



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Inspection Générale des Affaires Culturelles

n° 2013-28

**Les besoins de développement des Archives Nationales
sur le quadrilatère Rohan/Soubise :
propositions de répartition des espaces et d'attribution de
moyens**



Rapport définitif

Agnès Magnien
Directrice des Archives
nationales

Bernard Notari
Inspecteur général
des affaires culturelles

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Note à l'attention de

**Madame Ann-José ARLLOT
Chef du service de l'inspection générale des affaires culturelles**

Nos réf. CC/485/FXM

19 MARS 2013

Objet : Mission relative aux besoins des Archives nationales en termes d'espaces sur le site dit « Quadrilatère Rohan-Soubise ».

L'implantation des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine constitue, pour cette institution, une étape majeure dont je mesure toute l'importance. Les Archives nationales fonctionnent désormais de façon effective sur trois sites destinés à exercer l'ensemble des missions dévolues aux services d'archives publics.

Je souhaite à présent qu'une attention particulière soit portée au site parisien, dit « Quadrilatère Rohan-Soubise ».

Ce lieu est le berceau des Archives nationales. J'entends fermement qu'il demeure prioritairement affecté aux missions de celle-ci.

Pour autant, le transfert d'une partie des Archives nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine doit nous conduire à réexaminer les besoins d'espaces sur le « quadrilatère Rohan-Soubise »

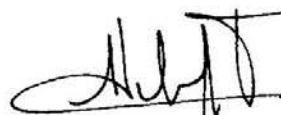
C'est pourquoi j'ai décidé de confier à l'inspection générale des affaires culturelles, conjointement à Madame Agnès Magnien, directrice des Archives nationales, une mission sur ce sujet.

Votre étude devra se fonder sur les missions dévolues aux Archives nationales et les besoins qui en découlent. Elle devra établir ainsi quelle proportion des espaces de ce quadrilatère devra être occupée par des fonds d'archives à un horizon de trente ans, compte tenu, notamment, des versements nouveaux rendus possibles par le déménagement d'une partie des fonds vers le site de Pierrefitte-sur-Seine, mais aussi d'éventuels transferts de fonds depuis le quadrilatère vers d'autres sites, à supposer que de tels transferts soient opportuns. Elle devra également prendre en compte l'adaptation de chacun des bâtiments du quadrilatère à conserver des archives et la question du coût de l'éventuelle mise aux normes de ces bâtiments. Les espaces nécessaires au bon fonctionnement d'un service d'archives (salle de lecture, locaux pour le personnel, salles d'exposition, etc.) devront être intégrés à votre analyse.

.../...

Pour mener à bien ce travail, et en tenant compte des travaux en cours sur l'élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale pour la période 2013-2018, vous pourrez vous appuyer sur les services compétents du secrétariat général du ministère, de la direction générale des patrimoines et de l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, qui en sont prévenus. Vous recueillerez également l'avis de l'ensemble des institutions actuellement présentes dans ce quadrilatère et des organisations syndicales.

Je souhaite que votre rapport puisse m'être remis avant le 15 septembre prochain.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aurélie Filippetti', with a stylized flourish at the end.

Aurélie FILIPPETTI

Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Note à l'attention de

Madame Agnès MAGNIEN
Directrice des Archives nationales

19 MARS 2013

Nos réf. CC/485/FXM

Objet : Mission relative aux besoins des Archives nationales en termes d'espaces sur le site dit « Quadrilatère Rohan-Soubise ».

L'implantation des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine constitue, pour l'institution que vous dirigez, une étape majeure dont je mesure toute l'importance. Les Archives nationales fonctionnent désormais de façon effective sur trois sites destinés à exercer l'ensemble des missions dévolues aux services d'archives publics.

Je souhaite à présent qu'une attention particulière soit portée au site parisien, dit « Quadrilatère Rohan-Soubise ».

Ce lieu est le berceau des Archives nationales. J'entends fermement qu'il demeure prioritairement affecté aux missions de celle-ci.

Pour autant, le transfert d'une partie des Archives nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine doit nous conduire à réexaminer les besoins d'espaces sur le « quadrilatère Rohan-Soubise »

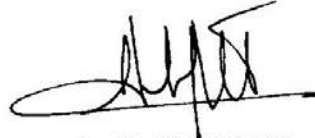
C'est pourquoi j'ai décidé de vous confier, conjointement avec l'inspection générale des affaires culturelles, une mission sur ce sujet.

Votre étude devra se fonder sur les missions dévolues aux Archives nationales et les besoins qui en découlent. Elle devra établir ainsi quelle proportion des espaces de ce quadrilatère devra être occupée par des fonds d'archives à un horizon de trente ans, compte tenu, notamment, des versements nouveaux rendus possibles par le déménagement d'une partie des fonds vers le site de Pierrefitte-sur-Seine, mais aussi d'éventuels transferts de fonds depuis le quadrilatère vers d'autres sites, à supposer que de tels transferts soient opportuns. Elle devra également prendre en compte l'adaptation de chacun des bâtiments du quadrilatère à conserver des archives et la question du coût de l'éventuelle mise aux normes de ces bâtiments. Les espaces nécessaires au bon fonctionnement d'un service d'archives (salle de lecture, locaux pour le personnel, salles d'exposition, etc.) devront être intégrés à votre analyse.

.../...

Pour mener à bien ce travail, et en tenant compte des travaux en cours sur l'élaboration du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale pour la période 2013-2018, vous pourrez vous appuyer sur les services compétents du secrétariat général du ministère, de la direction générale des patrimoines et de l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, qui en sont prévenus. Vous recueillerez également l'avis de l'ensemble des institutions actuellement présentes dans ce quadrilatère et des organisations syndicales.

Je souhaite que votre rapport puisse m'être remis avant le 15 septembre prochain.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the printed name.

Aurélie FILIPPETTI

SOMMAIRE

	Pages
Lettres de mission	
Synthèse	
1. Le contexte de la mission	1
2. Les objectifs de l'étude	2
2.1. Valoriser le lieu de mémoire	2
2.2. Moderniser le fonctionnement	3
2.3. Rationaliser la gestion	3
3. Le déroulement de la mission	3
3.1. Les consultations internes	3
3.2. Les moyens techniques et documentaires	5
3.3. Méthodologie de l'étude	5
4. Les besoins des Archives nationales	6
4.1. Répartition des collections sur les trois sites	6
4.2. Evaluation des accroissements d'archive	7
4.3. L'accueil des publics	11
4.4. Les conditions d'accueil des agents	11
5. Répartition globale par fonctionnalités	12
5.1. Répartition fonctionnelle	12
5.2. Proposition d'affectation par immeubles	12
Préconisations	14
1. Les besoins des Archives nationales	14
2. Les besoins financiers	14
3. Les ressources propres	16
4. Les espaces disponibles	16
5. La gestion du site par les Archives nationales	17
Annexes	18

Synthèse

Conformément à la lettre de mission, la présente étude a pour objet de déterminer les besoins en espaces et en moyens nécessaires au développement du SCN Archives Nationales sur le site historique parisien, dans le contexte de la récente mise en service du site de Pierrefitte sur Seine et de l'abandon du projet de maison de l'histoire de France (MHF).

Installées désormais sur trois sites, les Archives nationales sont inscrites dans une dynamique de développement de leurs missions et de recherche d'une meilleure réponse aux publics. Le quadrilatère Rohan-Soubise s'impose comme un lieu de mémoire consacré par l'histoire et particulièrement par l'histoire archivistique, mais aussi comme le siège d'une institution culturelle active dont le fonctionnement doit être rationalisé.

La méthode adoptée a consisté à privilégier les consultations internes qui ont concerné l'ensemble de la chaîne hiérarchique précédemment impliquée dans la rédaction du Projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des trois sites de Paris, Pierrefitte et Fontainebleau, adopté en 2012 ; l'étude a bénéficié des moyens techniques et documentaires disponibles ou mobilisables constitués par la campagne de récolement et les acquis matériels du déménagement à Pierrefitte, les premiers versements intervenus sur le site de Paris en 2013 en matière d'évaluation des accroissements, ainsi que études récentes liées à la MHF, le schéma directeur établi par l'ACMH en 2011 et la mise à jour des études de programmation commandées par l'OPPIC au printemps 2011 à l'agence de programmation Isabelle Crosnier architecte, commande renouvelée par le service dans le cadre de la présente étude. Ces moyens importants ont renouvelé la problématique et permis de garantir la solidité de la détermination des besoins fonctionnels et leur répartition spatiale qui concerne à Paris, les archives d'Ancien régime et le minutier central des notaires. Cette évaluation tient compte des nécessités du redéploiement des fonds anciens et spécialisés (cartes et plans), de la reprise de la collecte des archives notariales suspendues à la fin des années 90. L'état et l'adaptabilité relatives des magasins disponibles ont également été pris en compte. Le linéaire prévu à l'horizon de trente ans s'élève à 66 kms hors bibliothèque et cartes et plans (soit 70 kms au total) représentant le cumul de la capacité des magasins offrant des conditions favorables de conservation, actuellement ou après remise aux normes. A ces surfaces fonctionnelles s'ajoutent les besoins d'accueil des publics (musée et salles de lecture) et les espaces consacrés à la régie des fonds, tri, traitement etc, aux conditions de travail des personnels regroupés rationnellement.

L'ensemble de cette répartition figure sous forme de plan en p.14 du rapport. Les missions du service sont réparties en pôles d'activités permettant d'organiser des synergies internes :

- conservation des fonds : grands dépôts et bâtiments Braibant et Chamson
- consultation : CARAN
- bureaux : hôtels de Breteuil, Assy, Claustrier
- musée et espaces patrimoniaux : corps principal de l'hôtel de Soubise, RC et premier étage de l'hôtel de Rohan.

L'étude identifie cinq conclusions opérationnelles :

1. les besoins du service couvrent 33.700 m2 y compris les associations hébergées
2. les besoins financiers du programme de mise aux normes s'élève à 35 M euros (hors MH)
3. des ressources propres sont à mobiliser dans le cadre d'une valorisation des espaces patrimoniaux
4. les espaces disponibles sont évalués à 8040 m2 dont 2224 occupés actuellement par le SIAF
5. la gestion du site doit être confiée aux Archives nationales

Les besoins de développement des Archives Nationales sur le quadrilatère Rohan/Soubise : propositions de répartition des espaces et d'attribution de moyens

1. Le contexte de la mission :

La mission s'inscrit dans une dynamique collective portée par l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine ainsi que dans un contexte d'apaisement et de renouvellement des enjeux après une période d'incertitudes et de polémiques (2010-2012) qui a pu sembler ébranler l'institution.

L'ensemble des activités dévolues aux services peut maintenant reprendre (notamment la collecte des minutes notariales) et le musée bénéficier d'espaces plus adaptés à l'accueil des publics. Les auteurs ont cherché les solutions pour satisfaire tant ce développement qu'une fonctionnalité accrue et une cohérence d'implantation sur le quadrilatère, conjuguant un meilleur accueil des publics (musée et salle de lecture), des conditions de travail des agents et de conservation des archives améliorées.

Selon les termes de la lettre de la ministre en date du 19 mars 2013 , la mission a pour objet de déterminer les besoins, en espaces et en moyens, nécessaires au développement de l'institution à Paris compte tenu de l'ouverture du site de Pierrefitte et de l'existence du site de Fontainebleau. La rédaction de la lettre de mission offre les garanties pour la pérennité du site. Elle pose en effet le principe de l'« **affectation prioritaire** » **du site aux Archives nationales**. Elle conforte l'institution et garantit ses objectifs de développement sur le site.

Il s'agit d'une mission associant l'inspection générale des affaires culturelles à la direction du SCN. Une telle association élargit la nature de l'analyse, la base de la réflexion et les points de vue exprimés dans le cadre d'une politique de dimension ministérielle - avec la prise en compte de critères généraux, d'ordre budgétaire ou foncier - au delà de la légitime gouvernance de l'institution et de la responsabilité propre de ses dirigeants en matière de programme.

La mission s'inscrit dans un contexte particulier et son annonce est de ce point de vue bienvenue. Elle met fin à une trop longue période de controverses et d'incertitudes. L'année 2012-2013 a vu le succès marqué de la mise en service du site de Pierrefitte-sur-Seine, qui ouvre des perspectives nouvelles pour le site parisien, mais aussi l'abandon du projet de Maison de l'histoire de France (septembre 2012) qui rend nécessaire la mise à jour des documents de programmation disponibles élaborés il y a 1 an.

En outre, les Archives nationales se sont dotées pour leurs trois sites de Pierrefitte-sur-Seine, Fontainebleau et Paris, d'un programme scientifique culturel et éducatif (PSCE) validé en janvier 2012 pour l'ensemble des sites avec deux objectifs prioritaires : mieux satisfaire les publics, consolider et amplifier les partenariats scientifiques et culturels et garantir l'archivage électronique.

Par ailleurs, l'ouverture des jardins du site parisien, acquise en juin 2011, a, de

l'avis général, donné une lisibilité nouvelle à l'institution et au site qui l'abrite ; l'accueil d'un public nouveau renouvelle l'exigence d'une mise en valeur patrimoniale et fonctionnelle. Longtemps à l'abri de ses hauts murs, dominé par la silhouette caractéristique des toitures des hôtels de Clisson et de Soubise, le site a pris une place nouvelle dans le tissu urbain encore que relativement ignoré du flux touristique. Il s'inscrit aujourd'hui à n'en pas douter dans le paysage parisien comme une institution patrimoniale majeure, parmi les plus prestigieuses et les plus significatifs des lieux de mémoire.

Si l'état général des immeubles et des installations est, à première vue, correct, on constate un retard indéniable en matière de fonctionnalité et de mise aux normes qu'explique la faiblesse particulière, sur une longue période, du budget annuel d'entretien (400 000 euros par an en moyenne y compris l'entretien des jardins et des installations et réseaux techniques).

Les rapporteurs ont d'ailleurs entendu l'expression généralisée d'une forte attente des personnels pour une décision effective de programmation fonctionnelle et budgétaire au bénéfice du site parisien. A de nombreuses reprises et à tous niveaux, ceux-ci ont exprimé la crainte d'un décalage radical d'intervention entre la mise en service de l'équipement de Pierrefitte-sur-Seine et la mise aux normes du site historique, retard du type de celui constaté de façon si regrettable entre la livraison de la BNF/site F. Mitterrand et le lancement des travaux de restauration du « quadrilatère Richelieu ».

2. Les objectifs de l'étude :

Conformément aux termes de la lettre de mission, il s'agit de conforter la vocation archivistique du site. Celui-ci s'impose comme *lieu de mémoire mais doit aussi être considéré comme devant abriter dans l'avenir une institution performante et prospective.*

2.1. Valoriser le lieu de mémoire :

Si la loi du 7 messidor an II fournit le premier cadre législatif stable d'un service centralisé dont la portée politique demeure entière : liberté d'accès aux archives à l'information comme au savoir, il est important de revenir brièvement sur la constitution progressive d'un lieu emblématique autant que remarquable en termes de patrimoine et d'histoire archivistique comme en témoigne l'historique de l'installation puis des acquisitions foncières successives au XIX et au XX siècles à compter du décret impérial du 6 mars 1808 portant acquisition des deux hôtels de Rohan et de Soubise. Il faut ainsi se souvenir que c'est à l'hôtel de Soubise qu'ont été jetées les bases architecturales et techniques de la conservation archivistique moderne (Annexe 1 : textes réglementaires).

Le lieu offre au regard *une succession de bâtiments symboliques* au premier rang desquels l'hôtel de Soubise dont les décors ont échappé aux destructions ou aux mutilations ou transferts des XIX et XX siècles et qui va constituer dans un avenir proche, en lien avec les décors de l'hôtel de Rohan-Strasbourg et l'installation prochaine des décors de la chancellerie d'Orléans (ancien hôtel de Voyer d'Argenson, architecte Charles de Wailly 1762), un ensemble décoratif unique.

Rappelons que le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales adopté en 2012 attribue à chacun des trois sites (Fontainebleau, Paris, Pierrefitte) une ou plusieurs missions que le site doit porter pour l'ensemble de l'institution : ainsi, la valorisation de l'institution et des fonds conservés se décline prioritairement sur le site de Paris au sein du Musée des Archives nationales.

2.2. Cet objectif premier suppose de moderniser l'état général comme le fonctionnement des différents immeubles qui composent le site

Il existe en interne un consensus sur la mise en œuvre de ces missions sur 30 ans : ces objectifs sont détaillés dans le PSCE. Compte tenu de la répartition des fonds et des missions entre les trois sites, il s'agit d'assurer la collecte, les restaurations, la conservation, le traitement, la communication et la valorisation des archives, l'accueil du public dans les salles de lecture et au sein du Musée des Archives nationales, l'accueil des publics scolaires. A cela s'ajoute bien entendu l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Le site doit retrouver la qualité d'aménagement nécessaire à l'exercice des missions fondamentales de l'institution.

2.3. ...et d'en rationaliser la gestion

Le quadrilatère se présente en effet comme un ensemble vaste et complexe de bâtiments hétérogènes dotés de sous-sols et galeries souterraines et d'espaces (cours et jardins). Cette situation pourrait rendre assez délicate la programmation d'espaces fragmentés et fortement différenciés.

Cette configuration impose en effet un objectif de gestion unique du site par les Archives nationales, aujourd'hui seul service présent (à l'exception du service interministériel des archives et du département de la formation de la direction générale du patrimoine) et à terme occupant principal. Ce rôle lui revient pour des raisons de sécurité des biens patrimoniaux dont l'institution a la garde, mais aussi dans un souci de rationalisation des moyens d'entretien et de personnels.

Il convient donc de différencier, pour la dévolution future d'espaces disponibles :

- les espaces non utilisés à terme par les Archives nationales mais au sein desquels des institutions « compatibles » (enseignement, culture, recherche) peuvent être accueillies et dont la gestion serait en partie sous la responsabilité des Archives nationales (notamment en matière de sécurité et de surveillance du site et d'entretien des jardins).
- des espaces, immeubles ou parties d'immeubles, « détachables », c'est à dire pouvant abriter des activités s'exerçant hors de la gestion centralisée du site par les Archives nationales.

3. Le déroulement de la mission :

3 1. Les consultations internes ont été privilégiées. Elles ont concerné l'ensemble de la chaîne hiérarchique, la totalité de l'organigramme et les partenaires sociaux.

Le choix des rédacteurs du rapport a été d'adopter une démarche ouverte et transparente d'intégration et d'association des responsables des différents départements puis de l'ensemble des personnels, à la validation des éléments quantitatifs et fonctionnels de l'étude. Ces consultations internes ont été effectuées à différents stades de l'étude, et ont permis une circulation verticale (au sein des services) et horizontale (au sein du CoDir) des différents documents techniques préparatoires élaborés à partir des diverses contributions écrites des départements et services avec l'objectif de réunir les éléments techniques et chiffrés les moins contestables comme support de proposition de décision et de disposer ainsi d'éléments de programme les plus réfléchis et les plus sûrs.

Ces éléments ont ainsi été soumis au crible des observations collectives et individuelles, des remontées d'information des services, des différentes auditions et consultations, notamment des organisations syndicales. Ils ont nourri l'élaboration de schémas d'évolution, permis de définir les priorités compte tenu des objectifs retenus.

Les comptes-rendus de ces différentes phases de consultation sont annexées au présent rapport (annexe 7).

Il ressort de ces consultations que les personnels et l'ensemble des organisations syndicales se sont satisfaites, sous réserve des explications données, des modes de calcul retenus en matière de *capacité et de programme*, à une exception notable : la CGT Archives a affirmé une position constante contestant la possibilité même d'identifier un disponible, considérant que l'ensemble du site et les bâtiments vacants qu'il abrite doivent par principe rester affectés au service à titre d'espace de redéploiement.

L'envoi, à la date du 1er Juillet 2013 par le secrétariat général, d'une lettre de commande à l'OPPIC de deux études de réimplantation de l'Institut national du patrimoine, d'une part, de la Direction générale de la création artistique d'autre part, sur le site, soit au cours de la présente mission et préalablement à la remise du présent rapport à la Ministre, a pu donner des arguments à cette organisation syndicale pour contester à l'étude son caractère utile.

Par courriel adressé à ce syndicat le 23 juillet 2013, le conseiller social de la ministre a toutefois suspendu la mission complémentaire de l'OPPIC en précisant que « si le rapport susvisé devait démontrer que l'affectation d'une partie des surfaces du quadrilatère aux Archives nationales n'était pas nécessaire à la conduite des missions du SCN alors il serait de l'intérêt général du ministère de rechercher rapidement, comme cela a été indiqué dès l'origine, la possibilité d'y implanter d'autres entités. Ainsi, la mission confiée à l'OPPIC reprendrait son cours ».

Le programme élaboré par la CGT-archives intitulé « *Réponse aux véritables besoins des Archives nationales pour les 30 prochaines années* » a été rendu public le 30 août 2013 puis largement diffusé par l'organisation sur le réseau informatique.

Dans ce document, les localisations au sein du quadrilatère Rohan-Soubise restent inchangées par rapport à celles d'aujourd'hui, hormis le transfert des ateliers dans le bâtiment dit Boisgelin.

Sur le constat des métrages linéaires existants et souhaitables, les estimations sont assez proches de celles des auteurs du présent rapport. L'essentiel du différentiel repose sur une évaluation supérieure de la collecte des minutes des notaires postérieures à 1938, une appréciation différente des conditions jugées nécessaires de conservation et de déploiement, et des possibilités de mise aux normes des locaux. (sous-sols et combles).

Sur la méthodologie et les sources retenues en matière d'accroissement et de disponible par le présent rapport, voir infra 3.3.

A des fins d'exhaustivité, le document émanant de la section syndicale a été rendu accessible sur le site Intranet des Archives nationales, en même temps que l'ensemble des contributions des services.

3.2. Les moyens techniques et documentaires non négligeables ont été à disposition des rapporteurs

Ont ainsi été mis en œuvre :

- Les acquis spécifiques du **récolement** : les Archives nationales se sont dotées d'un récolement global pour l'ensemble de leurs fonds avec la mise en place du système d'information archivistique. Ce récolement comprend pour chaque article les données de gestion et notamment les dimensions des unités de conditionnement. L'ensemble de ces données a fait l'objet d'une vérification avant le lancement du déménagement des fonds au moment des opérations de code-barrage soit au cours de l'année 2011 mais aussi au cours même du déménagement qui s'est déroulé du mois de mai 2012 au mois de septembre 2013.. Ce comptage manuel des éléments de conditionnement (boîtes d'archives) a permis pour la première fois de disposer d'une appréhension incontestable des capacités quantitatives de stockage. Toutefois, ce comptage des unités de conditionnement ne permet pas à lui seul d'évaluer l'occupation de l'espace du fait des pertes de place inhérentes à la diversité des formats des documents. Ainsi pour évaluer le linéaire occupé, il convient d'appliquer au comptage des unités de conditionnement un coefficient multiplicateur de 1.15 éprouvé précédemment avec succès (notamment pour l'implantation des fonds à Pierrefitte-sur-Seine).
- La fin des opérations de déménagement sur le site de Paris a permis d'affiner ces résultats et de les confronter à la **réalité de l'existant**.
- L'évaluation des accroissements liée à la collecte des minutes de notaires s'est aussi précisée puisque les **premiers versements** sont intervenus début janvier 2013 et ont permis d'évaluer plus précisément les volumes envisagés au programme scientifique culturel et éducatif 2013-2016 de l'établissement.
- L'étude du département de la conservation des Archives nationales sur l'état des magasins
- Les rapporteurs ont disposé des **moyens documentaires et techniques récents ou actualisés issus du projet MHF** : un contrat de programmation et d'étude économique a ainsi été établi par l'OPPIC en 2011-2012 avec le cabinet d'Isabelle Crosnier.
- Le schéma directeur du quadrilatère établi par l'architecte en chef des monuments historiques en 2011.
- La mise à jour des études de programmation réalisées par Isabelle Crosnier dans le nouveau contexte de la mission.

3.3. Méthodologie de l'étude

L'étude a été engagée en développant deux stades successifs de réflexion :

- la détermination des **besoins fonctionnels** (archives, publics, agents) [4, ci- après].
- leur **répartition spatiale** (les magasins, les publics, les agents) [5].

Mode de calcul ou d'élaboration :

Il a été tenu compte des différents critères de variation sur la période de programme (30 ans) : déménagement hors site des services et des collections dans le cadre de la mise en service de Pierrefitte-sur-Seine, accroissement par versement et redéploiement des collections, réaménagement fonctionnel des locaux, mobilité prévue des agents sur le site ou hors site.

Prise en compte de marges de précaution :

Il a été considéré que les marges de précaution sont rendues inutiles par la durée exceptionnellement longue du programme sur trente ans avant épuisement des capacités et la prise en compte de la totalité des arriérés du département du Minutier central. Par ailleurs, l'existence de très fortes capacités de stockage disponibles sur le site de Fontainebleau et dans une moindre mesure à Pierrefitte-sur-Seine réduisent les risques de saturation liés à l'existence de versements non prévus.

L'ensemble de la méthode appliquée à l'étude, et notamment les acquis du récolement manuel et les enseignements tirés des transferts effectués hors du site, ainsi que l'ampleur des consultations internes auxquelles il a été procédé renouvellent profondément la problématique ancienne du sujet et offrent des garanties très solides en matière d'évaluation des accroissements et des besoins de développement fonctionnels du service.

4. Les besoins des Archives nationales

En application des dispositions réglementaires (article 2 de l'arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales en service à compétence nationale, annexe 2) et en prolongement du projet scientifique, culturel et éducatif , les Archives nationales ont pour missions « *de collecter, trier, classer, conserver, restaurer, communiquer et mettre en valeur ...les archives publiques ...et privées à caractère national* ». Cette mission doit s'exercer **dans les meilleures conditions** pour les archives, les publics et les agents.

4.1. Rappel de la répartition des collections sur les trois sites :

A l'issue du schéma de répartition des fonds des Archives nationales entre leurs trois sites de Paris, Pierrefitte-sur-Seine, Fontainebleau, les mouvements récents liés à la mise en service de Pierrefitte-sur-Seine ont libéré à Paris des capacités moindres qu'à Fontainebleau. Les transferts ont, en effet, principalement affecté Fontainebleau et les trois sites se répartissent désormais la mission de conservation de la façon suivante :

- à Pierrefitte-sur-Seine, totalité du fonds contemporain postérieur à la Révolution française (hormis les archives sérielles),
- à Fontainebleau, archives sérielles, fonds privés d'architecture, archives électroniques, archives audiovisuelles,
- à Paris, les archives d'Ancien Régime et le minutier central des notaires.

Le présent rapport tient cette répartition pour acquise.

4.2. Évaluation des accroissements d'archives

- a) Les hypothèses d'**accroissement des fonds**

Rappelons que suite au déménagement de 45 km linéaires d'archives depuis Paris jusqu'à Pierrefitte ou Fontainebleau, le site parisien des AN abrite aujourd'hui 36 km linéaires de documents (16,4 kml pour les fonds d'Ancien Régime et 19,6 pour le Minutier central hors les fonds de la bibliothèque et les cartes et plans).

Paris (N+30)	36	2,5	3	1,9	13,5	8,5				29,4		65,4
N+ 5 ans		0,5	0,5	1,9	13,5					16,4		52,4
N + 10 ans		0,8	1			3				4,8		57,2
N + 20 ans		0,7	1			3				4,7		61,9
N + 30 ans		0,5	0,5			2,5				3,5		65,4
Fontainebleau (N+30)	75					2,7	45,3	10	58			133
N + 5 ans						2,7	21,3	7,5	31,5			106,5
N + 10 ans							5	0,5	5,5			112
N + 20 ans							10	1	11			123
N + 30 ans							9	1	10			133
Pierrefitte (N+30)	196					6,5	120	18	144,5			340,5
N + 5 ans						6,5	20	3	29,5			225,5
N + 10 ans							20	3	23			248,5
N + 20 ans							40	6	46			294,5
N + 30 ans							40	6	46			340,5
Total	307	2,5	3	1,9	13,5	8,5	9,2	165,3	28	231,9		538,9

(1) Tous les chiffres sont exprimés en kilomètres linéaires. Ils expriment le **linéaire réellement occupé** par les documents calculé de la façon suivante : il s'agit de la somme des largeurs des unités de conditionnement à laquelle est appliquée un coefficient d'occupation des rayonnages de 1,15 (coefficient défini par le département de la conservation). Ce coefficient tient compte des pertes d'espaces en bout de tablettes ou de la perte de tablettes rendue nécessaire lorsque des documents ont une hauteur plus importante que l'intertablettage standard.

(2) Le volume de la collecte des archives publiques est calculé à partir du rythme moyen actuel de collecte des archives publiques soit 4 kml par an et des capacités de traitement (missions des Archives de France et Archives nationales). A ce chiffre s'ajoute les 21,3 kml d'arriéré de collecte des dossiers sériels comme les dossiers de naturalisation ou les dossiers de gestion de l'ANIFOM et le rythme moyen d'accroissement de collecte des dossiers sériels (800 ml par an).

(3) Les archives privées sont constituées par l'ensemble des documents qui ne proviennent pas d'une institution publique. Le chiffre de collecte des archives privées est fondé sur un rythme moyen annuel très conséquent de 800 ml d'entrées auquel s'ajoute le volume de la collecte des archives d'architectes évaluée à 10 kml.

Concernant la **conservation** des archives, ces objectifs supposent :

- Le redéploiement de certains fonds anciens en péril (reconditionnement, conservation hors des sous-sol) (tableau en annexe) : *soit un besoin d'accroissement de 5,5 kml dont 3 kml pour les minutes notariales ;*
- la reprise de la collecte des archives notariales suspendue à la fin des années 1990 faute de place. D'ici à 30 ans les minutes jusqu'à l'année 1968 doivent pouvoir être collectées et conservées sur le site, *soit 22 kml + 1,9 kml pour accueillir les fonds conservés à Roubaix ;*
- Les cartes et plans, dont le volume est calculé en m², seraient installés au sein du CARAN à proximité de la salle de lecture. Une surface de près de 500 m² leur serait réservée, compte tenu du départ des deux tiers des fonds pour Fontainebleau.
- Les collections de la bibliothèque évaluées à 4km linéaires non comprises dans le tableau ci-dessus (cf *infra*) doivent aussi faire l'objet d'opérations de préservation (déplacement des ouvrages en sous-sol), de redéploiement et, bien entendu, de catalogage afin d'être mieux valorisées.

b) L'état des magasins

Des espaces en quantité significative sont jugés impropres à la conservation, au regard de leur état, de leur conception (caillebotis, structures métalliques auto-portées) ou de leur situation (sous-sols).

Sont ainsi exclus du programme les espaces inaptes à la conservation de documents d'archives car, équipés de systèmes auto-portants présentant des risques sécurité en cas d'incendie, les sous-sols classés en zones inondables (à l'exception du sous-sol du CARAN et du premier sous-sol du bâtiment Chamson) ou encore les locaux ne présentant pas une isolation thermique suffisante.

Les premiers sous-sols du CARAN et du bâtiment Chamson sont deux magasins d'archives sains, mais situés sous la cote théorique de montée maximale des eaux :

. le sous-sol du CARAN dont les installations et rayonnages sont les plus récents du site offre de bonnes conditions de conservation. Il est maintenu comme magasin de conservation pour ses facilités logistiques. Sa localisation sous les salles de lecture facilite grandement l'acheminement des documents et le travail des agents.

. le sous-sol du bâtiment Chamson : Plus éloigné des espaces de consultation, il présente potentiellement de bonnes conditions de conservation.

Pour ces deux ensembles, le programme prévoit la mise en place de batardeaux pour retarder la montée des eaux.

Mais il paraît réaliste d'envisager un déplacement des collections pour ces sous-sols les moins profonds en cas d'alerte de crue centennale (une fois tous les 100 ans). En effet, les crues de la Seine sont des crues prévisibles, lentes et progressives. Elles atteignent leur maximum en plusieurs jours et il est possible d'agir avant que le risque ne devienne réalité.

Cette désaffectation des magasins entendue de façon la plus stricte participe d'une optimisation des usages, de la rationalisation des répartitions fonctionnelles et de l'**allègement des coûts** du programme de rénovation à mettre en œuvre.

Ces espaces se répartissent de la façon suivante :

tableau 2 : liste des magasins impropres à la conservation

Nom des bâtiments	Espaces	métrage linéaire de stockage disponible	m ²
Affaires étrangères	rez-de-chaussée	972	182
Affaires étrangères	1er étage	800	166
Affaires étrangères 2e étage	2e étage – Combles	816	166
Affaires étrangères 3e étage	3e étage	799	160
Affaires étrangères 4e étage	4e étage	783	150
Guerre Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	921	173
Guerre	1er étage	942	162
Guerre	2e étage	1155	197
Guerre	3e étage	1027	175
Guerre	4e étage	1016	176
Rohan	rez-de-chaussée	772	112
Rohan	1er étage	687	112
Rohan	2e étage	694	117
Rohan	3e étage	614	117
Rohan	4e étage	663	111
Rohan	5e étage	613	118
Rohan Minutier	1er étage	290	90
Rohan Minutier	rez-de-chaussée	363	100
Quatre-Fils	rez-de-chaussée	665	83
Quatre-Fils	1er étage	651	77
Quatre-Fils	2e étage	786	119
Quatre-Fils	3e étage	777	115
Temple	1er étage	1750	285
Temple	2e étage	1657	284
Temple	3e étage	1697	268
Temple	rez-de-chaussée	1998	332
Bâtiment des stages	2ème étage salle n°630 (grenier)	8,4	16
Bâtiment des stages	3ème étage salle n°589 (grenier)	235	123
Bâtiment des stages	sous-sol (compactus Minutier central)	1686	313
Bâtiment sud (Chamson)	2e sous-sol	4970	153
Braibant	2e sous-sol salle 1	925	122
Soubise	2e étage - Combles	3627	266
Soubise	salle 42	134	32
Clisson	combles	403	91
Clisson	sous-sol	1209	113
Total		37105,4	5376

Soit 37 kml de rayonnages ou 5376 m² inaptes en l'état à la conservation d'archives

Selon cette analyse, 37 km linéaires de rayonnages ou 5376 m² sont considérés comme inaptes en l'état à la conservation d'archives. Ils doivent être soustraits à la capacité du site.

Les combles de Soubise, après travaux, pourront être récupérés pour le stockage de la bibliothèque.

Les magasins aptes à la conservation :

Selon l'analyse du département de la conservation, le reste des magasins est donc jugé apte à la conservation des archives, moyennant travaux de remise aux normes (cf infra. : renforcement des structures, isolation combles, gaines techniques et ascenseurs, sécurité, électricité, ventilation, réfection de la climatisation au CARAN etc.)

Compte-tenu des accroissements d'archives identifiés, le **disponible** calculé sur les trois sites se répartit de la façon suivante :

Occupation à 30 ans des espaces de conservation des Archives nationales

	Linéaires de documents conservés	Capacité de conservation	Taux de remplissage
Paris			
N+ 5 ans	52,4	66	79,30%
N+ 10 ans	57,2	66	86,60%
N+ 20 ans	61,9	66	93,70%
N + 30 ans	65,4	66	99,00%
Fontainebleau			
N+ 5 ans	106,5	190	56,00%
N+ 10 ans	112	190	59,00%
N+ 20 ans	123	190	64,70%
N + 30 ans	133	190	70,00%
Pierrefitte (sans équipement des espaces « différés »)			
N+ 5 ans	225,5	270	83,50%
N+ 10 ans	248,5	270	92,00%
N+ 20 ans	294,5	270	109,00%
N + 30 ans	340,5	270	126,00%
Pierrefitte (avec différé équipé)			
N+ 5 ans	225,5	350	64,40%
N+ 10 ans	248,5	350	71,00%
N+ 20 ans	294,5	350	84,10%
N + 30 ans	340,5	350	97,20%

Le site de Pierrefitte dispose actuellement d'une capacité de conservation de 270 kml. La partie Nord du bâtiment n'a pas fait l'objet d'équipements lors de la phase chantier. Cette partie est dénommée « différé ». Son équipement permettrait d'accroître la capacité de stockage du site de Pierrefitte de 80 kml et d'atteindre 350 kml.

Sur le site de Fontainebleau : les perspectives d'accroissement ne tiennent pas compte de pistes de travail actuellement en réflexion (moyennant conventionnements, possibilité d'accueillir des archives éliminables en totalité à l'issue de la DUA, possibilité d'accueillir des archives intermédiaires sous réserve de la programmation de leur traitement par le producteur, possibilité de location d'espaces de stockage pour d'autres services publics d'archives)

Ainsi donc, au terme de l'étude technique précitée, les Archives nationales disposent sur le site de Paris d'une capacité totale de stockage de 66 km linéaires pour les archives représentant le cumul des rayonnages présents dans les magasins offrant des conditions correctes de conservation et/ou nécessitant une remise aux normes.

Pour mémoire, la bibliothèque n'est pas comprise dans les 66 km linéaires. Les combles de Soubise après travaux ainsi que des espaces de Breteuil seront en partie dédiés à la conservation de la bibliothèque.

L'amélioration des conditions de conservation suppose par ailleurs :

- Le maintien d'espaces fonctionnels afin d'assurer la **régie des fonds** (accès, quais, garage, locaux de rangement et de stockage y compris pour les opérations d'urgence, quarantaine, pilon etc.)
- La création d'**espaces de travail à proximité** immédiate des magasins (salles de tri, salles individuelles de traitement, salles des équipes techniques, espaces de réintégration, espaces de stockage fournitures etc.)

4.3. L'accueil des publics

Compte tenu de l'existant, les besoins d'accueil des publics sont identifiés ainsi :

- Assurer une accessibilité à toutes formes de **handicap** aux espaces recevant du public et particulièrement au Musée des AN
- Améliorer l'**accès** à l'ensemble des ressources disponibles, ce qui suppose de rendre plus accessibles certains services ou collections des AN dans le respect de leur mission (bibliothèque, onomastique, topographie, sigillographie, cartes et plans, micro formes)
- L'amélioration de l'**accueil** à l'entrée du Musée afin de rendre lisibles les différentes vocations du site
- La création d'espaces de **valorisation** bien identifiés : expositions temporaires, exposition permanente, salons patrimoniaux, accueil de journées d'études et colloques (Soubise et Rohan)
- Le maintien d'une offre éducative et l'amélioration des conditions d'accueil des **publics scolaires**
- La création d'un lieu de détente et de **restauration** pour les publics, susceptible de mettre aussi en valeur le site

4.4. Les conditions de travail des agents

Pour mémoire, près de 400 agents travaillaient sur le site de Paris en 2012. Le nombre d'agents présents est aujourd'hui de 170, en raison des départs vers Pierrefitte.

Cette situation permet d'envisager l'amélioration des conditions de travail des agents qui suppose :

- La création d'**espaces de travail** sur les fonds dédiés à proximité des magasins d'archives .
- Le regroupement des **ateliers de restauration** au sein du petit CARAN, dans des

espaces rendus fonctionnels.

- L'amélioration des **circulations** entre les bureaux, les magasins et les salles de lecture ainsi que des circulations verticales.
- La réunion de l'ensemble des ateliers du département de la **conservation** (conservation préventive, restauration, sceaux, pôle image) en répondant aux nécessités de surface, de sécurité et d'accessibilité aux magasins .
- Une organisation des zones de **bureaux** permettant la conduite de projets collectifs au sein d'un même département et entre les différents départements (bureaux situés à proximité les uns des autres, salles de réunion, espaces collectifs de travail) et un accès aux magasins à couvert
- La mise à disposition de quelques **bureaux de passage** afin d'accueillir les agents de Pierrefitte-sur-Seine et Fontainebleau.
- La création d'espaces de **détente et de convivialité**.

5. répartition globale par fonctionnalités

5.1. Répartition fonctionnelle

L'étude effectuée par l'agence d'Isabelle Crosnier répartit spatialement les 5 fonctionnalités des Archives nationales présentes sur le site de Paris. Elles sont identifiées dans les tableaux de surface et les plans selon une légende par couleur.

5-2. proposition d'affectation par immeubles

Ces fonctionnalités ont été réparties en privilégiant la constitution rationnelle de **pôles d'activités homogènes. Ce regroupement spatial des différentes fonctionnalités permet ainsi d'organiser des synergies internes.**

- La conservation des documents se concentre dans les magasins appelés Grands-dépôts (Napoléon III et Louis-Philippe), Braibant, Chamson (y compris le sous-sol), CARAN (1^{er} sous-sol). La bibliothèque sera déployée à Breteuil et dans les combles de Soubise.
- La consultation des documents (archives, microfilms, cartes et plans) et ressources documentaires (onomastique, sigillographie, topographie) sera regroupé sur l'ensemble des étages du CARAN.
- Les espaces de travail des agents se répartissent en plusieurs pôles. Les ateliers de restauration, dorure, de traitement des sceaux et le pôle image pourront être regroupés entre les 1^{er} et 2^{ème} étages du petit CARAN. La conservation préventive et l'entrée des documents au rez-de-chaussée du petit et du grand CARAN. Dans les hôtels de Breteuil, Assy et Soubise à proximité du musée ainsi qu'au CARAN seront situés les bureaux des agents. Le service de sécurité reste installé au rez-de-chaussée de Chamson.
- Les espaces de valorisation muséale et patrimoniale se répartissent entre le corps principal de l'hôtel de Soubise, le rez-de-chaussée de Louis-Philippe, le rez-de-chaussée et 1er étage de Rohan.

Bien entendu ces hypothèses d'affectation, par immeubles et par étages, sont pour certaines indicatives et doivent encore faire l'objet d'études complémentaires de programmation architecturale affinée. Elles ne préjugent pas des conditions de travail définitives des agents. Cette répartition participe à l'évaluation et au positionnement des besoins fonctionnels; à l'intérieur des espaces conservés, des redistributions sont possibles.



PRECONISATIONS :

Les conclusions énoncées sont établies à l'horizon des trente prochaines années sous la réserve de l'évolution des effectifs des Archives nationales mais aussi des métiers exercés qui connaîtront de profondes mutations dans les trente prochaines années avec l'arrivée notamment des archives électroniques ou le développement de la numérisation des fonds patrimoniaux. Il serait, à ce sujet, intéressant de pouvoir réfléchir aux éventuelles mutations professionnelles induites par ces archives et nouvelles pratiques des publics.

1. Les besoins en surface des Archives nationales couvrent la majorité du site.

1.1. Les besoins des Archives nationales

L'ensemble des besoins programmés des Archives nationales, accueil des publics, conservation des documents et espaces de travail pour les agents, sur les 30 prochaines années est contenu dans les espaces suivants : **Soubise-Rohan, Assy, Breteuil, Grands dépôts, Braibant, Chamson, CARAN, soit 33 707,61 m² (SUB) ou 42567,61 m² (y compris cours et jardins, SUB)**

1.2. Les associations hébergées

La présence d'associations hébergées s'inscrit dans le cadre de l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques (« *l'autorisation d'occupation ou d'utilisation peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général* »).

Leur insertion dans le programme définitif doit être considéré de façon **subsidaire** par rapport à celle des services opérationnels, et en tenant compte de la qualité et de l'importance relative de leur contribution au service public des archives.

La liste de ces associations figure en annexe. (annexe 3).

Pour mémoire :

- Les services du musée National Picasso, temporairement présents sur le site jusqu'à la fin de l'année 2013, sont cités pour mémoire et rejoindront les locaux du musée en décembre 2013.
- L'École nationale des chartes (ENC) est accueillie temporairement sur le site (master et formation permanente installés au 1^{er} étage de Rohan pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014) et doit rejoindre son implantation sur le quadrilatère Richelieu en 2014. Néanmoins, la proximité de cette institution de formation aux métiers des archives tout comme celle de l'Institut national du patrimoine présenterait des synergies évidentes en termes de formation et de mutualisation de ressources in situ.

2. Les besoins financiers :

Les besoins financiers d'une nécessaire mise aux normes s'établissent à 35 M euros (TTC) hors travaux MH, qui peuvent être répartis en deux temps :

Le résultat de l'étude de programmation (I. Crosnier) complété d'une étude économique (D. Vevaud, Parica) propose un schéma d'implantation à 30 ans, ou

« schéma directeur », dont une première étape, dite « à court terme » pourrait, devrait pouvoir être franchie dans un délai de 2 à 4 ans.

En termes de spatialisation et conformément aux besoins énoncés du programme théorique, il s'agit de conforter l'inscription des Archives nationales au cœur du quartier du Marais, en respectant les besoins des archives, offrant une organisation cohérente et limitant l'éclatement des fonctions et agents sur le site.

Les fonctions principales sont donc :

- Les magasins d'archives, concentrés sur les espaces historiques : Grands dépôts Napoléon II et Louis Philippe, Braibant, Chamson et sous-sol du CARAN. Pour mémoire, tous les autres sous-sols sont vidés ainsi que les magasins inaptes à la conservation située dans la partie est du quadrilatère.
Les travaux de remise aux normes nécessaires sont détaillés dans le programme et concernent principalement le traitement de l'air, la sécurité incendie, l'isolation des combles, l'agrandissement des monte-charges et l'aménagement d'espaces de travail dans les dépôts.
- L'accueil du public concentré sur deux lieux ; d'une part le Grand CARAN où sont enfin rassemblées toutes les fonctions et ressources destinées aux lecteurs (y compris la consultation des cartes et plans, les services de topographie, onomastique et sigillographie) et, à terme, proposé un espace de restauration amélioré ; et d'autre part le Musée qui disposera d'un espace dédié aux expositions temporaires, au rez-de-chaussée du bâtiment Louis Philippe.
Les travaux comprennent les rénovations techniques et architecturales ainsi que la création d'un ascenseur.
- Pour ce faire les ateliers doivent donc être déplacés et tous rassemblés au Petit CARAN, localisation très fonctionnelle. Des mises à niveau techniques doivent donc être envisagées au Petit CARAN ainsi que le déménagement des machines et outils.
Les lieux destinés à l'administration du site et à l'accueil des agents sont pour la plus grande partie réunis dans les hôtels d'Assy et Breteuil, tandis que les bureaux et espaces de travail de proximité sont préservés au sein du CARAN et à proximité du Musée. Afin de mener à bien l'installation dans les hôtels d'Assy et de Breteuil, la maison Claustrier servira d'espace tampon.

2014-2017 : Compte tenu du contexte (réaliser des travaux en site occupé, maintenir le service au public, profiter des magasins non encore remplis), les espaces devant faire l'objet de travaux à très court terme sont :

- Le dépôt Napoléon III (rénovation profitant que de nombreux magasins restent vides tant que les minutes notariales n'ont pas été transférés depuis leurs dépôts actuels de l'est du quadrilatère) et le Petit CARAN (aujourd'hui partiellement vide, afin de préparer l'arrivée des ateliers)
Total : 5 M TTC
- Puis le bâtiment Louis-Philippe (rénovation des dépôts et création d'une salle pour le Musée)
Total : 6,5 M TTC

2018-2025 : Viennent ensuite, les programmations de travaux concernant :

- Soubise et Clisson
- Assy, Breteuil et Chamson

- Rohan, Braibant et le CARAN
Ces travaux peuvent faire l'objet de travaux pluriannuels, soit une enveloppe de 3,3 M TTC annuels sur 7 ans.

Le calcul et la répartition des tranches budgétaires et des phases fonctionnelles doit tenir compte de la capacité d'absorption et des contraintes d'un **déroulement de chantier continu sur site occupé et en fonctionnement.**

3. Ressources propres :

Des ressources propres sont à mobiliser pour participer au développement du site :

Le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales prévoit :

- de travailler la compréhension de ce site d'implantation historique et de le rendre encore davantage accessible aux publics ;
- de permettre la valorisation des fonds conservés au travers d'un parcours permanent expliquant la notion d'archives, le travail des archivistes et l'explication des différents métiers s'y rapportant ;
- de donner à voir l'activité de l'institution au travers d'expositions temporaires sur les fonds d'archives en lien avec les partenaires institutionnels ;
- d'utiliser tous les moyens éducatifs, techniques, événementiels et culturels afin de faciliter ce partage et cette mise en valeur ;

En outre, la présentation actuelle de ces espaces aux décors spectaculaires est aujourd'hui insuffisante : leur enrichissement et leur remeublement (s'agissant particulièrement de la chancellerie d'Orléans) devront pouvoir être facilités par un **partenariat avec le mobilier National et le département des objets d'art du Musée du Louvre.** La scénographie de ces espaces sera améliorée.

Il convient de restituer ces espaces au public. De fait, la mise en place d'un dispositif de récupération de **ressources propres** doit être mis en place pour permettre une **valorisation complémentaire des espaces patrimoniaux** enrichis, de la présentation très attendue des décors de la Chancellerie d'Orléans en tenant compte des impératifs de conservation des espaces et de fonctionnement du service et notamment de l'organisation des visites et visites-conférences des lieux patrimoniaux.

L'organisation comptable du SCN devra être revue pour permettre au service la perception des recettes qu'il génère et leur affectation aux dépenses considérées comme prioritaires ou stratégiques (acquisition d'œuvres, expositions, publications, restaurations etc..).

4. Les espaces aujourd'hui rendus disponibles :

Les espaces non nécessaires aux Archives nationales sont évalués à 8040,25 m² dont 2224,9 m² occupés par le Service interministériel des Archives de France et le département de la formation de la direction générale du patrimoine dans les hôtels de Fontenay et Jaucourt).

A l'issue de cette évaluation, Il apparaît que certains immeubles peuvent être rendus disponibles, utilisables ou valorisables dans le cadre de la politique immobilière globale du Ministère :

Ces immeubles sont à intégrer dans les travaux en cours au sein du Secrétariat général du **schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale**. Ce document de programmation couvrant la période 2013-2018 laissera apparaître les besoins du Ministère en matière de rationalisation de l'occupation immobilière au centre de Paris. Il est évident que les espaces récupérables sur le quadrilatère présentent, par leur situation, un intérêt particulier dans le cadre des objectifs d'optimisation des locaux et de l'allègement des coûts immobiliers du Ministère de la culture et de la communication. Selon une information donnée aux rapporteurs par le secrétariat général, la présentation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) doit être effectuée à France-Domaine en décembre 2013, ces hypothèses de relocalisation pourraient être arbitrées à l'automne.

Les espaces disponibles : **Il s'agit principalement des communs de Rohan, du bâtiment des stages, de Boisgelin, des bâtiments « Affaires étrangères », « Guerre » et « Temple ».**

La libération effective de ces espaces doit faire l'objet d'un phasage selon le calendrier suivant :

- la libération des bureaux du département du Minutier central : après relogement du conseil international des archives (CIA) au 1^{er} étage de Claustrier, installation des bureaux du département du minutier central dans l'hôtel d'Assy. Il conviendra d'aménager l'accessibilité à ces locaux ainsi qu'une circulation « à couvert » entre les bureaux et les magasins d'archives.
- La libération des magasins d'archives du département du minutier central : après remise aux normes des Grands dépôts. Ce déménagement interviendrait après les déménagements prioritaires (évacuation de tous les documents des sous-sols inadaptés).
- La libération de la maison Claustier nécessiterait la création d'un ascenseur dans l'hôtel de Breteuil ; un passage souterrain fonctionnel est à aménager depuis les hôtels d'Assy/Breteuil vers les Grands Dépôts.
- La libération de l'atelier /menuiserie nécessite le transfert préalable des installations techniques correspondantes à Soubise aile Ouest.
- Pour mémoire, deux logements en US sont actuellement présents dans cette partie du site .

Les locaux du Service interministériel des archives de France et de la Direction générale des patrimoines (département de la formation) n'ont pas été inclus dans l'étude. Les hôtels de Jaucourt et de Fontenay forment les seuls espaces imperméables aux circulations internes du site et peuvent donc être valorisés de façon détachée.

La relocalisation de ces services doit être conçue en lien avec les mouvements affectant les autres services d'administration centrale dans le cadre du SPSI.

5. Principe de gestion unique du site par les Archives nationales :

Des dispositions doivent être prises dans l'avenir pour définir clairement la responsabilité des Archives nationales dans la gestion du site en matière de sécurité, contrôle des accès, gestion des espaces communs (cours, jardins, parties intérieures), coordination des interventions, travaux et maintenance.

Annexes

- 1. Textes réglementaires**
- 2. Tableaux des accroissements pour l'ensemble des sites des AN, accroissement des fonds anciens, redéploiement et collecte des fonds du minutier, collecte des archives publiques, collecte de fonds privés**
- 3. Liste des associations hébergées**
- 4. Emprise à court terme et schéma directeur (rapport et plans par Isabelle Crosnier)**
- 5. Communication et valorisation**
- 6. Liste des personnes rencontrées ou consultées**
- 7. Compte-rendus d'entretiens**

**Annexe 1 :
Textes réglementaires**

Décret n°79-1037 du 3 décembre 1979 relatif à la compétence des services d'archives publics et à la coopération entre les administrations pour la collecte, la conservation et la communication des archives publiques

Art 5.

Les Archives nationales sont constituées par l'ensemble des services à compétence nationale rattachés à la direction des Archives de France.

Les Archives nationales collectent, trient, classent, conservent, communiquent et mettent en valeur :

1° Les documents provenant des administrations centrales de l'État et des pouvoirs constitués depuis les origines ;

2° Les documents provenant des établissements publics nationaux et des autres personnes morales de droit public, ainsi que des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, dont la compétence s'étend ou s'est étendue à l'ensemble du territoire français ;

3° Tous autres documents qui leur ont été ou sont attribués, ou remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif, depuis leur création

Décrets, arrêtés, circulaires
TEXTES GÉNÉRAUX
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service
Archives nationales en service à compétence nationale

NOR : MCCB0600983A

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu le code du patrimoine, et notamment son livre II ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment son article 63 ;

Vu le décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979 modifié relatif à la compétence des services d'archives publics ;

Vu le décret n° 87-389 du 15 juin 1987 relatif à l'organisation des services d'administration centrale, modifié par le décret n° 2005-124 du 14 février 2005 ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration modifié par les décrets n° 95-1007 du 13 septembre 1995, n° 97-463 du 9 mai 1997, n° 99-896 du 20 octobre 1999 ;

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale, modifié par le décret n° 2005-124 du 14 février 2005 ;

Vu le décret n° 2004-822 du 18 août 2004 modifié relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales d'outre-mer en service à compétence nationale ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2006 érigeant le service Archives nationales du monde du travail en service à compétence nationale ;

Vu les avis du comité technique paritaire de la direction des Archives de France en date du 12 juillet 2006 et du 1^{er} décembre 2006,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé, à compter du 1^{er} janvier 2007, un service à compétence nationale dénommé « Archives nationales », qui comprend les sites de Paris, Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine. Ce service est rattaché au directeur des Archives de France.

Art. 2. – Ce service a pour mission :

1. De collecter, trier, classer, inventorier, conserver, restaurer, communiquer et mettre en valeur :

– les archives publiques provenant des administrations centrales de l'État et des pouvoirs constitués depuis les origines ;

– les archives publiques provenant des établissements publics nationaux et des autres personnes morales de droit public, des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics, dont la compétence s'étend ou s'est étendue à l'ensemble du territoire français.

2. De collecter ou acquérir, à titre onéreux ou gratuit, trier, classer, inventorier, conserver, restaurer, communiquer et valoriser des archives privées à caractère national.

3. De collecter, trier, classer, inventorier, conserver, restaurer, communiquer et valoriser tous autres documents qui ont été ou sont attribués, ou remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif aux Archives nationales depuis leur création.

Ces missions s'exercent sous réserve des attributions particulières des services à compétence nationale dénommés « Archives nationales d'outre-mer » et « Archives nationales du monde du travail ».

Il rassemble toute information utile pour l'exercice de sa mission, publie et diffuse le résultat de ses travaux.

Il peut passer des accords de partenariat avec des institutions d'études et de recherches françaises et étrangères.

Il fait à la direction des Archives de France toutes propositions utiles en matière de relations scientifiques avec l'étranger dans son domaine de compétence.

Art. 3. – Le directeur du service est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du directeur des Archives de France.

Il assure la direction scientifique et administrative du service. Il est le responsable juridique et scientifique des archives conservées.

Il peut être assisté de directeurs adjoints.

Art. 4. – L'organisation du service est fixée par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition de son directeur.

Art. 5. – Le directeur du service a la qualité d'ordonnateur principal délégué des recettes et des dépenses de fonctionnement du service, des crédits d'investissement correspondant à l'acquisition d'équipements matériels,

ainsi que des crédits d'investissement qui lui sont délégués en matière de recherche et de restauration des fonds et collections.

Il est habilité à négocier et à passer des contrats et des marchés.

Il exerce son autorité sur l'ensemble des personnels.

Le comptable assignataire des recettes et des dépenses est le département comptable ministériel.

Art. 6. – Le directeur des Archives de France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 décembre 2006.

RENAUD DONNEDIEU DE VABRES

Annexe 2 : Tableaux des accroissements pour l'ensemble des sites de AN

Accroissement à 30 ans des fonds des Archives nationales

	Documents conservés en magasins	Redéploiement des fonds anciens	Redéploiement des fonds du minutier des notaires	Rapatriement de Roubaix et de Fontainebleau de fonds du Minutier des notaires	Collecte de l'arrière des minutes de notaires (jusqu'en 1938)	Collecte des minutes de notaires de 1968	Redéploiement de notaires de 1989	Collecte archives publiques	Collecte archives privées	Bilan accroissement des fonds	Somme des linéaires de documents conservés et des accroissements de fonds
Paris (N+30)	36	2,5	3	1,9	13,5	8,5				29,4	65,4
N+ 5 ans		0,5	0,5	1,9	13,5					16,4	52,4
N+ 10 ans		0,8	1			3				4,8	57,2
N+ 20 ans		0,7	1			3				4,7	61,9
N+ 30 ans		0,5	0,5			2,5				3,5	65,4
Fontainebleau (N+30)	75					2,7	45,3	10	58		133
N+ 5 ans							2,7	21,3	7,5	31,5	106,5
N+ 10 ans								5	0,5	5,5	112
N+ 20 ans								10	1	11	123
N+ 30 ans								9	1	10	133
Pierrefitte (N+30)	196					6,5	120	18	144,5		340,5
N+ 5 ans							6,5	20	3	29,5	225,5
N+ 10 ans								20	3	23	248,5
N+ 20 ans								40	6	46	294,5
N+ 30 ans								40	6	46	340,5
Total	307	2,5	3	1,9	13,5	8,5	9,2	165,3	28	231,9	538,9

Tous les chiffres sont exprimés en kilomètres linéaires. Ils expriment le **linéaire réellement occupé** par les documents calculé de la façon suivante : il s'agit de la somme des largeurs des unités de conditionnement à laquelle est appliquée un coefficient d'occupation des rayonnages de 1,15 (coefficient défini par le département de la conservation). Ce coefficient tient compte des pertes d'espaces en bout de tablettes ou de la perte de tablettes rendue nécessaire lorsque des documents ont une hauteur plus importante que l'intertablettage standard.

Le volume de la collecte des archives publiques est calculé à partir du rythme moyen actuel de collecte des archives publiques soit 4 kml par an. A ce chiffre s'ajoute les 21,3 kml d'arrière de collecte des dossiers sériels comme les dossiers de naturalisation ou les dossiers de gestion de l'ANIFOM et le rythme moyen d'accroissement de collecte des dossiers sériels (800 ml par an).

Les archives privées sont constituées par l'ensemble des documents qui ne proviennent pas d'une institution publique. Le chiffre de collecte des archives privées est fondé sur un rythme moyen annuel de 800 ml d'entrées auquel s'ajoute le volume de la collecte des archives d'architectes évaluée à 10 kml.

Occupation à 30 ans des espaces de conservation des Archives nationales

	Linéaires de documents conservés	Capacité de conservation	Taux de remplissage
Paris			
N + 5 ans	52,4	66	79,30%
N + 10 ans	57,2	66	86,60%
N + 20 ans	61,9	66	93,70%
N + 30 ans	65,4	66	99,00%
Fontainebleau			
N + 5 ans	106,5	190	56,00%
N + 10 ans	112	190	59,00%
N + 20 ans	123	190	64,70%
N + 30 ans	133	190	70,00%
Pierrefitte (sans équipement des espaces « différés »)			
N + 5 ans	225,5	270	83,50%
N + 10 ans	248,5	270	92,00%
N + 20 ans	294,5	270	109,00%
N + 30 ans	340,5	270	126,00%
Pierrefitte (avec différencié équipé)			
N + 5 ans	225,5	350	64,40%
N + 10 ans	248,5	350	71,00%
N + 20 ans	294,5	350	84,10%
N + 30 ans	340,5	350	97,20%

Accroissement à 30 ans des fonds sur le site parisien des Archives nationales

	Documents conservés en magasins	Redéploiement des fonds anciens	Redéploiement des fonds du Minutier des notaires	Rapatriement de Roubaix et de Fontainebleau de fonds du Minutier des notaires	Collecte de l'arrière des minutes de notaires (jusqu'en 1988)	Collecte des minutes de notaires de 1989-1998	Bilan accroissement des fonds	Somme des linéaires de documents conservés et des accroissements de fonds
N+ 5 ans	36	0,5	0,5	1,9	13,5		16,4	52,4
N+ 10 ans	52,4	0,8	1			3	4,8	57,2
N+ 20 ans	57,2	0,7	1			3	4,7	61,9
N+ 30 ans	61,9	0,5	0,5			2,5	3,5	65,4
Total	65,4	2,5	3	1,9	13,5	8,5	29,4	

Tous les chiffres sont exprimés en kilomètres linéaires. Ils expriment le linéaire réellement occupé par les documents calculé de la façon suivante : il s'agit de la somme des largeurs des unités de conditionnement à laquelle est appliquée un coefficient d'occupation des rayonnages de 1,15 (coefficient défini par le département de la conservation). Ce coefficient tient compte des pertes d'espaces en bout de tablettes ou de la perte de tablettes rendue nécessaire lorsque des documents ont une hauteur plus importante que l'intertablettage standard.

Les 36kml de documents représentent le volume de documents présents en magasin à l'issue du déménagement des fonds non compris les fonds de la bibliothèque historique et les cartes et plans évalués en m2.

Occupation à 30 ans des espaces de conservation du site de Paris

	Linéaires de documents conservés	Capacité de conservation	Taux de remplissage
N+ 5 ans	52,4	66	79,30%
N+ 10 ans	57,2	66	86,60%
N+ 20 ans	61,9	66	93,70%
N+ 30 ans	65,4	66	99,00%

Les Archives nationales disposent sur le site de Paris d'une capacité totale de stockage de 103 kml. Les 66 kml représentent le cumul des rayonnages présents dans les magasins offrant des conditions correctes de conservation pour les archives en tenant compte de remises aux normes (sous réserve d'investissements). Sont exclus de cette évaluation les espaces inaptes à la conservation de documents d'archives car équipés de systèmes auto-portants présentant des risques sécurité en cas d'incendies, les sous-sols (sauf le 1er sous-sol du CARAN) en zones inondables et les combles ne présentant pas une isolation thermique suffisante.

Redéploiement des fonds anciens : état des accroissements par série

Série	Intitulé	Métrage linéaire occupé	Métrage linéaire occupé après redéploiement	Accroissement suite aux redéploiements
E	Conseil du roi	410	500	90
G	Administrations financières et spéciales	330	420	90
H	Administrations locales et comptabilité	480	630	150
L	Monuments ecclésiastiques	210	410	200
LL	Monuments ecclésiastiques	100	110	10
M	Ordres militaires et hospitaliers	120	150	30
O 1	Maison du Roi	400	500	100
P et PP	Chambre des comptes et comptabilité	620	700	80
Q	Domaines	310	400	90
R	Papiers domaniaux des princes de sang	340	350	10
S	Biens des établissements religieux	800	1600	800
T	Papiers privés tombés dans le domaine public	630	660	30
TT	Affaires et biens protestants	70	80	10
U	Extraits et procédures judiciaires	60	70	10
Y	Châtelet de Paris	2120	2820	700
MAR	Marine	630	700	70
AE	Affaires étrangères	140	170	30
				2500

Les chiffres sont exprimés en mètres linéaires occupés

Annexe 3 :

Liste des associations hébergées

Associations/état des occupations actuelles	Surfaces (m ²)
Route des Plantagenêts	12
Société d'Histoire de Paris	11
Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France	22
Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France	12
Société de l'Histoire maritime	17
Institut Pierre Mendès-France	32
Comité français du Bouclier Bleu	15
Société d'Héraldique	15
Salle de réunion mutualisée	29
Total	165

Annexe 4

**Emprise à court terme et schéma directeur (rapport et plans par
Isabelle Crosnier)**

Isabelle Crosnier

Architecte et programmeur
33 rue Marx Dormoy
75018 Paris
T. 01 44 61 97 54
F. 01 44 61 97 55
lsa.cro@wanadoo.fr

PARICA

Ingénierie et Économie
66-72 rue Marceau
93100 Montreuil
T. 01 48 51 79 65
F. 01 48 18 78 55
paricaint@wanadoo.fr

Programmation du redéploiement des Archives nationales sur le site de Paris

19 Juillet 2013

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	3
PRESENTATION GENERALE DU SCHEMA DIRECTEUR.....	4
AFFECTATION DES ESPACES & NATURE DES INTERVENTIONS	7
TABLEAU DE SURFACES	14
COMPARAISON DE L'ÉTAT DES LIEUX, DES SURFACES PROGRAMMEES ET DES SURFACES AFFECTEES	14
ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX.....	16
ANNEXE 1 : SURFACES, CAPACITES ET CARACTERISTIQUES DES MAGASINS DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE SCENARIO D'IMPLANTATION DES FONDS	17
ANNEXE 2 : SURFACES DANS ŒUVRE ET TYPOLOGIE DES TRAVAUX A REALISER DANS LES ESPACES DES ARCHIVES NATIONALES	18

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les Archives nationales ont transféré une grande partie de leurs activités au nouveau Centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine en 2012 et 2013. À Paris, la libération des surfaces précédemment occupées par les fonds postérieurs à 1790 et les archives privées, permet le redéploiement des fonds anciens, du minutier des notaires de Paris et la reprise de la collecte du minutier.

Le départ des personnels de certaines directions et services permet aussi d'envisager un développement des activités d'accueil du public pour les activités culturelles et éducatives, le musée, la communication et la consultation, ainsi que l'amélioration des circulations et des conditions de travail du personnel.

Finalement l'abandon des espaces les plus inadéquates à la conservation des documents, et aux métiers des archives sera également possible.

En 2011, l'OPPIC, mandataire de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication avait désigné deux cabinets de programmation pour établir une étude préalable au redéploiement des Archives nationales et à la création de la Maison de l'histoire de France dans le Quadrilatère Rohan-Soubise. Un programme théorique des besoins et les études d'implantation avait permis de conclure que le resserrement spatial des Archives Nationales limitait les capacités d'extension des collections. Ainsi la collecte du Minutier des Notaires de Paris se limitait aux fonds d'avant-guerre. Le volet culturel du site était porté par la Maison de l'Histoire de France. Ces hypothèses avaient été intégrées au PSC des Archives Nationales de septembre 2011.

Une nouvelle approche du programme est attendue maintenant :

- visant l'accroissement et le redéploiement des fonds pour une période de 30 ans
- favorisant le développement du musée et de la programmation pédagogique et culturelle et toutes formes de « porter à connaissance » des Archives Nationales
- assurant la sécurité des collections et une valorisation du patrimoine. Le caractère exceptionnel du site et ses caractéristiques de monument historique ne permettent cependant pas d'envisager une mise aux normes au sens strict.

Les qualités intrinsèques de la conception du bâti et des aménagements intérieurs seront valorisées pour limiter les investissements d'ordre technique, notamment pour la gestion du climat dans les espaces. Pour cela les aménagements fonctionnels ou réglementaires seront coordonnés avec les travaux du clos et couverts menés par l'architecte en chef des monuments historiques.

La redistribution des fonctions des Archives Nationales sur le site, pour atteindre ces objectifs sera progressive, en site occupé. Ainsi un schéma d'organisation souhaitée à court terme est présenté. Il constitue un marche-pied vers un schéma directeur à 30 ans qui vise une réduction plus importante de l'emprise des AN. Mener des travaux dans ses zones de bureaux et permettre le regroupement des équipes, redéployer des fonds d'archives dans des magasins existants, obligent les Archives Nationales à procéder par palier : conserver des espaces tampons tant que n'auront pas été réalisés les travaux nécessaires.

Le présent document vise trois objectifs :

- décrire et synthétiser le parti-pris du scénario de référence concerté ;
- ajuster le programme des Archives nationales.
- L'évaluation financière a été menée parallèlement par le bureau d'étude PARICA.

Il comprend :

- Une présentation synthétique du schéma directeur du programme de développement des Archives Nationales sur leur site Parisien
- Une présentation graphique du schéma directeur
- La comparaison du programme de surfaces en résultant pour les Archives nationales (en regard des surfaces du programme théorique des besoins)

Le dossier est complété de deux tableaux annexes :

1. Surfaces, capacité et caractéristiques des magasins des Archives nationales et de la bibliothèque historique. Hypothèse d'implantation des fonds
2. Evaluation des surfaces dans œuvre et typologie des travaux à réaliser dans les espaces des Archives nationales

PRESENTATION GENERALE DU SCHEMA DIRECTEUR

Principe d'occupation du site

Dans le quadrilatère des Archives Nationales, les bâtiments situés à l'ouest sont dédiés aux Archives nationales qui occupent leurs implantations historiques : d'Ouest en Est, l'hôtel Clisson, l'hôtel de Soubise, les Grands Dépôts Napoléon III et Louis-Philippe, les hôtels d'Assy, Breteuil, et les bâtiments plus récents, pensés et construits comme les grands dépôts pour les Archives Nationales : Braibant et Chamson, le Petit et le Grand Caran.

L'hôtel de Rohan dans lequel viendront se loger les décors de la chancellerie d'Orléans s'intègre au programme du site parisien des AN. Il permettra l'accueil de manifestations scientifiques et culturelles, ainsi que l'installation des associations partenaires.

Les corps de bâtiment situés à l'est du quadrilatère sont laissés libres : hôtel de Boisgeslin, bâtiment Temple et bâtiment des stages au pourtour de la cour des chevaux du soleil ; ailes Rohan, guerre, affaires étrangères, ateliers à terme... au pourtour de la cour de Rohan et de la ruelle de la Roche.

Les hôtels Jaucourt, Fontenay (actuelle implantation du SIAF), et à terme la maison Claustrier ne sont pas utilisés non plus par les Archives Nationales.

Inscription urbaine et valorisation des espaces patrimoniaux

L'attractivité des Archives Nationales « cœur du Marais » est renforcée. La disposition de fonctions publiques et l'accès sur trois côtés de l'îlot offrent au site une grande ouverture qui déjoue l'image réputée introvertie de l'institution.

Une intervention minimale au rez-de-chaussée du bâtiment Louis-Philippe permettra de rendre plus lisible l'axe de composition historique Soubise-Rohan et la perspective entre les perrons des deux hôtels particuliers, en complément de la restauration du jardin maintenant achevée.

La ruelle de la Roche, ancienne desserte des communs des hôtels pourra être ouverte au cheminement piéton.

L'accueil des groupes et l'hypothèse d'un lieu d'interprétation et d'un restaurant au rez-de-chaussée du Grand Caran s'ouvrant sur le jardin sont également envisagés.

L'accessibilité et la lisibilité des espaces patrimoniaux sont confortées.

Organisation et répartition des espaces dans le schéma directeur

Attachées à l'ouverture au public du site, les Archives nationales resteront essentiellement gestionnaire du patrimoine collectif des Archives. Le caractère fonctionnel, pratique et économique des espaces est à ce titre primordial POUR la réhabilitation du quadrilatère. Le schéma directeur offre une organisation cohérente et limite la dispersion des services. Il réduit l'emprise des Archives nationales sur le Quadrilatère. Les espaces des Archives nationales sont à la fois compacts et identifiables.

- Les magasins d'archives occupent les bâtiments et espaces qui leurs ont été historiquement dédiés.

Les magasins de l'hôtel Soubise, des Grands Dépôts Napoléon III et Louis-Philippe, des bâtiments Braibant et Chamson et du sous-sol du Caran sont conservés et rénovés pour accueillir les fonds d'archives et de la bibliothèque historique (partiellement).

La rénovation des magasins doit concerner le changement des châssis vitrés (intervention MH hors budget estimé), le traitement de l'air et la sécurité incendie dans les magasins les plus anciens. Des espaces de travail sont prévus pour faciliter le travail des équipes des magasiniers et des scientifiques au plus près des collections (cf. chantier des collections)

Le redéploiement de l'ensemble des fonds du Département du moyen âge et de l'ancien régime (DMAAR) et du département du Minutier central (DMC) et l'intégration de l'ensemble des fonds en attente du Minutier des notaires de Paris est possible.

Il est adapté au développement des activités des Archives nationales pour 30 ans.

- La bibliothèque historique est maintenue à sa place aux premier et deuxième étages de l'hôtel de Breteuil.

Ses fonds de périodiques seront placés dans les combles des dépôts Napoléon III. Une répartition des fonds de la bibliothèque historique entre les différentes implantations des AN sera nécessaire pour permettre une extension des collections.

Au total, le schéma directeur dégage 70 kilomètres linéaires de rayonnages. Ce linéaire est équivalent au besoin exprimé par les AN. S'y ajoutent des mobiliers spécifiques pour certaines collections (cartes et plans, moules des sceaux, fonds du centre de topographie historique de Paris...)¹

Cf. annexe 1.

- Les activités dans le Grand Caran se densifient.

Les espaces du rez-de-chaussée sont investis par de nouvelles fonctions publiques. Outre l'accueil spécialisé des chercheurs, on trouve l'accueil des groupes, et un restaurant côté jardin.

La salle des catalogues du premier étage, laissée vacante après l'informatisation des fonctions d'inventaire sera occupée par le centre de topographie historique de Paris, le centre d'onomastique et le service des sceaux.

La salle de lecture du niveau 2 est conservée et des aménagements mobiliers permettront de répondre à aux nouvelles demandes (consultation sur écran, travail avec un ordinateur portable, ou encore consultation des cartes et plans...)

Au dernier niveau, l'actuelle salle des microformes conserve encore sa vocation, dans un format réduit, et l'espace rendu disponible est attribué aux cartes et plans (espace de conservation et espace de travail).

Au sous-sol les magasins restent magasins pour le Département du Moyen Age et de l'Ancien Régime et pour le Département du Minutier. Des cartes et plans pourront également y trouver place.

- Le musée occupe l'hôtel Soubise et se développe au rez-de-chaussée de l'aile Louis-Philippe où été préalablement les ateliers de restauration des AN. Les espaces en sous-sol malsains sont dégagés de toutes réserves (archives et collections du musées)
- Les ateliers de restauration s'installent au premier et deuxième étages du petit Caran.
- Les espaces d'administration et de gestion sont réunis dans les hôtels particuliers de la rue des Francs Bourgeois Assy et Breteuil.

Ces hôtels doivent faire l'objet d'une rénovation et de réaménagement liés à l'accessibilité des PMR.

- Quatre puis deux logements de fonction sont conservés pour du personnel d'astreinte.
- Les services de gestion de la sécurité (SSI) et de la sûreté des Archives nationales actuellement en charge de la totalité du site la totalité du site conserve leur implantation au rez-de-chaussée du bâtiment Chamson.

Schéma à court terme : un palier vers le schéma directeur

Temporairement pour permettre le déroulement des travaux en site occupés, le bâtiment Claustrier et l'atelier de menuiserie de la ruelle de la Roche sont conservés.

Cf. page suivante plan schématique de la répartition des fonctions

¹ Pour la définition de la capacité des magasins, En accord avec la Direction de la Conservation, on applique un coefficient -10 % qui intègre à la fois l'amélioration de l'ergonomie et l'impact des travaux mais aussi la différence entre le linéaire de rayonnages mesurés et le linéaire de boîtes d'archives y prenant place. Des abattements plus significatifs dans les linéaires des magasins des combles (qu'on jugeait réutilisables) pour permettre l'isolation des toitures est appliqué. Les linéaires des magasins « rouges » considérés comme insalubres ou inaccessibles ne sont pas réutilisés. Au sous-sol du Caran, il n'est pas appliqué d'abattement.



Phasage

Parmi les travaux l'urgence est évidemment les Grands Dépôts.

1. Napoléon III et Petit Caran
2. Louis-Philippe y compris les expositions temporaires
3. Soubise et Clisson
4. Chamson, Hôtels d'Assy et Breteuil
5. Grand Caran
6. Braibant et Hôtel de Rohan

AFFECTATION DES ESPACES & NATURE DES INTERVENTIONS

La première volonté des Archives nationales porte sur la qualité de la réinstallation des collections d'archives, permettant leur conservation et les interventions qu'elles nécessitent dans les meilleures conditions. Ces conditions d'installation des collections concernent aussi le personnel :

« Le redéploiement devra prendre en compte les exigences en matière de conservation, en privilégiant et en optimisant les magasins offrant un environnement climatique adapté selon les normes internationales en vigueur sans oublier de prévoir des espaces spécifiques pour certains supports comme les bulles de plomb ou les cartes, les plans et les documents de grand format de l'Ancien Régime et du Minutier. Le choix d'implantation des magasins devra en outre être guidé par des impératifs de fonctionnalité d'accessibilité, notamment dans leur lien physique avec les salles de tri et la salle de lecture du CARAN afin de permettre le classement des fonds et une communication aisée et rapide des documents au public. (...) »²

Le Schéma directeur vise la précision des dispositions architecturales et techniques et l'économie de leur réalisation dans un souci de respect des dispositions architecturales antérieures et de limitation des zones de travaux concernées. Il s'agit d'une recherche d'économie financière, mais aussi d'une économie de moyens permettant de limiter les nuisances de chantier pour des travaux en site occupé, sans interruption de service.

Le respect de l'œuvre architecturale concerne les bâtiments historiques et le grand Caran qui accueillera toujours les chercheurs mais également un nouveau public : les groupes, les enfants et peut-être les convives du restaurant, et le petit Caran dédié aux ateliers de restauration.

La qualité du bâtiment de Stanislas Fiszer doit être mise en avant. Les changements de fonctions ne doivent pas altérer la structure et la modénature du bâtiment.

La description par bâtiment se fait d'ouest en est, finissant par les hôtels de la rue des Francs-Bourgeois.

L'hôtel de Clisson

La structure et l'organisation de l'hôtel de Clisson ne sont pas modifiées.

Le bâtiment reçoit les ateliers des moyens techniques-bâtiment et scénographique au rez-de-chaussée, les ateliers des enfants et les locaux du service éducatif, ainsi que des bureaux de la DACE.

L'hôtel de Soubise

Les étages nobles de l'hôtel de Soubise sont entièrement dédiés au musée.

Les sous-sols sont strictement dédiés à la circulation et à l'entreposage à l'exclusion de tout objet des collections du musée.

L'espace d'accueil occupe le corps central de la cour de Soubise.

Les espaces patrimoniaux de l'hôtel s'intègrent à rez-de-chaussée et à l'étage au parcours d'exposition permanente.

- Au rez-de-chaussée l'articulation avec le rez-de-chaussée du dépôt Louis-Philippe est « réactivée » pour permettre une extension des espaces d'exposition temporaire au cœur du site entre les hôtels Rohan et Soubise.
- Un ascenseur est créé.
- A l'étage, la visite peut également s'étendre, au moins par le regard, dans la galerie du parlement et dans le dépôt Napoléon III.

Les travaux concernent :

- la rénovation architecturale et technique des espaces « non patrimoniaux » à des fins muséales (électricité courant fort et courant faible, éclairage, éclairage de sécurité, ventilation, chauffage et/ou climatisation partielle ou totale, reprise des sols, murs et plafonds...), et leur équipement muséographique (scénographie de l'exposition permanente, mobiliers et éclairage) permettant la

² Archives Nationales, Programme Scientifique, Culturel et Educatif, 2011, p.16 et 17/66.

rotation rapide des collections fragiles exposées dans les espaces d'exposition permanente et la flexibilité d'aménagement des espaces d'expositions temporaires.

- la rénovation technique de l'ensemble des locaux (électricité courant fort et courant faible, éclairage, éclairage de sécurité, ventilation, chauffage et/ou climatisation totale et partielle...).
- un ascenseur, dont le placement doit être concerté avec l'ACMH est nécessaire pour assurer l'accès des personnes à mobilité réduite à l'étage (cf. schéma).

Le deuxième étage et les combles de l'hôtel restent affectés à des magasins que l'on dédie a priori à l'extension des collections du minutier. On prévoit la dédensification des rayonnages (suppression d'une plateforme) pour mettre en œuvre leur isolation coupe feu vis à vis des espaces ERP et l'isolation thermique. Par ailleurs, au dernier niveau au dessus de la voûte, les rayonnages devraient être partiellement déposés pour dégager le volume nécessaire au système de traitement de l'air des espaces du musée. Ces travaux sont prévus le moment venu, lorsque les entrées du Minutier les nécessiteront. En attendant, on considère que les locaux sont vides.

L'intervention sur le clos et le couvert ne fait pas partie de cette programmation ; le budget de rénovation des décors « patrimoniaux » n'est pas intégré à l'estimation.

Les grands dépôts Napoléon III

La rénovation technique des grands dépôts Napoléon III est prévue indépendamment de la rénovation du clos et couvert. Cependant, le changement des fenêtres devra être mené de concert avec la définition des principes de ventilation et de désenfumage. L'isolation des combles devraient également être associé à des travaux de toiture s'ils sont nécessaires.

La rénovation se fera dans un parfait respect des décors et mobiliers.

Pour la conservation des collections, une dédensification des linéaires de rayonnages de 10 % est prise en compte pour permettre une meilleure ergonomie dans les magasins et/ou les travaux. La typologie des collections conservées n'étant pas appelée à évoluer aux premier et deuxième niveaux. Le minutier prendrait place au rez-de-chaussée et à l'entresol.

Un espace de travail (chantier des collections) est aménagé près de la grande circulation verticale à proximité des espaces de travail et de détente des magasiniers.

La disposition et la nature des aménagements prendra en compte les visites de plus en plus fréquentes des groupes accompagnés.

A tous les étages, il est prévu :

- le remplacement ou la rénovation du grand monte-charge (articulation Clisson Soubise Napoléon III) et le remplacement du petit monte-charge (proche de l'armoire de fer)
- la rénovation technique de l'ensemble des locaux (la mise en conformité de l'installation électrique courant fort et courant faible, éclairage, éclairage de sécurité, ventilation pour un renouvellement d'air minimal dans les magasins, le désenfumage statique (par les fenêtres rénovées ?)
- la mise en propreté des sols, murs et plafonds
- la réparation de mobilier dégradé
- la protection solaire de toutes les baies
- l'amélioration des conditions d'évacuation des personnes (et des biens).

Et plus particulièrement :

- l'isolation des combles pour offrir des conditions de conservation satisfaisantes au niveau 3 et améliorer le climat général du bâtiment.
- la sécurisation des baies du rez-de-chaussée.

Les grands Dépôts Louis-Philippe

La réorganisation du grand dépôt Louis-Philippe concerne tous les magasins d'une part, le rez-de-chaussée et son entresol actuellement occupé par les ateliers de restauration sous la galerie du parlement par ailleurs.

Pour les magasins :

La description des principes de la rénovation des grands dépôts Napoléon III peut largement être reprise s'agissant cependant de bâtiments structurellement très différents : structure verticale maçonnée pour Louis-Philippe, en fonte pour Napoléon III.

Comme pour les dépôts Napoléon III, la rénovation technique des grands dépôts Louis-Philippe est prévue indépendamment de la rénovation du clos et couvert. Cependant, le changement des fenêtres devra être mené de concert avec la définition des principes de ventilation et de désenfumage.

La rénovation se fera dans un parfait respect des décors et mobiliers pour la galerie du parlement notamment. Parallèlement, la rénovation technique et de sécurité prendra en compte les visites de plus en plus fréquentes des groupes accompagnés.

Comme pour les dépôts Napoléon III, une dédensification des linéaires de rayonnages de 10 % est prise en compte pour permettre une meilleure ergonomie dans les magasins et/ou les travaux. Dans les espaces sous comble, elles sont plus importantes pour permettre l'isolation de la toiture.

Par ailleurs, la circulation verticale (la plus proche du Caran) sera refaite.

Les zones de tri et de réintégration et des espaces de travail et de détente des magasiniers sont prévues à l'entresol anciennement actuellement occupé par les cartes et plans près de la rotonde Louis-Philippe.

A tous les étages, il est prévu :

- que le monte-charge et l'escalier soient élargis
- la rénovation technique de l'ensemble des locaux (la mise en conformité de l'installation électrique courant fort et courant faible, éclairage, éclairage de sécurité, ventilation pour un renouvellement d'air minimal dans les magasins, le désenfumage statique (par les fenêtres rénovées ?)
- la mise en propreté des sols, murs et plafonds
- la réparation de mobilier dégradé
- la protection solaire de toutes les baies
- l'amélioration des conditions d'évacuation des personnes (et des biens).

Et plus particulièrement :

- l'isolation des combles pour offrir des conditions de conservation satisfaisantes aux archives.
- la sécurisation des baies du rez-de-chaussée.

Pour le rez-de-chaussée entre les hôtels de Rohan et Soubise :

Il a été souhaité que les aménagements projetés en remplacement des ateliers de restauration rendent lisible ou visible le vis à vis entre les deux hôtels particuliers. L'espace sera affecté aux expositions temporaires.

Les ouvertures seront agrandies vers la cour de Guise qui restera cependant inaccessible au public.

L'architecture massive des piles et des voûtes qui portent la galerie du parlement sera mise en valeur.

Un accès vers le jardin sera possible (travaux en lien avec le clos et le couvert sous contrôle de l'ACMH).

Le bâtiment Braibant et l'articulation Braibant Louis-Philippe

Le bâtiment Braibant est équipé de rayonnages pivotants autour de poteaux structurels qui portent les 11 niveaux de planchers du magasin. L'enveloppe maçonnée en pierre semble parfaitement indépendante de cet ouvrage technique réalisé par les Forges de Strasbourg (STRAFOR).

Ce dispositif ne concerne qu'une partie du bâtiment Braibant, car à l'endroit où il s'attache au magasin Louis-Philippe, les planchers sont légèrement décalés pour communiquer avec Louis-Philippe, et reposent sur des rayonnages autoportants mais fixes.

Les rayonnages mobiles posent des problèmes de fonctionnement parce que le moindre déplacement ou dépassement d'une boîte d'archives peut bloquer le rayonnage et l'accès aux documents. Or les boîtes se déforment au cours du temps... A ce stade, il n'est pas prévu de changement de ces rayonnages qui correspondrait à une démolition pure et simple de l'ensemble des planchers et probablement de l'enveloppe, soit l'éradication du bâtiment.

La rénovation du dépôt Braibant est associée à une remise en jeu des mobiliers pivotants. On considère que le 2^{ème} sous-sol et le dernier niveau sont vidés pour permettre l'isolation du bâtiment ; dans les

autres niveaux, comme dans les autres magasins, une dédensification est prévue qui permettra une meilleure manipulation des rayonnages.

Par ailleurs sont prévus :

- le remplacement ou la rénovation d'un des deux monte-charge
- la rénovation technique de l'ensemble des locaux (la mise en conformité de l'installation électrique courant fort et courant faible, éclairage, éclairage de sécurité, ventilation pour un renouvellement d'air minimal dans les magasins. (Le désenfumage n'est pas prévu pour des espaces inférieurs à 300 m2.)
- la mise en propreté des sols, murs et plafonds
- la réparation de mobilier dégradé

Ce bâtiment sera dédié à l'accueil ultérieur des minutes des notaires de Paris. Ils pourraient être réalisés pour finaliser la collecte. On n'a pas prévu une réalisation à court terme.

Le Grand Caran

Le départ à Pierrefitte d'une partie des lecteurs du Caran, l'informatisation des inventaires et la numérisation (couleur) d'un nombre de plus en plus important de documents jusqu'alors consultables sur microformes (noir et blanc) vont modifier l'utilisation du Caran.

Son rôle public sera renforcé intégrant l'accueil des groupes (car les autocars peuvent accéder aisément rue des quatre-fils) et un espace de consultation numérique éventuellement conçu comme un centre d'interprétation du site à rez-de chaussée.

• Accueil :

Au rez-de-chaussée l'architecture du grand hall d'accueil est préservée.

S'ouvrant sur le jardin, la partie sous la mezzanine du département de l'accueil des publics est occupée par un restaurant ; la partie cuisine occupe la partie centrale du bâtiment à proximité des gaines techniques. La limite entre restaurant et hall est à l'aplomb strictement de la mezzanine pour permettre un cloisonnement intégré à l'architecture. (L'escalier d'accès à la mezzanine est déplacé.)

Les espaces proches de l'escalier diagonal restent dédiés à l'accueil spécialisé des lecteurs-chercheurs.

Dans le reste de l'espace du hall se développe l'accueil des groupes venant visiter le site ou les expositions des AN (espace d'information et d'orientation générale, billetterie, point de vente-boutique, commodités...)

Le vestiaire lecteurs est réduit pour dégager une salle de groupe.

Des services internes peuvent être maintenus dans le couloir arrière (en direction du petit Caran) et notamment.

L'aménagement du restaurant n'est pas prévu à court terme ; dans un premier temps, le confort de la cafétéria actuelle sera renforcée et une ouverture sur l'extérieure avec création d'une terrasse est préconisée.

Une étude de marché permettrait de préciser la cible du public intéressé et les prestations à proposer par la cafétéria et ou le restaurant.

• Centre de topographie historique de Paris & Centre d'onomastique & Service des sceaux

Ils prennent place dans la « Salle des inventaires » au niveau 1 coté nord

Les trois centres seront réunis dans cette salle. Le magasin des moulages de sceaux y sera associé.

Chaque centre disposera d'un ou deux bureaux.

Ceci implique des cloisonnements intégrés au décor de la salle.

• Toujours au niveau 1, les bureaux ne sont pas touchés par les travaux autres que de l'entretien courant.

• Salle de lecture :

La salle offre 314 places individualisées (dont 90 places dans l'espace en contrebas le long de la façade) qui ont été pensées avant que l'ordinateur personnel ne se généralise. Elles sont considérées aujourd'hui comme petites. Beaucoup de lecteurs étalent les documents sur deux places et ont besoin de disposer

d'une prise électrique et d'une prise réseau pour utiliser leur ordinateur portable personnel, et notamment pour la recherche sur les inventaires.

Le projet n'est pas de figer ce nombre de places puisqu'il y aura moins de chercheurs. Par ailleurs le temps de consultation (de la séance de travail) se réduit progressivement, les lecteurs ayant pu faire sur internet leurs recherches de cotes préalablement.

On peut estimer le nombre de places nécessaires entre 120 et 150, la dimension actuelle devant au minimum être majorée de 50%. Il semble cependant plus intéressant d'attribuer l'équivalent de 2 places actuelles à chaque lecteur, ce qui permettrait en cas d'affluence de revenir ponctuellement à la situation actuelle.

Une soixantaine de places de la salle de lecture pourraient être supprimées au profit de rayonnages de présentation d'usuels et/ou partiellement remplacées par des plans de travail de grande dimension adaptés à la consultation des grands formats, cartes et plans et autres, et à la consultation des documents numérisés, sur des écrans de qualité.

Un espace « noir » équipé est mis à disposition des lecteurs pour la photographie de documents.

L'espace attenant à la salle de consultation, à l'arrière des guichets, est dédié :

- au mouvement des documents commandés ou en attente de réintégration dans les magasins
- à la gestion de la communication

Les surfaces de dépôt des documents entrants et sortants pourraient être ajustés à la baisse de volume attendue de consultation de documents originaux (du fait du déménagement à Pierrefitte de trois sections). Cependant la possibilité de réserver via internet des documents génère sur les rayons un nombre important de documents en attente de consultation qui peut contrecarrer l'hypothèse de réduction du linéaire des zones de dépôts transitoires.

A proximité des espaces de consultation, les bureaux du Département de l'accueil des publics restent « attachés » à la salle de lecture. Certains bureaux seront aussi transformés en bureaux de passage pour les services d'appui scientifique.

Globalement, si le réaménagement de la salle de lecture peut amener des changements de mobilier intégré à la ligne du mobilier actuel, les travaux à prévoir sont peu significatifs.

Une prise en compte d'une mise à niveau de la distribution courant faible est cependant à prévoir.

- Salle des microformes et des cartes et plans au niveaux 3/ 4 :

Les consultations de microfilms ont donc tendance à régresser même si elles constituent pour un volet très important des collections une grande sécurité (le trésor des chartes royales est accessible depuis les années 50 sous cette forme) Actuellement la salle de consultation des microformes dispose de 60 places. Il est proposé d'en maintenir 30 dans le futur espace dédié aux microformes. Ces lecteurs de microformes sont restés dans la salle des microformes et les mobiliers de rangements ont été resserrés pour ne plus occuper qu'une part de l'espace. Les Cartes et Plans occuperont les espaces résiduels représentant plus de 50% de la surface, et un bureau.

La consultation des cartes et plans pourra être partagée entre cet étage et la salle de lecture suivant des critères à définir.

- Magasins :

Le niveau R-1 est peu impacté par le projet ; certains mobiliers seraient à adapter ou remplacer pour accueillir des cartes et plans.

- Sous-sol des parkings :

Des réserves entreprises et entretien sont prévues dans l'emprise du parking qui nécessiteront une adaptation de la ventilation et/ou un cloisonnement spécifique ainsi qu'une mise en adéquation de la sécurité incendie.

Les hôtels particuliers d'Assy et Breteuil

La faisabilité de la distribution verticale unique entre les hôtels d'Assy et Breteuil a été contrôlée.

Il est à noter que les niveaux du corps de bâtiment sur rue ne sont pas les mêmes que les niveaux du corps de bâtiment sur **cour** dans l'hôtel de Breteuil, c'est donc une circulation verticale permettant de gérer à chaque étage trois niveaux qu'il convient de réaliser.

(Il est possible que plusieurs ascenseurs soient économiquement aussi avantageux que ce scénario.)

• Attribution :

Direction, Direction des fonds (section ancienne et minutier), DACE

La Maison Claustrier

A terme, les AN ne souhaitent pas conserver des locaux dans la Maison Claustrier.

Les interventions qui concernent les Archives nationales sont donc limitées dans ce bâtiment.

Pour permettre les travaux dans les bâtiments Assy et Breteuil, il est cependant utile que ce bâtiment reste disponible pour permettre d'organiser les travaux en site occupé.

La mise en place des collections : détail de la capacité des magasins

Parallèlement à l'établissement du scénario de répartition fonctionnelle des activités, on a testé la capacité des magasins en allouant des magasins à chaque partie de collections.

Le détail de l'implantation test- il revient aux départements de placer les fonds là où ils l'entendent- est fourni en annexe 1.

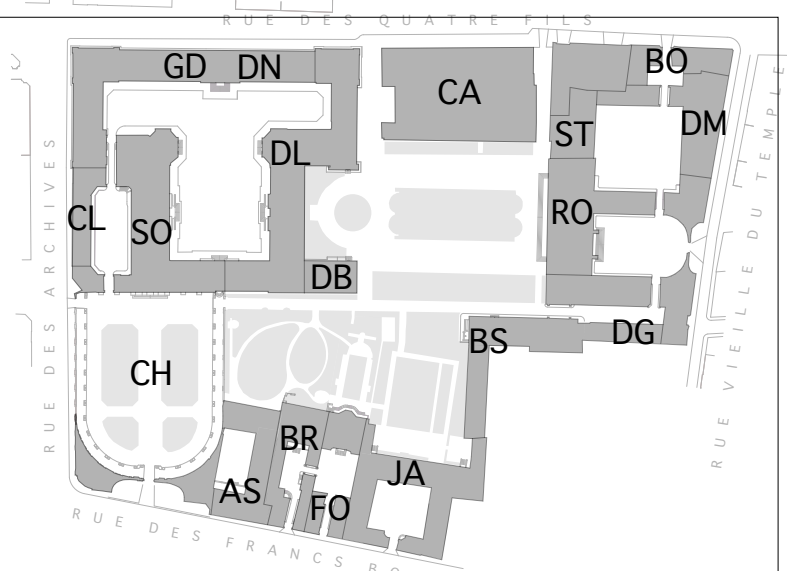
Les cours et Jardins

L'accès du public dans les cours et le jardin Rohan Soubise et leur rôle distributif pour accéder à tous les espaces d'accueil impliquent que tout ou partie des cheminements soient conformes à l'accès des PMR en particulier, des handicapés en général. Le lissage du sol, le balisage pour les malvoyants et les malentendants est à prévoir. Ces interventions devront respecter les interventions de Pascal Cribier.

(Le public n'accède pas à la cour de Guise.)




Plans fonctionnels par niveau

Cf. pages suivantes




- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| AS Hôtel d'Assy | DB Dépôt Braibant |
| BO Hôtel de Boigeslin | DG Dépôt Guerre |
| BR Hôtel de Breteuil | DL Dépôts Louis-Philippe |
| CL Hôtel de Clisson | DM Dépôt Minutier |
| FO Hôtel de Fontenay | DN Dépôt Napoléon III |
| JA Hôtel de Jaucourt | GD Grands Dépôts |
| RO Hôtel de Rohan | CA C.A.R.A.N |
| SO Hôtel de Soubise | CH Cour d'Honneur |
| | BS Bâtiment Sud |
| | ST Bâtiment des Stages |




Faire connaître, partager et transmettre

-  Accueil, convivialité (public/privé)
-  Musée (p/pr)
-  Animations pédagogiques (p/pr)


Communiquer





-  public/privé

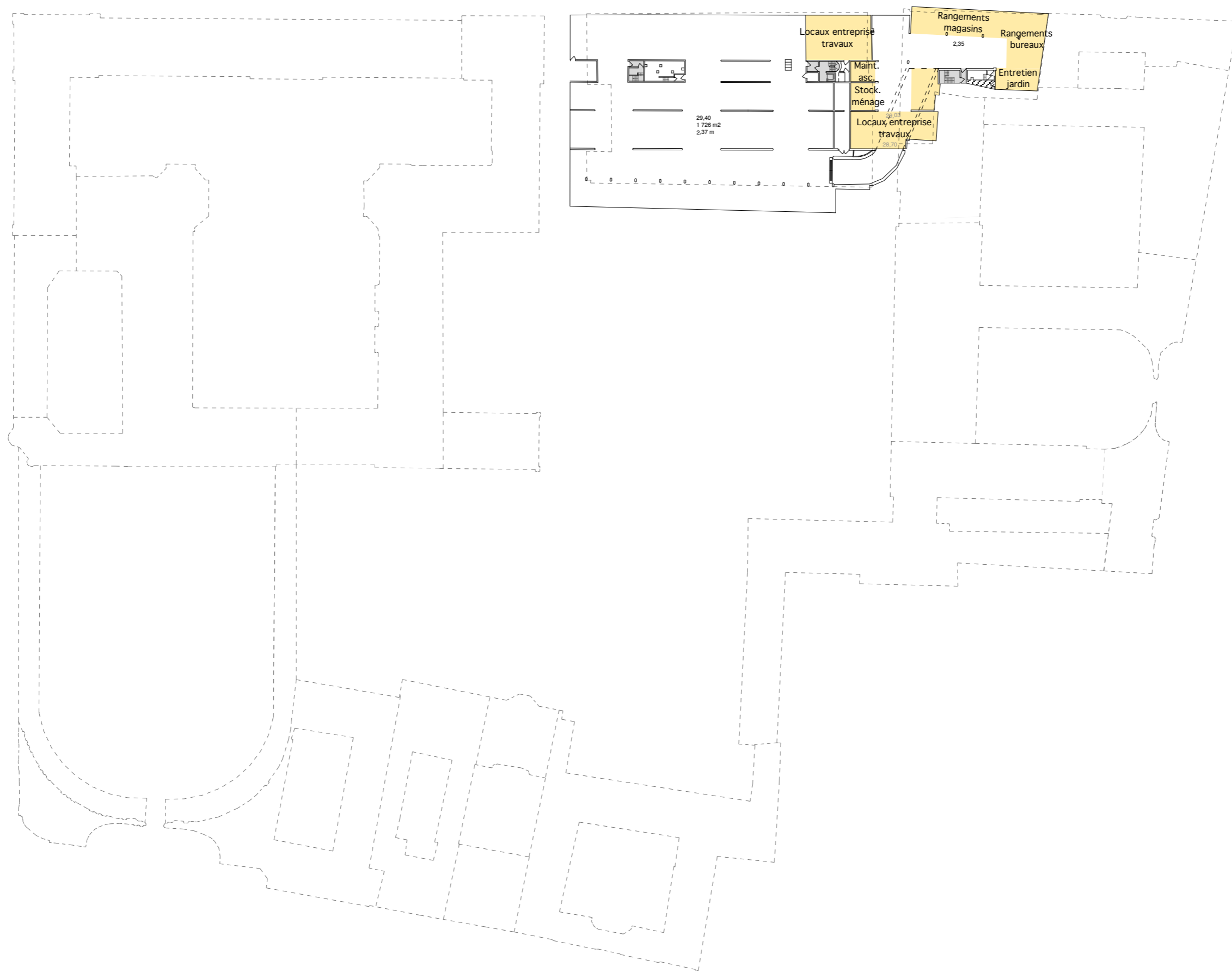
Gérer

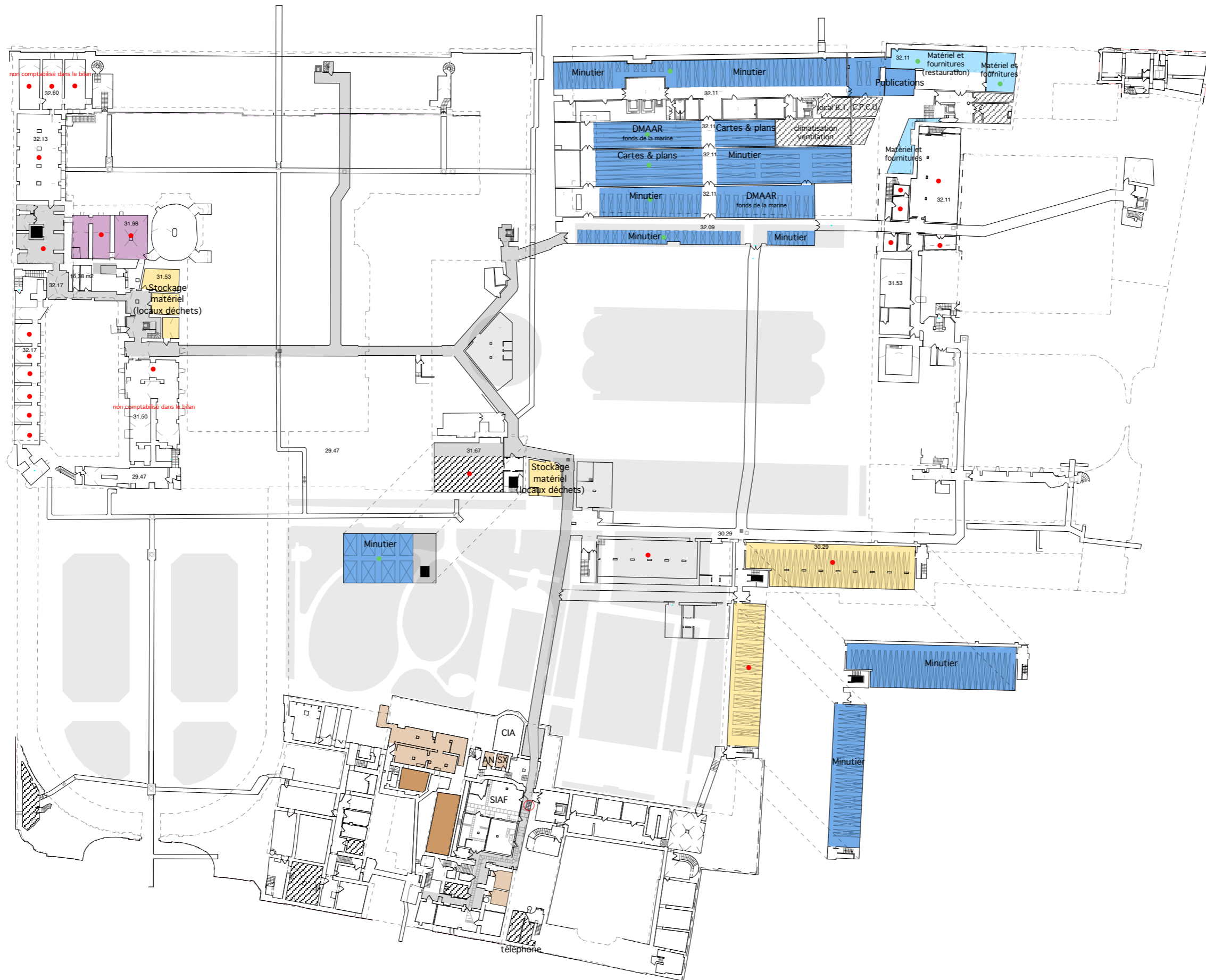
-  Gérer & coordonner
-  Gérer le site : bureaux/ateliers
-  Logements de fonction

Conserver et collecter

-  Espaces de travail/magasins

-  Espaces patrimoniaux
-  Circulations
-  Circulations créées (esc/asc)
-  Locaux techniques





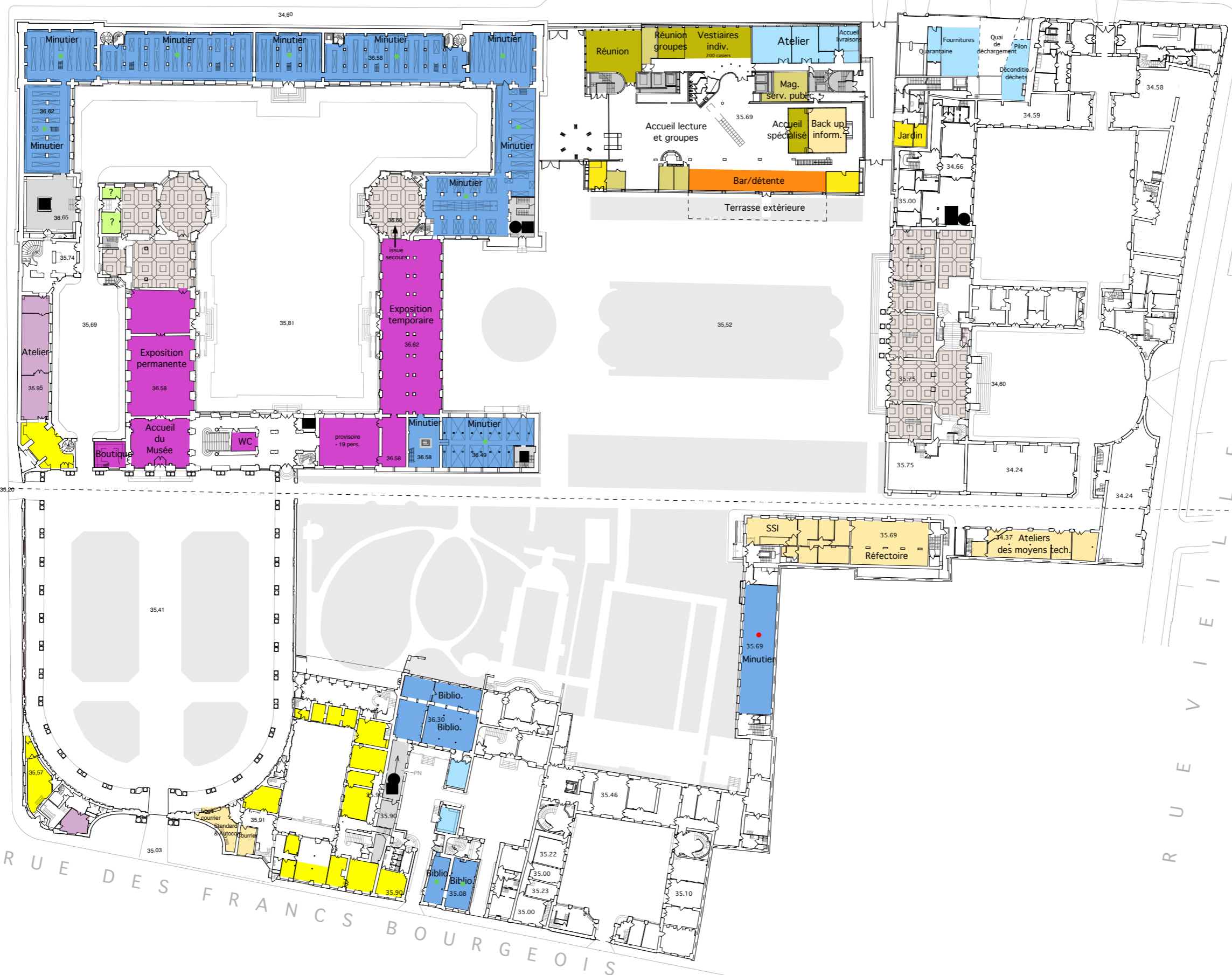
R U E D E S Q U A T R E F I L S

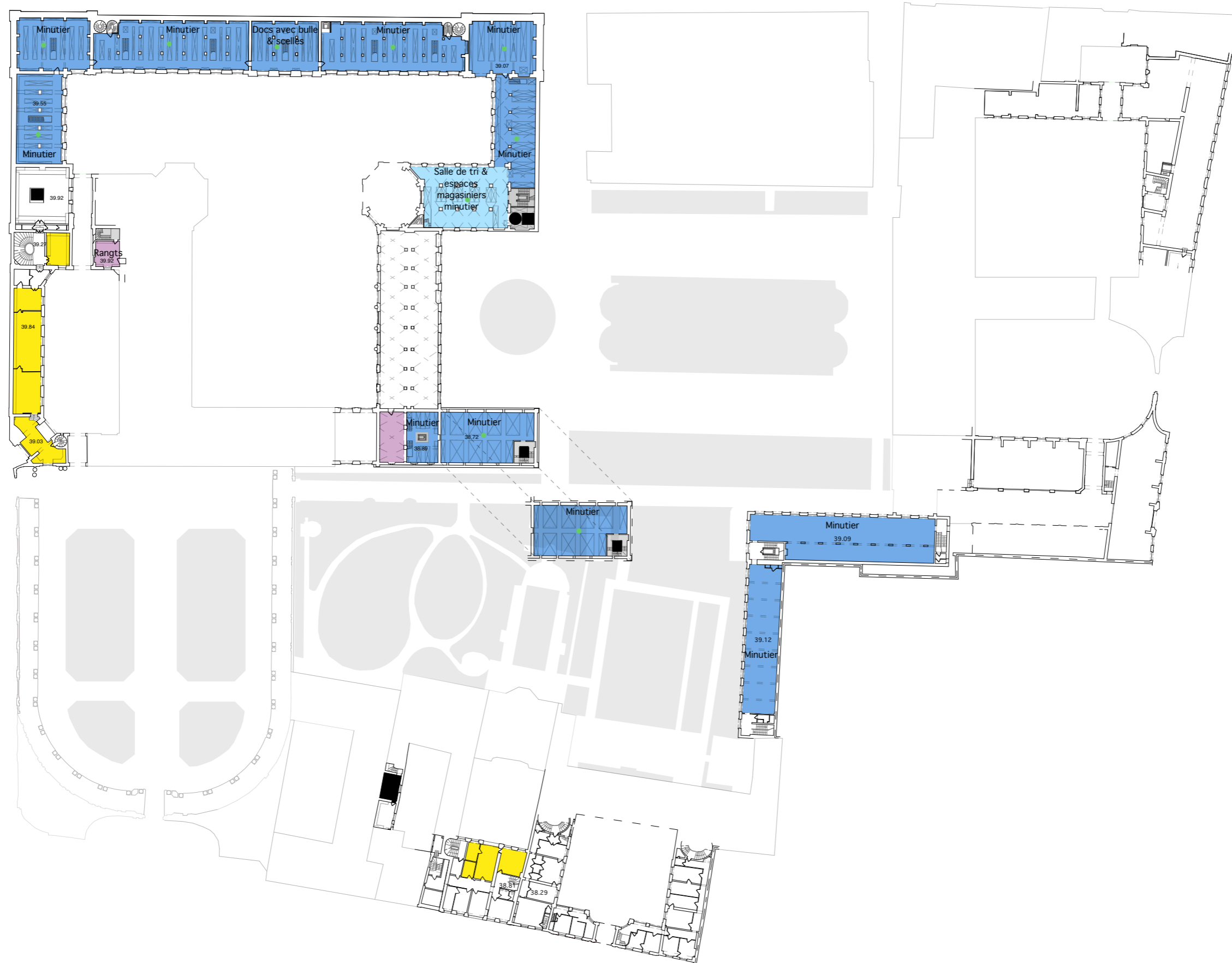
A R C H I V E S

R U E D E S

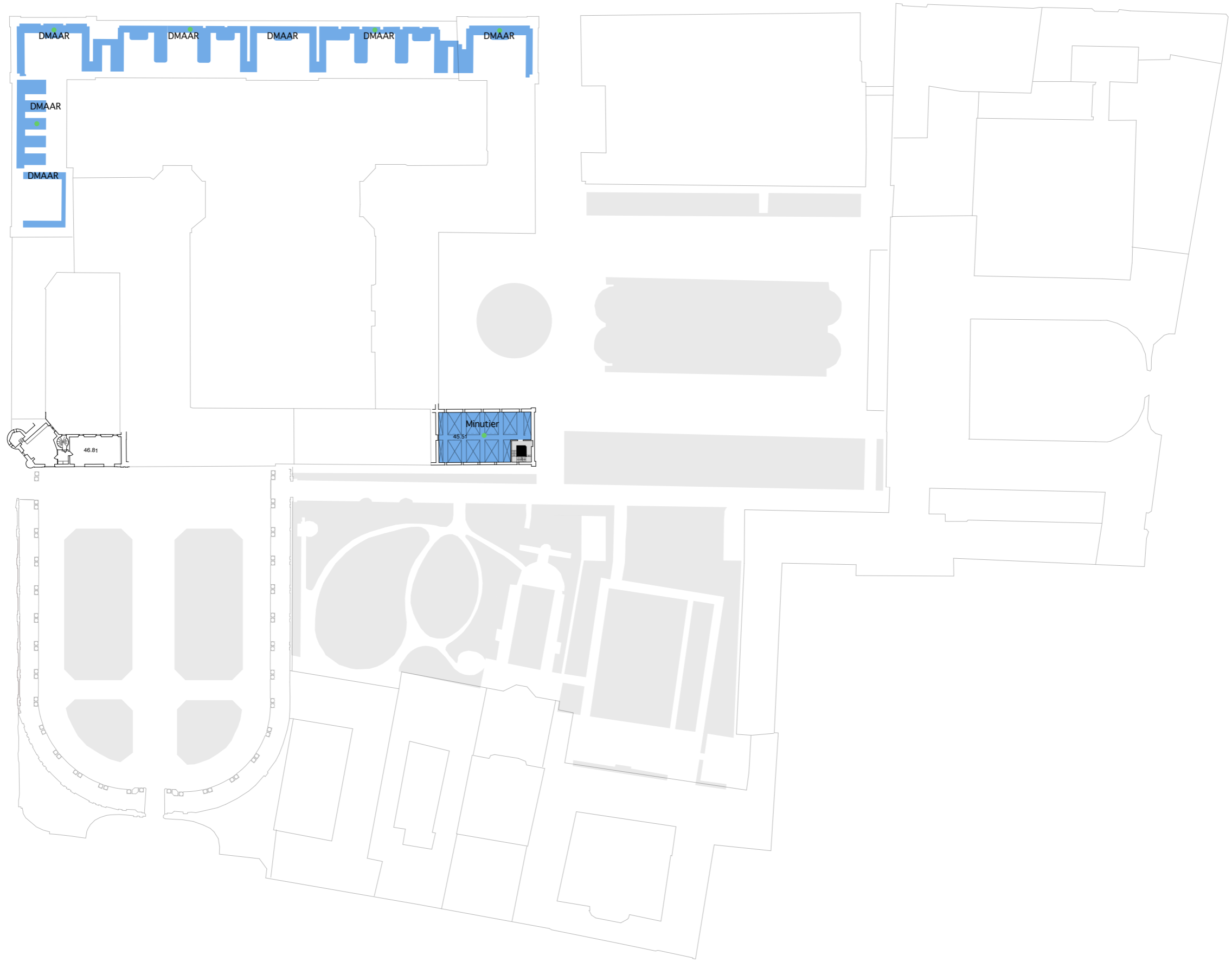
R U E D E S F R A N C S B O U R G E O I S

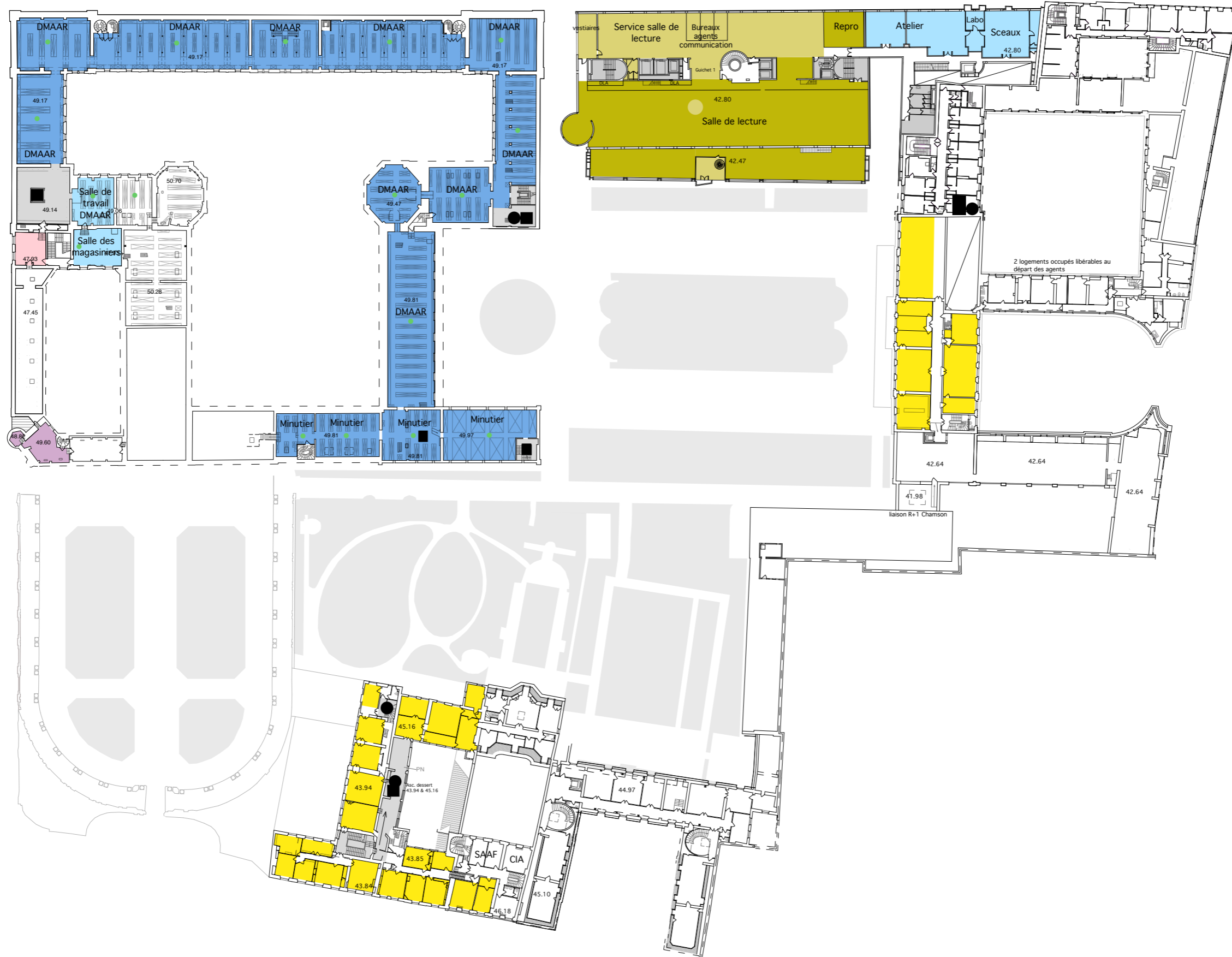
R U E V I E I L L E D U T E M P L E



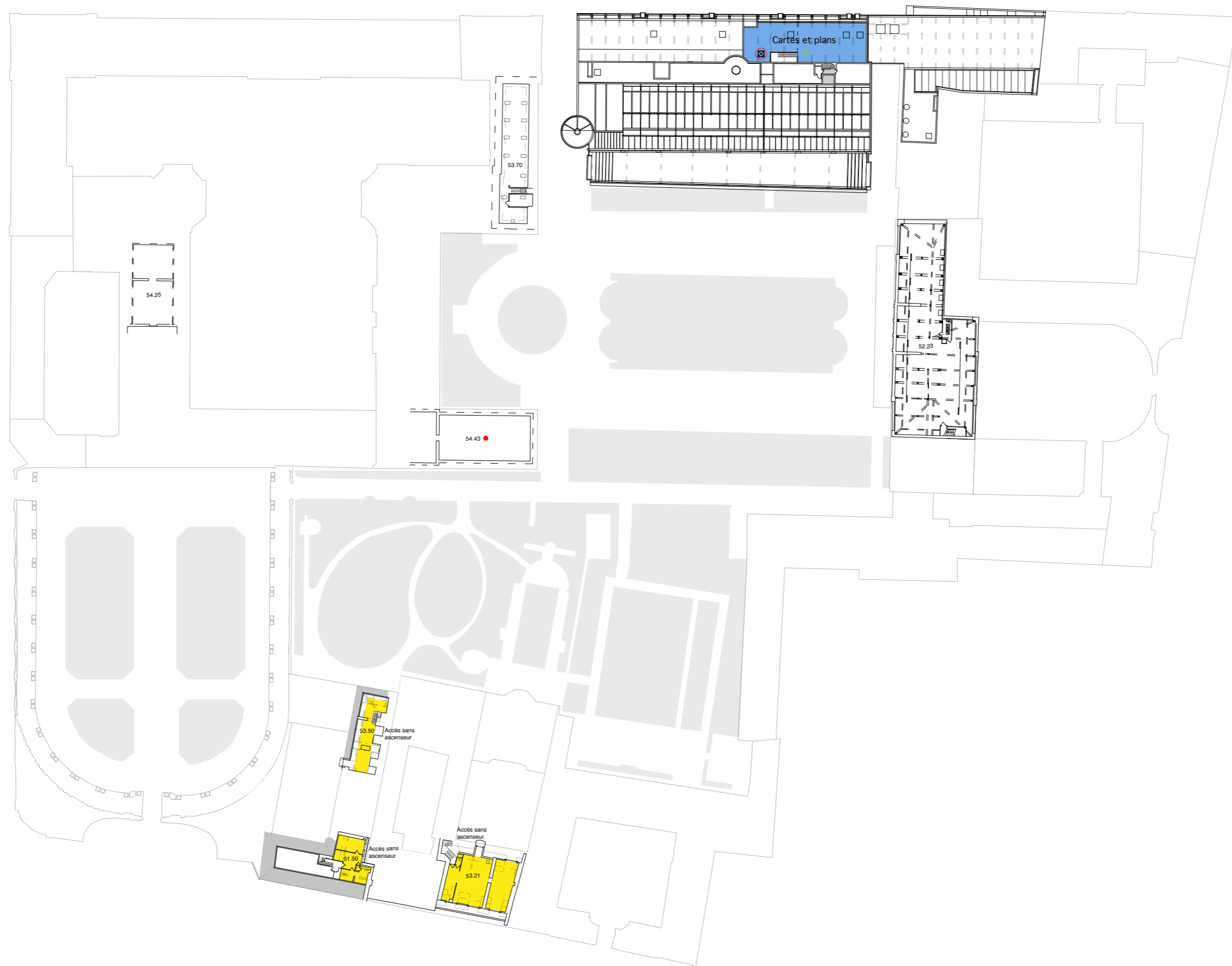


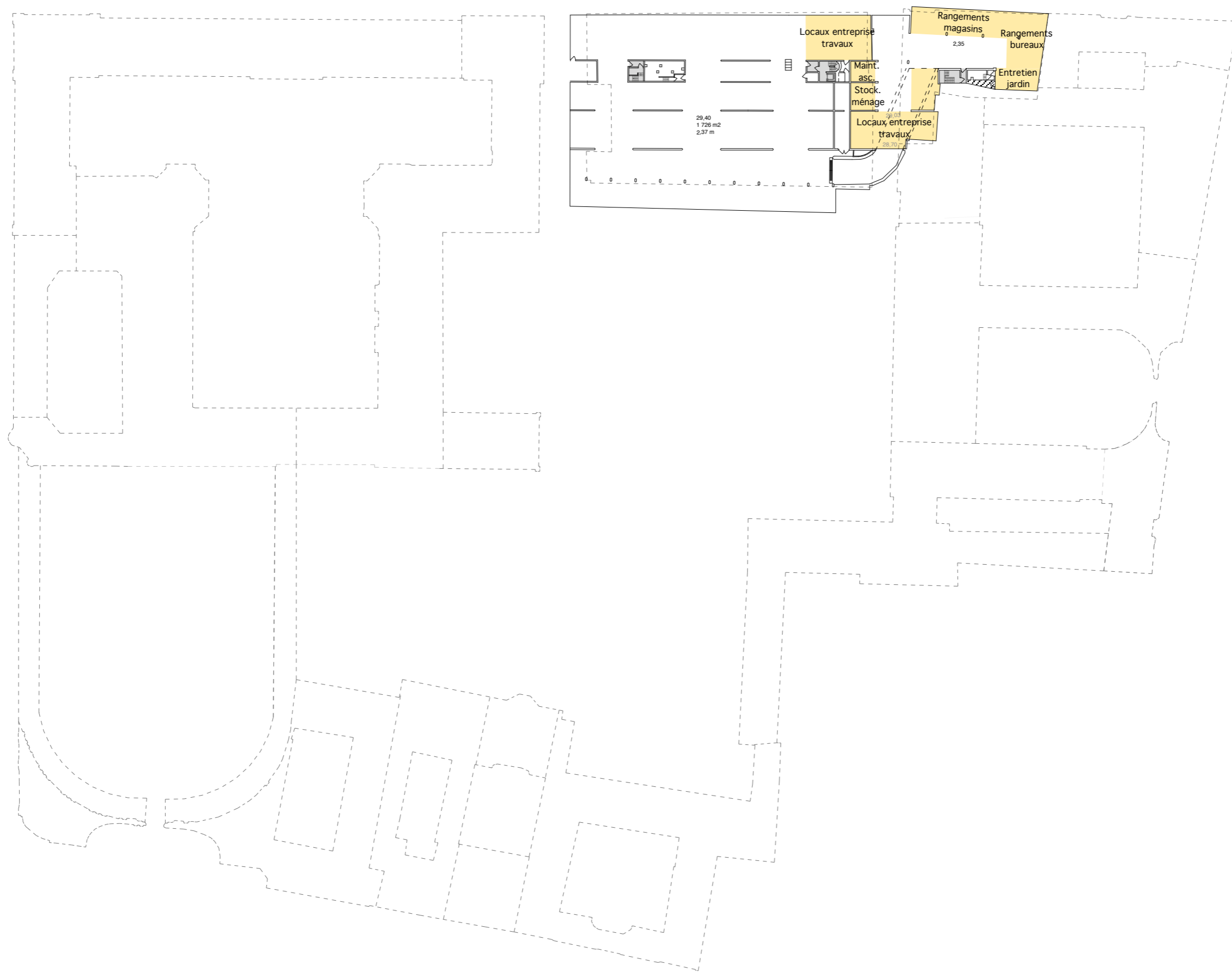














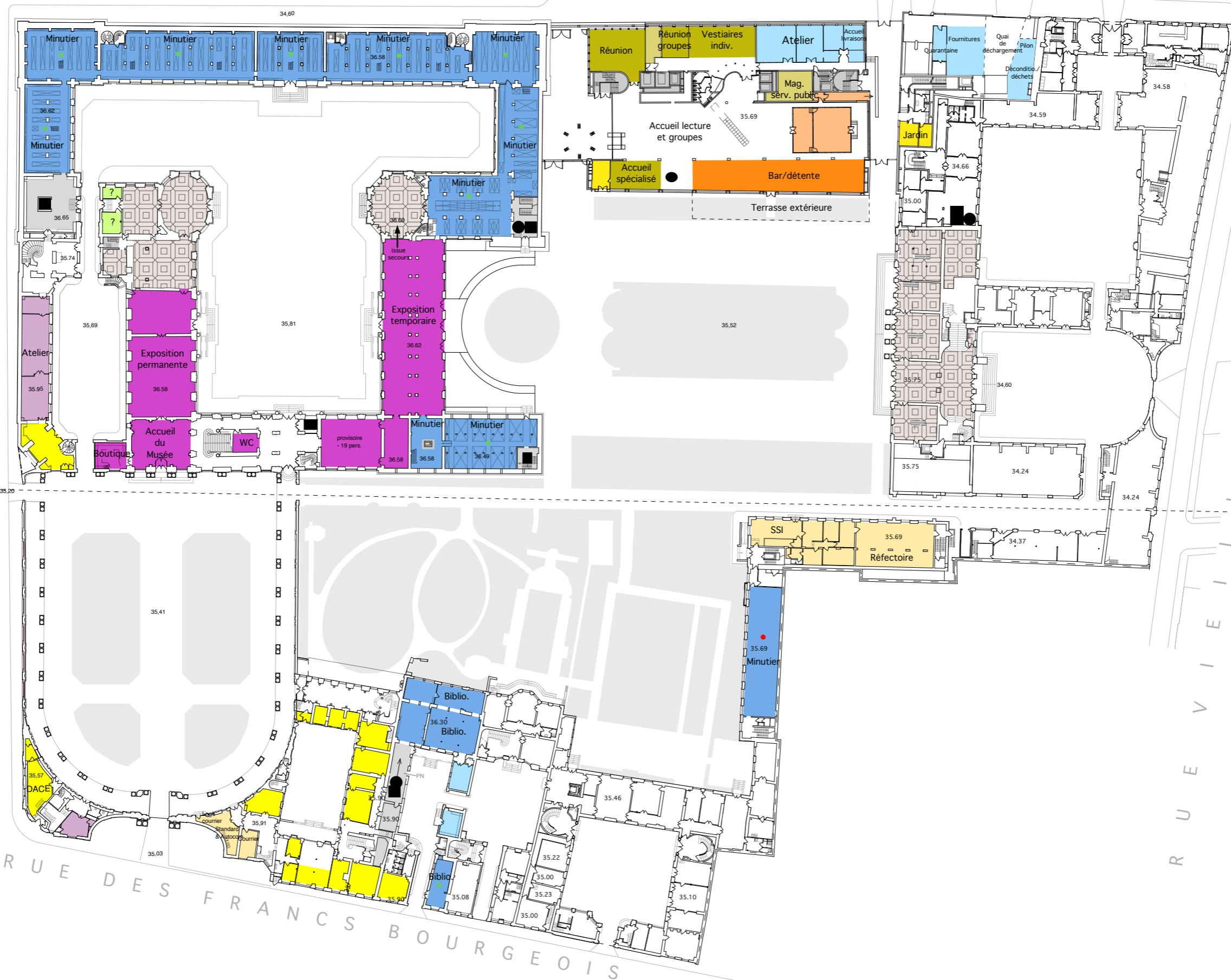
R U E D E S Q U A T R E F I L S

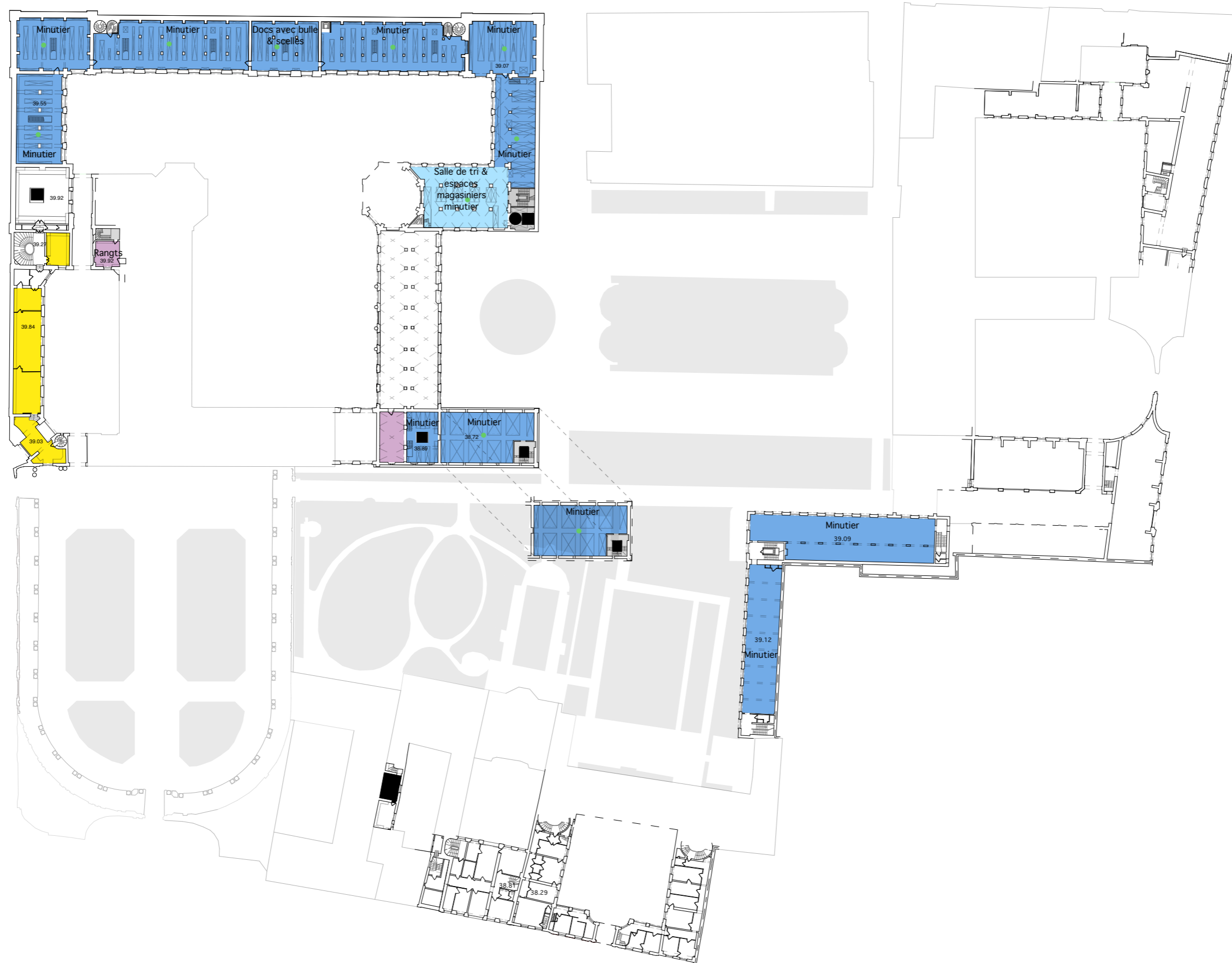
A R C H I V E S

R U E D E S

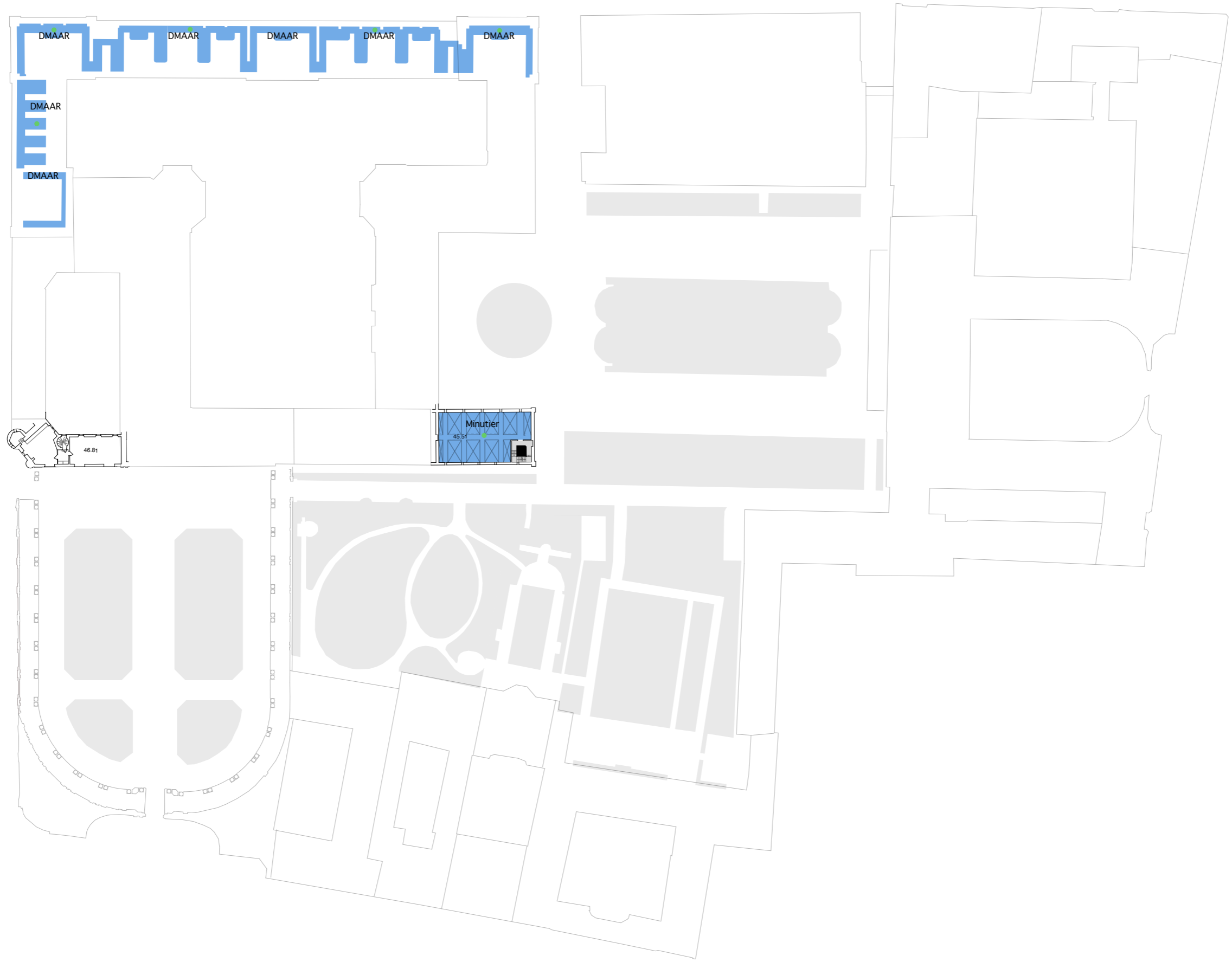
R U E D E S F R A N C S B O U R G E O I S

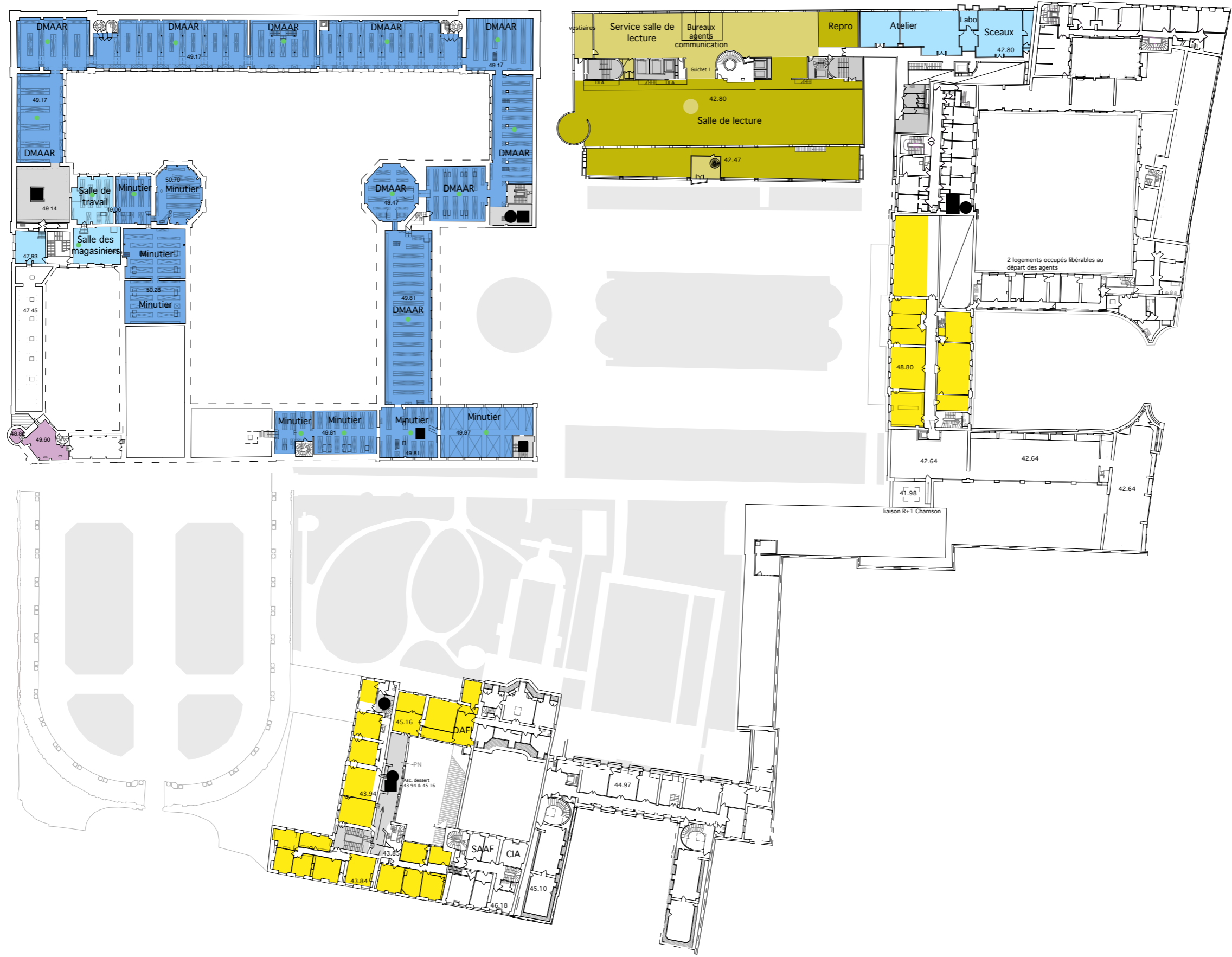
R U E V I E I L L E D U T E M P L E













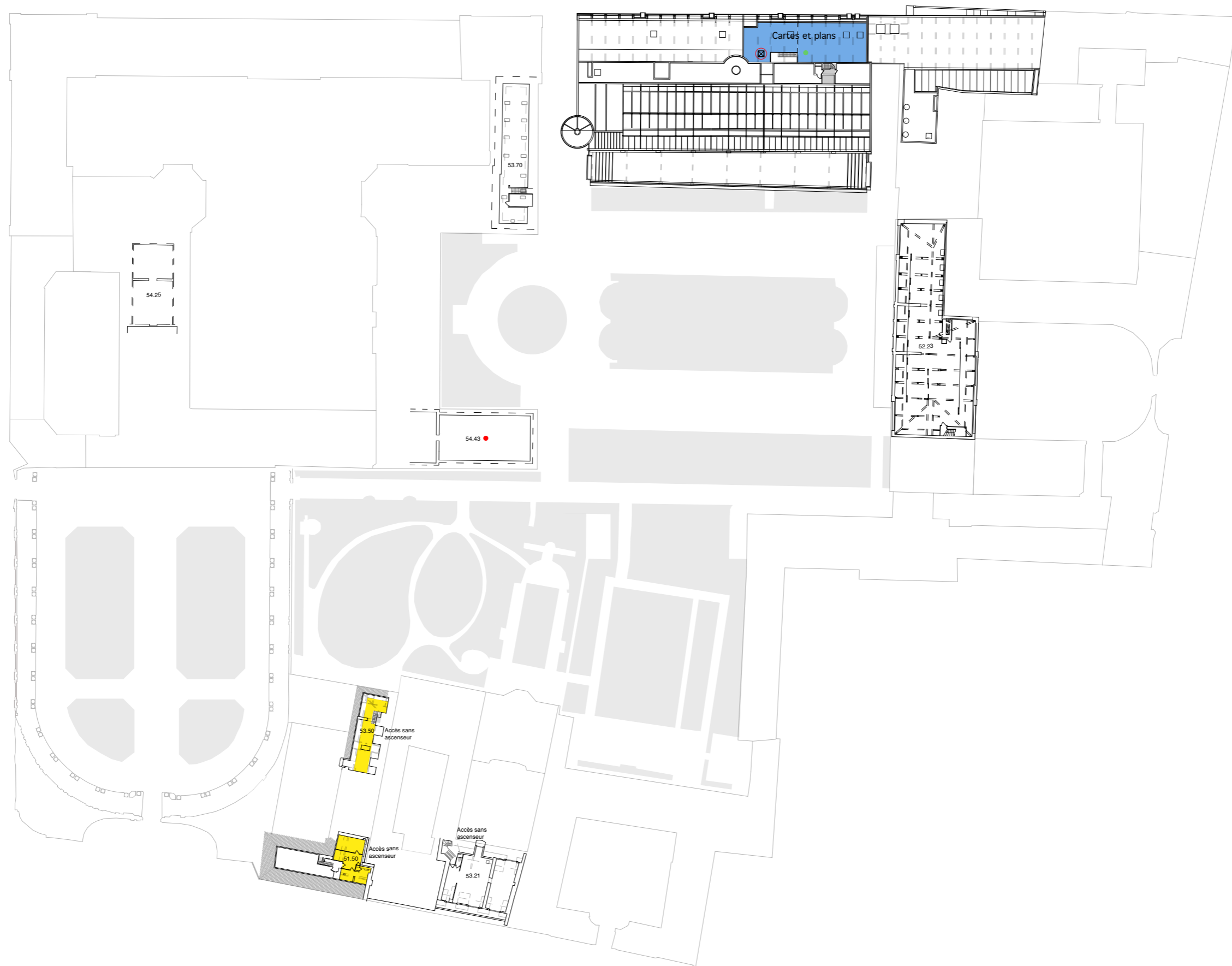


TABLEAU DE SURFACES

COMPARAISON DE L'ETAT DES LIEUX, DES SURFACES PROGRAMMEES ET DES SURFACES AFFECTEES

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE	PROPOSITION 2013				
			SU totale	Localisation	Niveaux	Court Terme	Schéma Directeur
CONSERVER & COLLECTER	20 484 m²	13 204 m²				11 695 m²	13 452 m²
LOGISTIQUE DE LA CONSERVATION	114 m²	150 m²				153 m²	153 m²
MAGASINS D'ARCHIVES & ESPACES DE TRAVAIL INTÉGRÉS	18 030 m²	11 269 m²				9 816 m²	11 615 m²
DMAAR		3 976 m ²	N.III Louis-Philippe	R+1/R+2		4 036 m ²	4 036 m ²
DMC		6 843 m ²	N.III Louis-Philippe Chamson ; à terme Braibant & combles Soubise			5 265 m ²	7 064 m ²
CARTES & PLANS MICROFORMES MOULES		420 m ² 30 m ²	Caran	r+3/r+4 r+1		485 m ² 30 m ²	485 m ² 30 m ²
MAGASINS DE LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE	1 086 m²	1 090 m²	Nap.III /Breteuil	r+3/ rdc&+1		998 m²	957 m²
MAGASIN DES PUBLICATIONS		40 m²	petit caran	ss sol		26 m²	26 m²
ATELIERS DE RESTAURATION	1 254 m²	655 m²				701 m²	701 m²
RESTAURATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES ET SCEAUX	563 m ²	445 m ²	petit caran	r+1/r+2		497 m ²	497 m ²
ANTENNE PÔLE IMAGE	447 m ²	50 m ²	caran	rdc		48 m ²	48 m ²
CONSERVATION PRÉVENTIVE	243 m ²	160 m ²				156 m ²	156 m ²
FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER, TRANSMETTRE	1 394 m²	3 303 m²				3 170 m²	3 425 m²
ACCUEIL GÉNÉRAL & GROUPE		418 m²	Caran			400 m²	400 m²
MUSÉE DES ARCHIVES NATIONALES	1 248 m²	2 445 m²				2 505 m²	2 505 m²
ACCUEIL DU MUSÉE		195 m ²	Soubise	rdc		277 m ²	277 m ²
EXPOSITIONS TEMPORAIRES	450 m ²	600 m ²	Louis-Philippe	rdc		631 m ²	631 m ²
EXPOSITION PERMANENTE	569 m ²	600 m ²				707 m ²	707 m ²
SALONS PRINCIPERS		550 m ²				538 m ²	538 m ²
SERVICES INTERNES		45 m ²	Soubise	rdc/r+1		63 m ²	63 m ²
RÉSERVES DES COLLECTIONS DU MUSÉE	105 m ²	285 m ²				116 m ²	116 m ²
ESPACES DE LOGISTIQUE		170 m ²				173 m ²	173 m ²
SERVICE EDUCATIF	146 m²	200 m²				190 m²	190 m²
ATELIERS		150 m ²	Clisson	r+1		147 m ²	147 m ²
SERVICES INTERNES		50 m ²				43 m ²	43 m ²
CAFETERIA		100 m²				75 m²	330 m²
ESPACE DE DÉTENTE ET RESTAURATION LÉGÈRE	27 m ²	75 m ²	Caran	rdc		75 m ²	200 m ²
Terrasse (ouverture/vue sur jardin)		pm				100 m ²	150 m ²
PRÉPARATION SERVICE		25 m ²					130 m ²
ESPACES EVENEMENTIELS		140 m²				pm	pm
ESPACES TRAITÉUR		40 m ²					
ESPACES ÉVÉNEMENTIELS (colloque, concert, réception...) <i>Cours et jardins</i> <i>Hôtel de Soubise : hall et vestibule, salons princiers</i> <i>Hôtel de Rohan : hall et vestibule, salons</i> <i>Rotonde Louis-Philippe</i>		pm					pm 488 m ² 82 m ²
RANGEMENTS MOBILIER & MATÉRIEL		100 m ²					
COMMUNIQUER	2 501 m²	1 924 m²				2 139 m²	1 986 m²
ACCUEIL PUBLIC	2 501 m²	1 924 m²				2 139 m²	1 986 m²
ACCUEIL GROUPE rappel			caran	rdc			
ACCUEIL PUBLIC SPÉCIALISÉ	523 m ²	90 m ²				100 m ²	100 m ²
INFIRMERIE	15 m ²	15 m ²	caran	rdc		15 m ²	15 m ²
SALLE DE LECTURE	959 m ²	886 m ²	caran	r+2		915 m ²	915 m ²
ESPACES DE CONSULTATION SPÉCIALISÉE	620 m ²	640 m ²				715 m ²	715 m ²
SERVICES INTERNES	398 m ²	293 m ²				394 m ²	241 m ²

GÉRER & COORDONNER	4 894 m ²	2 412 m ²			2 521 m ²	2 355 m ²
DIRECTION		121 m ²			127 m ²	127 m ²
DIRECTION DES FONDS		796 m ²	Assy, Breteuil, Caran		779 m ²	715 m ²
DIRECTION DES PUBLICS		681 m ²	& Tous niveaux		710 m ²	647 m ²
DIRECTION DE L'APPUI SCIENTIFIQUE		200 m ²	Claustrier dans un 1er temps		173 m ²	214 m ²
ESPACES COMMUNS	216 m ²	337 m ²			309 m ²	333 m ²
LOCAUX SOCIAUX		55 m ²			115 m ²	115 m ²
CENTRES D'ÉTUDES & ASSOCIATIONS		222 m ²			309 m ²	205 m ²
GÉRER LE SITE	1 153 m ²	1 128 m ²			1 319 m ²	1 081 m ²
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DIRAFI		122 m ²			140 m ²	140 m ²
FONCTIONS LOGISTIQUES & SUPPORTS	758 m ²	831 m ²		0 m ²	966 m ²	728 m ²
LOGES D'ORIENTATION		12 m ²			cf. courrier	cf. courrier
SURVEILLANCE DES COURS & JARDINS		24 m ²	petit caran	rdc	23 m ²	23 m ²
COURRIER		30 m ²	assy	rdc	42 m ²	42 m ²
ACCUEIL DES LIVRAISONS		15 m ²			16 m ²	16 m ²
SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET SÛRETÉ		133 m ²			133 m ²	133 m ²
SERVICE INFORMATIQUE (cf. DSI)		20 m ²			20 m ²	20 m ²
ATELIERS DES MOYENS TECHNIQUES BÂTIMENTS		190 m ²	atelier puis fusion avec l'atelier du musée		285 m ²	47 m ²
RANGEMENTS BUREAUX & SALLES DE RÉUNION		50 m ²			75 m ²	75 m ²
RANGEMENT MAGASINS		50 m ²			75 m ²	75 m ²
LOCAUX MÉNAGE		70 m ²	ss-2 petit caran		57 m ²	57 m ²
LOCAUX DÉCHETS & RECYCLAGE		37 m ²	ss-2 petit caran		40 m ²	40 m ²
LOCAUX ENTREPRISES TRAVAUX		200 m ²	ss-2 petit caran		200 m ²	200 m ²
LOGEMENTS DE FONCTION (nécessité de service)	395 m ²	175 m ²			213 m ²	213 m ²
STATIONNEMENT	1 451 m ²	pm			1 100 m ²	

TOTAL SU ARCHIVES NATIONALES	30 425 m²	21 970 m²			20 844 m²	22 299 m²
-------------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--	--	-----------------------------	-----------------------------

Rappel programme /scénario 2012

22 548 m²

21 262 m²

L'augmentation des surfaces entre le schéma de court terme et le schéma directeur résulte de soustraction et d'addition :

- Les surfaces occupées dans la maison Claustrier et l'atelier de menuiserie de la Ruelle de la Roche sont libérées (-230 m²; - 235 m²). Ces bâtiments représentent respectivement 565 m² et 235 m² de surface utile, ou 782 m² et 244 m² de surface dans œuvre.
- Le bâtiment Braibant et les combles de l'hôtel Soubise nécessitant des travaux pourraient être réservés à l'extension des collections du Minutier des notaires de Paris (+1 393 m²; + 406 m²)
- La création d'un restaurant au rez-de-chaussée du Caran augmente la surface utile par la réduction des surface du hall du Caran (+ ou-80 m² schéma directeur).

L'évolution des surfaces par rapport au scénario d'avril 2012 où le site était partagé avec la MHF repose sur une augmentation des surfaces de magasin à destination du Minutier ; en revanche les surfaces prévues pour les hors formats, notamment les cartes et plans sont réduites. Les espaces de travail sont rationalisés par leur regroupement.

Les éléments de programmes précédemment mutualisés avec la maison de l'Histoire de France ont été réduits ou supprimés.

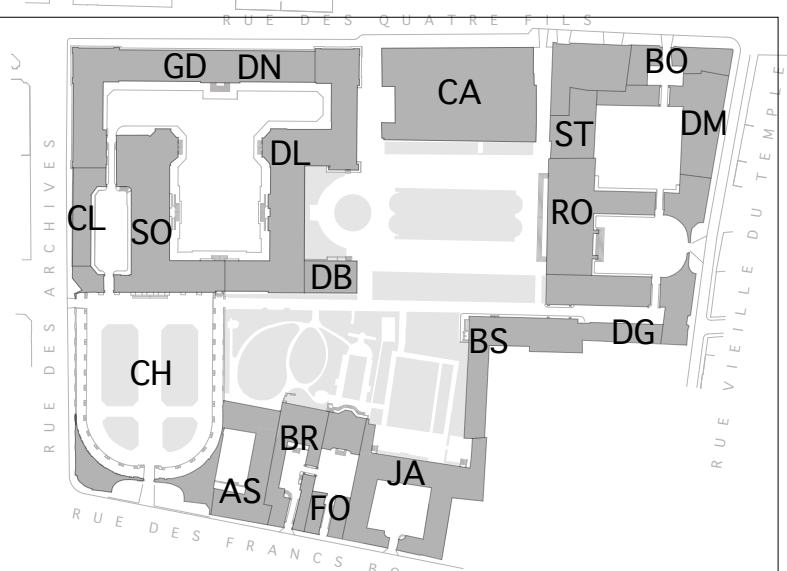
ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX

L'estimation du coût des tableaux est établie, corps de bâtiment par corps de bâtiment, en reprenant le niveau de travaux préconisé dans le tableau détaillé des surfaces par fonctions du schéma directeur présentés ci-après :

- N0 : aucune intervention ; cela ne veut pas dire 0 dépense ; il peut y avoir des protection à mettre en place par exemple.
- N1 : mise en propreté des locaux (peinture, revêtement de sol, complément Courant fort ou courant faible)
- N3 : petits aménagements de second œuvre
- N4 : rénovation complète




Le Niveau 2 qui correspond à la mise en sécurité est intégré aux travaux particuliers de chaque bâtiment. En effet aux travaux classés par niveau d'intervention liée à l'évolution des fonctionnalités dans les espaces, s'ajoutent des travaux de fond liés à l'état des bâtiments.

Ont été aussi classés dans les interventions particulières, l'aménagement muséographiques des espaces du musée dans l'hôtel Soubise.




- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| AS Hôtel d'Assy | DB Dépôt Braibant |
| BO Hôtel de Boigeslin | DG Dépôt Guerre |
| BR Hôtel de Breteuil | DL Dépôts Louis-Philippe |
| CL Hôtel de Clisson | DM Dépôt Minutier |
| FO Hôtel de Fontenay | DN Dépôt Napoléon III |
| JA Hôtel de Jaucourt | GD Grands Dépôts |
| RO Hôtel de Rohan | CA C.A.R.A.N |
| SO Hôtel de Soubise | CH Cour d'Honneur |
| | BS Bâtiment Sud |
| | ST Bâtiment des Stages |




Faire connaître, partager et transmettre

-  Accueil, convivialité (public/privé)
-  Musée (p/pr)
-  Animations pédagogiques (p/pr)


Communiquer





-  public/privé

Gérer

-  Gérer & coordonner
-  Gérer le site : bureaux/ateliers
-  Logements de fonction

Conserver et collecter

-  Espaces de travail/magasins

-  Espaces patrimoniaux
-  Circulations
-  Circulations créées (esc/asc)
-  Locaux techniques

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
TOTAL ARCHIVES NATIONALES	30 425 m2				21 970 m2			20 844 m2	22 453 m2			
CONSERVER & COLLECTER	20 484 m2				13 204 m2			11 695 m2	13 452 m2			
LOGISTIQUE DE LA CONSERVATION	114 m2				150 m2			153 m2	153 m2			
ENTRÉE DES COLLECTIONS	114 m2				135 m2			137 m2	137 m2			
Garage véhicules de service												
Accès livraisons	55 m2		1	75 m2	75 m2	petit caran	rdc	75 m2	75 m2			
Quai de déchargement												
Espace de dégagement et d'entrée des fonds	45 m2		1									
Pilon			1									
Local déconditionnement/déchets			1	45 m2	45 m2	petit caran	rdc	47 m2	47 m2			
Rangement matériel de manutention			1	pm	pm	répartis	ss sol	pm	pm			
Salle quarantaine	14 m2		1	15 m2	15 m2	petit caran	rdc	15 m2	15 m2			
MAGASINS D'ARCHIVES	18 030 m2				11 269 m2			9 816 m2	11 615 m2			
ESPACES DE TRAVAIL & MAGASINS DU DMAAR					3 976 m2			4 036 m2	4 036 m2			
Magasins					3 836 m2			3 896 m2	3 896 m2			
Fonds restant en place					2 216 m2	Napoléon III	r+1 & mez. r+2	1 282 m2	1 282 m2	0+2		
						Louis-Philippe	r+1	726 m2	726 m2	0+2		
						N. III/Louis Philippe	r+1/r+1demi	108 m2	108 m2	0+2		
						Caran Marine	ss sol	100 m2	100 m2	0		
Fonds déplacés, desserés et accroissement					1 500 m2	Napoléon III	r+1 & r+2	473 m2	473 m2	0+2		
						Louis-Philippe	r+2 (n.2,3,4)					
						N. III/Louis Philippe	r+2/n.2,3)	1 102 m2	1 102 m2	4		isolation combles surf. au sol n2 : 680 m2
Bullier (déplacés)	26 m2				120 m2	Napoléon III	entresol	105 m2	105 m2	2+3		
Zones de travail					140 m2			140 m2	140 m2			
salle de tri & de travail			1	60 m2	60 m2	Soubise	r+2	62 m2	62 m2	1		
annexe espace matériel et fournitures			1	10 m2	10 m2							
salle des magasiniers			1	30 m2	30 m2							
Bureau-détente			1	20 m2	20 m2	Soubise	r+2	58 m2	58 m2	1		
Zone de réintégration			1	20 m2	20 m2	Napoléon III	SS	20 m2	20 m2	1		

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
ESPACES DE TRAVAIL & MAGASINS DU DMC					6 843 m2			5 265 m2	7 064 m2			
Magasins					6 628 m2			5 010 m2	6 809 m2			
Fonds restant en place					931 m2	Louis-Philippe	r+2	41 m2	41 m2	1+2		
						Braibant	ss		140 m2	1+2		
						Caran	ss sol	750 m2	750 m2	0		
						Caran	ss sol	230 m2	230 m2	0		
						Braibant	rdc à r+7		1 253 m2		4	& mise en jeu mobilier
Fonds déplacés, desserés & accroissement					5 697 m2	Louis Phi./Braibant	rdc à r+2	440 m2	440 m2	4		
						Louis Philippe	rdc/entresol	705 m2	705 m2	1+2		
						Napoléon III	rdc/entresol	1 502 m2	1 502 m2	1+2		
						Chamson	ss1, rdc, ent, r+1	1 342 m2	1 342 m2	0+2		
						Soubise	r+2 à r+4		406 m2		4	
Zones de travail					215 m2			255 m2	255 m2			
salle de tri & de travail			1	60 m2	60 m2							
annexe espace matériel et fournitures			1	15 m2	15 m2							
salle des magasiniers Minutier 1			1	30 m2	30 m2	Louis Philippe	entresol	170 m2	170 m2	3		
Bureau-détente 1			1	20 m2	20 m2							
Zone de réintégration 1			1	20 m2	20 m2	Louis-Philippe	sous-sol	20 m2	20 m2	1		
salle des magasiniers Minutier 2			1	30 m2	30 m2					1		
Bureau-détente 2			1	20 m2	20 m2	Chamson	r+1	45 m2	45 m2			
Zone de réintégration 2			1	20 m2	20 m2	Chamson	sous-sol	20 m2	20 m2	1		
ESPACE DE TRAVAIL & MAGASINS DES CARTES & PLANS					420 m2			379 m2	379 m2			
Magasin des cartes et plans en berceaux	785 m2		1	180 m2	180 m2	Caran	ssol	55 m2	55 m2	0		
Magasin des cartes et plans en meubles à tiroirs			1	240 m2	240 m2							équipement mobilier non intégré à l'estimation
Magasin photographies				pm	pm	Caran	r+3/r+4	324 m2	324 m2	1+2		
Salle de tri				pm intégré	pm intégré							
MAGASIN DES MICROFORMES**	359 m2		1	pm	pm	Caran	r+3	106 m2	106 m2	0		intégrés dans consultation spécialisée
MAGASIN DES MOULES					30 m2	Caran	r+1	30 m2	30 m2	2		
MAGASINS DE LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE	1 086 m2				1 090 m2			998 m2	957 m2			
Magasins					1 050 m2			964 m2	923 m2			
Périodiques						Napoléon III	r+3	488 m2	488 m2	4		
Ouvrages						Breteuil	r+1	435 m2	435 m2			Le rdc Claustrier est abandonné à terme
						Claustrier	rdc	41 m2		1+2		
Zone de travail					40 m2			34 m2	34 m2			
salle de tri & de travail				cf. bureaux		breteuil	xxx			1+2		
annexe espace matériel et fournitures			1	40 m2	40 m2	breteuil	rdc	34 m2	34 m2	1+2		
RÉSERVES PUBLICATIONS					40 m2	Caran/petit caran	ss sol	26 m2	26 m2	D		

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
ESPACES DE RESTAURATION	1 254 m2	15			655 m2			701 m2	701 m2			
ATELIER DE RESTAURATION-CONSERVATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES ET MOULAGE DES SCEAUX	563 m2				445 m2	petit caran	r+1/r+2	497 m2	497 m2			
Bureau responsable d'atelier	32 m2	3	1	15 m2	15 m2	petit caran	r+2	76 m2	76 m2			
Transit	39 m2			25 m2	25 m2							
Espace de réception, diagnostic et restitution	17 m2		1	15 m2	15 m2							
Dépoussiérage	4 m2		1	10 m2	10 m2							
Atelier "parchemin et papier"		5			170 m2							
Atelier de restauration	121 m2		1	70 m2		petit caran	r+1	205 m2	205 m2			
Zone humide	128 m2		1	30 m2								
Zone de traitement	91 m2		1	70 m2								
Atelier de dorure	24 m2		1	0 m2	0 m2							
Atelier des sceaux		2			60 m2							
Atelier de restauration	30 m2			30 m2		petit caran	r+2	80 m2	80 m2			
Laboratoire	11 m2		1	10 m2								
Moulages	20 m2		1	20 m2								
Services communs												
Atelier de conditionnement			1	45 m2	45 m2	petit caran	r+2	45 m2	45 m2			
Rangement matériel et fournitures	35 m2		1	65 m2	65 m2	caran	sssol-1	66 m2	66 m2			
Laboratoire d'analyse			1	20 m2	20 m2	petit caran	r+2	26 m2	26 m2			
Rangement produits chimiques	12 m2		1	5 m2	5 m2							
Salle de détente			1	15 m2	15 m2	pm palier r+1 p.c.						
Sanitaires personnel	5 m2		2	5 m2	10 m2	pm palier r+2 p.c.						
ANTENNE PÔLE IMAGE	447 m2	1	1	50 m2	50 m2	caran	rdc	48 m2	48 m2			
CONSERVATION PRÉVENTIVE	243 m2				160 m2			156 m2	156 m2			
Bureau responsable		1	1	15 m2	15 m2	caran	rdc	56 m2	56 m2			
Atelier	43 m2	3	1	45 m2	45 m2							
Espaces de stockage fournitures et matériel de conservation	200 m2		1	100 m2	100 m2	petit caran	rdc	100 m2	100 m2			

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER, TRANSMETTRE	1 394 m2				3 303 m2			3 170 m2	3 425 m2			
ACCUEIL GÉNÉRAL & GROUPES		2			418 m2			400 m2	400 m2			
INFORMATION GÉNÉRALE, ORIENTATION, ATTENTE					388 m2							
Sas			1	8 m2	8 m2							
Banque d'accueil, point boutique		2	1	30 m2	30 m2							
Espace d'interprétation du site et des collections			1	100 m2	100 m2							
Déambulation			1	200 m2	200 m2	caran	rdc				3	
Prise en charge et attente des groupes			1	50 m2	50 m2							
SANITAIRES	22 m2		6	5 m2	30 m2							
MUSÉE DES ARCHIVES NATIONALES	1 248 m2	2			2 445 m2			2 505 m2	2 505 m2			
ACCUEIL DU MUSÉE					195 m2			277 m2	277 m2			
Hall et billetterie, information	95 m2	2	1	100 m2	100 m2							
Vestiaires groupes relais			1	15 m2	15 m2	Soubise	rdc	248 m2	248 m2		4	
Mise à disposition d'audioguides			1	15 m2	15 m2							
Sanitaires et espace bébé	29 m2		6	5 m2	30 m2							
Point boutique				30 m2	30 m2	Soubise	rdc	30 m2	30 m2		0	
Régie des recettes			1	5 m2	5 m2							Déjà fait par les AN
EXPOSITIONS TEMPORAIRES	450 m2				600 m2	LP	rdc/r+1	631 m2	631 m2		4	
EXPOSITION PERMANENTE	569 m2				600 m2	Soubise	rdc/r+1	707 m2	707 m2		4	en lien avec MH
dont salle de projection	42 m2											
SALONS PRINCIERS					550 m2	Soubise	rdc/r+1	538 m2	538 m2		1+2+MH	en lien avec MH
SERVICES INTERNES					45 m2		rdc	63 m2	63 m2			
Espace de repos et vestiaire des agents d'accueil			1	30 m2	30 m2	Soubise colonnade		38 m2	38 m2		1	
Rangement fournitures			1	15 m2	15 m2	Soubise colonnade	entresol	26 m2	26 m2		1	
RÉSERVES DES COLLECTIONS DU MUSÉE	105 m2				285 m2			116 m2	116 m2			
Documents			1	115 m2	115 m2							Réserve de proximité.
Objets			1	150 m2	150 m2	Soubise	entresol	22 m2	22 m2		1+2	Eloignement de Paris des réserves
Objets métalliques			1	20 m2	20 m2	Louis-Philippe-Br.	entresol	40 m2	40 m2		1+2	muséales en
ESPACES DE LOGISTIQUE					170 m2			173 m2	173 m2			
Atelier de montage & encadrement					pm							
Espace de préparation des expositions			1	80 m2	80 m2	Clisson	rdc	123 m2	123 m2		1+2	maintien en place mais réduction des surface
Réserve transit : départ/retour prêts expositions extérieures			1	40 m2	40 m2							
Rangement structures scénographiques des expositions			1	50 m2	50 m2	Soubise	ss sol	50 m2	50 m2		1+2	mise en propreté et sécurité sous-sol

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
SERVICE EDUCATIF	146 m2				200 m2			190 m2	190 m2			
ATELIERS					150 m2			147 m2	147 m2			
Vestiaires & sanitaires des scolaires			1	30 m2	30 m2	Clisson	r+1	32 m2	32 m2	1		
Ateliers pédagogiques	115 m2		2	60 m2	120 m2	Clisson	r+1	115 m2	115 m2			
SERVICES INTERNES					50 m2			43 m2	43 m2			
Réserve pour matériel pédagogique			1	20 m2	20 m2							
Bureau professeurs et médiateurs	31 m2		1	30 m2	30 m2	Clisson	r+2	43 m2	43 m2	1		
CAFETERIA					100 m2			75 m2	330 m2			
ESPACE DE DÉTENTE ET RESTAURATION LÉGÈRE	27 m2				75 m2	Caran	rdc	75 m2	200 m2	3	4	A terme, aménagement d'un restaurant au rez-de-chaussée du Caran sur jardin. En attendant, amélioration de l'installation existante et accès à terrasse à constituer dans le jardin.
Terrasse (ouverture/vue sur jardin)					pm			100 m2	150 m2	4	4	
PRÉPARATION SERVICE					25 m2	Caran	rdc		130 m2		4	
Préparation-production et services annexes												
Local poubelles												
Stock mobilier												
Livraisons												
ESPACES EVENEMENTIELS					140 m2			pm	pm			
LOCAL TRAITEUR			2	20 m2	40 m2					3		Catering mobile ; prises extérieures "ambulants" dans 3 cours
Soubise												
Rohan												
ESPACES ÉVÉNEMENTIELS (conférences, colloques, concerts, réceptions...)												
Cours et jardins					pm							
Hall et vestibule de l'hôtel de Soubise								pm				Répartis selon opportunité en relation avec les aménagements MH et le musée
Salons princiers de l'hôtel de Soubise								pm				
Hall et vestibule de l'hôtel de Rohan								140 m2		1+2+MH		
Salons de l'hôtel de Rohan								348 m2				
Rotonde Louis-Philippe								82 m2				
RANGEMENTS MOBILIER & MATÉRIEL			2	50 m2	100 m2							
Soubise						Soubise	ss	48 m2		1+2		mise en proprété et sécurité sous-sol
Rohan						Rohan	r+2	50 m2		1+2		mise en proprété et sécurité
SANITAIRES PUBLIC							ss					
Soubise			8	5 m2	40 m2			pm	pm			commun avec le musée
Rohan								pm	à préciser		4	

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
COMMUNIQUER	2 501 m2				1 924 m2			2 139 m2	2 139 m2			
ACCUEIL PUBLIC	2 501 m2	11			1 924 m2			2 139 m2	2 139 m2			
ACCUEIL GROUPES rappel						caran	rdc					
ACCUEIL LECTEURS	523 m2				90 m2			100 m2	100 m2			
Déambulation rencontre	300 m2					caran, cf. ac. groupe	rdc					
Local badges	30 m2	2	1	20 m2	20 m2	caran	rdc	30 m2	30 m2			maintien en place
Vestiaires casiers	149 m2		1	70 m2	70 m2	caran	rdc	70 m2	70 m2	3		divisé par 2
Sanitaires	30 m2											
INFIRMERIE	15 m2	1	1	15 m2	15 m2	caran	rdc	15 m2	15 m2			maintien en place
SALLE DE LECTURE	959 m2				886 m2	caran	r+2	915 m2	915 m2	0		remise en forme mobiliier fait en interne
Poste de contrôle d'accès		1	1	10 m2	10 m2							
Bureau du président de salle		2	1	16 m2	16 m2							
Prise de commande			1	30 m2	30 m2							
Places de consultation papier & informatisées ; spéciales			1	600 m2	600 m2							
Documentations en libre accès et/ou fichiers & inventaires			1	230 m2	230 m2							
ESPACE DE CONSULTATION SPÉCIALISÉE	620 m2				640 m2			715 m2	715 m2			
Espace de consultation & magasins microfilms et libre accès	257 m2	2	1	200 m2	200 m2							
Bureau d'accueil microfilms et cartes & plans	pm	2	1	20 m2	20 m2							
Espace de consultation des cartes & plans	82 m2		1	60 m2	60 m2	caran	r+3	277 m2	277 m2	1+2		espace partagé microformes/ cartes & plans ; un peu de clonionnement; réaménagement mobiliier; isolation prise dans le clos et ouvert 2
Consultation sigillographie (yc moulages)					50 m2							
Magasin annexe des sceaux	76 m2				50 m2							
Centre de topographie historique de Paris	105 m2		1	100 m2	100 m2	caran	r+1	438 m2	438 m2	3		3 espaces de travail et 3 bureaux dans ancienne salle des catalogues ; respect du décor Fischer Traitement de l'air adapté
Centre d'onomastique	100 m2		1	100 m2	100 m2							
Bureaux			4	15 m2	60 m2							
SERVICES INTERNES	398 m2				293 m2			394 m2	394 m2			
Services liés à la salle de lecture					242 m2							
Dépôt des documents du Minutier	215 m2		1	60 m2	60 m2							
Dépôt des documents du fonds DMAAR			1	60 m2	60 m2							
Bureaux des agents de la communication	33 m2		3	11 m2	33 m2	caran	r+2	355 m2	355 m2	1		Remaniement léger possible mais non obligatoire coté rue des 4 fils
Reprographie	48 m2		1	30 m2	30 m2							
Prises de vue	19 m2		1	19 m2	19 m2							
Réserve papier	12 m2		1	10 m2	10 m2							
Détente	33 m2		1	30 m2	30 m2							
Poste de surveillance	11 m2	1	1	11 m2	11 m2	caran	r+3	12 m2	12 m2	1		
Sanitaires du personnel	27 m2		2	5 m2	10 m2	caran et petit caran	r+2	27 m2	27 m2	1		

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
GÉRER & COORDONNER*	4 894 m2				2 412 m2			2 521 m2	2 355 m2			
DIRECTION		4			121 m2			127 m2	127 m2			
Attente			1	16 m2	16 m2	assy	r+1	16 m2	16 m2			
Bureau direction BP		1	1	30 m2	30 m2	assy	r+1	30 m2	30 m2			
Secrétariat de direction BP		1	1	20 m2	20 m2	assy	r+1	25 m2	25 m2			
Communication BP		2	1	15 m2	15 m2	assy	rdc	16 m2	16 m2			
Salle de réunion			1	40 m2	40 m2	assy	r+1	40 m2	40 m2			
Toilettes				pm	pm							
DIRECTION DES FONDS					796 m2			779 m2	715 m2			
Direction BP		1	1	20 m2	20 m2	breteuil	r+1	21 m2	21 m2			
Bureaux de passage					65 m2			64 m2				
Bureau collectif BP		5	1	30 m2	30 m2	claustrier	r+4	36 m2				
Bureau collectif BP		2	1	15 m2	15 m2	claustrier	r+4	15 m2				
Chargée de mission BP		1	1	20 m2	20 m2	claustrier	r+3	13 m2				
Département du Moyen Age et de l'Ancien Régime DMAAR					340 m2			332 m2	332 m2			
Direction		1	1	25 m2	25 m2	assy	r+1	29 m2	29 m2			
Bureaux individuels		17	17	15 m2	255 m2	assy	r+2/r+3	238 m2	238 m2			
<i>Bureaux des sceaux</i>			2	pm								
<i>Bureau partagé communication</i>		5	1	pm	pm							
<i>Bureau partagé travaux d'inventaire</i>		2	1	pm	pm							
Bureau partagé stagiaires		3	1	20 m2	20 m2	assy	r+2	25 m2	25 m2			
Salle de réunion			1	40 m2	40 m2	assy	r+3	40 m2	40 m2			
Salle des inventaires					pm							
Salle de conditionnement					pm							
Service des Cartes, Plans et Photographies		1	1	25 m2	25 m2	assy	r+2/r+3	cf. bureaux individuels				
Département du Minutier Central DMC	314 m2				366 m2			362 m2	362 m2			
Direction	27 m2	1	1	25 m2	25 m2	assy	rdc	27 m2	27 m2			
Bureaux individuels	54 m2	9	9	15 m2	135 m2	assy	rdc	64 m2	64 m2			
						assy	r+1	62 m2	62 m2			
Bureaux partagés	123 m2	15	5	30 m2	150 m2	assy	rdc	79 m2	79 m2			
							r+1	64 m2	64 m2			
Documentation	13 m2		1	16 m2	16 m2			15 m2	15 m2			
Salle de réunion	51 m2		1	40 m2	40 m2	assy	r+1	51 m2	51 m2			
Salle de tri	45 m2				pm							

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
DIRECTION DES PUBLICS		18			681 m2			710 m2	647 m2			
Direction BP		1	1	20 m2	20 m2	caran	rdc	23 m2	26 m2			
Bureaux de passage					35 m2			26 m2				
Bureau collectif BP		2	1	15 m2	15 m2	caran	r+3	26 m2				
Département de l'accueil des publics					302 m2	caran	r+1/r+3	295 m2	295 m2			
Bureaux	418 m2		22	12 m2	264 m2					3		
Réunion	28 m2		1	28 m2	28 m2							
Reprographie			1	5 m2	5 m2							
Rangement fournitures			1	5 m2	5 m2							
Bibliothèque Historique					100 m2			103 m2	66 m2			
Bureau Direction		1	1	25 m2	25 m2	breteuil	r+1	16 m2	16 m2			
Bureaux individuels		3	3	15 m2	45 m2	breteuil	r+1	50 m2	50 m2			
Bureaux partagés/salle de travail		3	1	30 m2	30 m2	clautrier	entresol	37 m2				
Département de l'action culturelle et pédagogique DACE					244 m2			286 m2	286 m2			
Bureau Direction		1	1	25 m2	25 m2	Soubise colonnade	rdc / r+1	57 m2	57 m2	1		
Bureaux individuels		4	4	15 m2	60 m2							
Bureaux partagés		10	4	36 m2	144 m2	angle clisson	rdc/entresol	89 m2	89 m2	3		
Documentation			1	15 m2	15 m2	clisson	entresol	140 m2	140 m2	1		
DIRECTION DE L'APPUI SCIENTIFIQUE					200 m2			173 m2	214 m2			
Direction BP		1	1	25 m2	25 m2	caran	r+3	24 m2	24 m2			
Bureaux de passage					45 m2			54 m2	36 m2			
Bureau VITAM BP		1	1	15 m2	15 m2	caran	r+3	24 m2	24 m2			
Bureau DMOASI BP		1	1	15 m2	15 m2	caran	r+3	12 m2	12 m2			
Bureau collectif BP		2	1	15 m2	15 m2	clautrier puis caran r+2	r+2	18 m2				
Département de la conservation					30 m2			20 m2				
Bureau		2	2	15 m2	30 m2	clautrier puis caran r+2		20 m2				
Département des systèmes d'information					100 m2			75 m2	154 m2	0	1+2	appuis scientifique compris dans les 154 m2 côté nord à terme entre services à la consultation et conservation (au petit caran)
Bureau responsable		1	1	15 m2	15 m2	clautrier	r+2	20 m2				
Atelier d'intégration			1	25 m2	25 m2							
Stockage consommables			1	20 m2	20 m2							
Stockage matériel			1	20 m2	20 m2	caran	court terme rdc schéma dir. r+2	55 m2				
Stockage retraits (matériel)			1	20 m2	20 m2							

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
ESPACES COMMUNS	216 m2				337 m2			309 m2	333 m2			
SALLES DE RÉUNION					185 m2			207 m2	207 m2			
Grande salle	94 m2		1	95 m2	95 m2	caran	rdc	82 m2	82 m2	1		
						rohan	r+2	49 m2	49 m2	1		
Moyenne salle			1	40 m2	40 m2	assy	rdc	46 m2	46 m2	1		
Petite salle	28 m2		2	25 m2	50 m2	assy	rdc	30 m2	30 m2	1		
REPROGRAPHIE			4	8 m2	32 m2	assy/breteuil	rdc, r+1, r+2	8 m2	32 m2			
ARCHIVES VIVANTES			1	20 m2	20 m2	breteuil	rdc	22 m2	22 m2			
TISANERIES	44 m2		2	25 m2	50 m2	petit caran	rdc	pm hall pc		0		équipement mobilier
						assy	r+1	22 m2	22 m2	1		
SANITAIRES DU PERSONNEL RÉPARTIS	50 m2		10	5 m2	50 m2			50 m2	50 m2			
LOCAUX SOCIAUX					55 m2			115 m2	115 m2			
Espace de restauration (intégrant kitchenette, réchauffage)			1	40 m2	40 m2	rohan sud	rdc	100 m2	100 m2	4		
Accueil des permanences sociales et syndicales			1	15 m2	15 m2	rohan sud	rdc	15 m2	15 m2	4		
CENTRES D'ÉTUDES & ASSOCIATIONS		4			222 m2			309 m2	205 m2			
Route des Plantagenêts				38 m2	38 m2			12 m2	12 m2			
Société d'histoire de Paris				13 m2	13 m2			10 m2	10 m2			
ASHAPIF				25 m2	25 m2			21 m2	21 m2			
SHPIF				14 m2	14 m2			12 m2	12 m2			
Comité français du bouclier bleu			1	12 m2	12 m2	Rohan	r+2	12 m2	12 m2	1		
Institut Pierre Mendès			2	20 m2	40 m2			32 m2	32 m2			
Société d'histoire de la marine			2	20 m2	40 m2			17 m2	17 m2			
Salles de réunion			1	40 m2	40 m2			30 m2	30 m2			
À répartir								59 m2	59 m2			
CNRS/CEHJ (Centre d'étude d'histoire juridique)	36 m2	4	1	60 m2	60 m2	claustrier	r+3	84 m2		0		Intégré dans Assy et Breteuil à terme
CNRS/Ordonnances			1	20 m2	20 m2	claustrier	r+3	20 m2	0 m2			
SAAF						claustrier	r+2					
CIA						claustrier	r+1 & r+2					

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
GÉRER LE SITE	1 153 m2				1 128 m2			1 319 m2	1 081 m2			
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DIRAFI					122 m2			140 m2	140 m2			
Service Gestion immobilière et logistique	<i>pm Intégré à "gérer coordonner"</i>											Dans travaux Assy Breteuil à prendre comme un ensemble à phaser.
Bureau direction BP		1	1	20 m2	20 m2	breteuil	r+2	115 m2	115 m2	3		
Bureau responsable administratif		1	1	15 m2	15 m2							
Bureaux agents BP		3	3	20 m2	60 m2							
Bureaux service logistique		1	1	12 m2	12 m2	assy	rdc	25 m2	25 m2			
Secrétariat	1	1	15 m2	15 m2								
FONCTIONS LOGISTIQUES & SUPPORTS	758 m2	20			831 m2			966 m2	728 m2			
LOGES D'ORIENTATION		5	1	12 m2	12 m2			cf. courrier	cf. courrier	0		
SURVEILLANCE DES COURS & JARDINS	24 m2		2	12 m2	24 m2	petit caran	rdc	23 m2	23 m2	0		
COURRIER	42 m2				30 m2	assy	rdc	42 m2	42 m2	0		
ACCUEIL DES LIVRAISONS					15 m2			16 m2	16 m2	0		
SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET SÛRETÉ					133 m2			133 m2	133 m2			
Poste central de sécurité incendie												maintien en place ; adaptation éventuelle au futur usage des bâtiments non occupés par les AN; nouveaux cablages
PCSI	36 m2		1	35 m2	35 m2	Chamson (Rohan sud) ;	rdc	133 m2	133 m2	3		
Bureau du chef de garde	16 m2		1	15 m2	15 m2							
Bureaux	16 m2		1	15 m2	15 m2							
Réfectoire / salle d'instruction			1	15 m2	15 m2							
Cuisinette	11 m2		1	8 m2	8 m2							
Réserve matériel			1	10 m2	10 m2							
Espace de repos	18 m2		1	20 m2	20 m2							
Douche et sanitaires	7 m2		1	15 m2	15 m2							
SERVICE INFORMATIQUE					20 m2			20 m2	20 m2			
Local informatique			1	cf. DSI		rdc caran; maintien en place	cf DSI					
Locaux relais brassage			4	5 m2	20 m2	assy, breteuil		20 m2	20 m2	4		associés aux travaux ascenseurs
ATELIERS DES MOYENS TECHNIQUES BÂTIMENTS					190 m2			285 m2	47 m2			
Atelier de maintenance												L'atelier pourrait fusionner avec celui du musée, le local étant alors laissé.
Ateliers	230 m2	5	1	100 m2	100 m2	ruelle de la Roche, côté Vieille du Temple; maintien en place			pm. jumelé avec scénographie	0		
Bureau responsable		1	1	15 m2	15 m2							
Rangement matériel	24 m2		1	25 m2	25 m2							
Vestiaires et sanitaires personnel	9 m2		1	10 m2	10 m2							
Maintenance ascenseurs			1	15 m2	15 m2	ss-2 petit caran		16 m2	16 m2	1+2		
Local d'entretien des jardins		2	1	25 m2	25 m2	ss-2 petit caran		31 m2	31 m2	1+2		

	ETAT DES LIEUX	PROGRAMME THÉORIQUE				PROPOSITION				NATURE DES TRAVAUX		
		PT	Q	SU	SU totale	LOCALISATION	NIVEAUX	Court Terme	Schéma Directeur	CT	SD	
RANGEMENTS BUREAUX & SALLES DE RÉUNION	100 m2				50 m2			75 m2	75 m2	0+2		
Local matériel et fournitures			1	25 m2	25 m2	rdc caran & breteuil						
Local mobilier			1	25 m2	25 m2							
RANGEMENT MAGASINS	100 m2				50 m2			75 m2	75 m2	0+2		
Local mobilier			1	50 m2	50 m2							
LOCAUX MÉNAGE					70 m2	ss-2 petit caran		57 m2	57 m2	0+2		
Bureau responsable			1	10 m2	10 m2							
Stockage produits			1	25 m2	20 m2							
Vestiaires et sanitaires personnel			1	20 m2	20 m2							
Locaux des secteurs			4	5 m2	20 m2							
LOCAUX DÉCHETS & RECYCLAGE	25 m2				37 m2	ss-2 petit caran		40 m2	40 m2	0+2		
Stockage matériel			1	25 m2	25 m2							
Locaux des secteurs			4	3 m2	12 m2							
LOCAUX ENTREPRISES TRAVAUX	100 m2		2	100 m2	200 m2	ss-2 petit caran		200 m2	200 m2	0+2		
LOGEMENTS DE FONCTION (nécessité de service)	395 m2				175 m2			213 m2	213 m2			
2 logements				175 m2	175 m2	breteuil	r+3	213 m2	213 m2			
STATIONNEMENT	1 451 m2				pm			1 100 m2				
Voitures (50 places environ)								35 places				
Vélos												

Interventions courantes	PU	DEPOTS				CARAN		HOTELS			
		Napoléon III	Louis Philippe	Braibant	Chamson	grand	petit	Soubise	Rohan	Clisson	ASSY - BRETEUIL
Niv 0	60,00 €	Surface 1 830 Montant 109 800	Surface 860 Montant 51 600	Surface 0 Montant 0	Surface 1 340 Montant 80 400	Surface 3 120 Montant 187 200	Surface 490 Montant 29 400	Surface 30 Montant 1 800	Surface 0 Montant 0	Surface 0 Montant 0	Surface 340 Montant 20 400
Niv 1	225,00 €	Surface 1 590 Montant 357 750	Surface 835 Montant 187 875	Surface 1 300 Montant 292 500	Surface 200 Montant 45 000	Surface 1 810 Montant 407 250	Surface 710 Montant 159 750	Surface 910 Montant 204 750	Surface 310 Montant 69 750	Surface 630 Montant 141 750	Surface 690 Montant 155 250
Niv 3	575,00 €	Surface 110 Montant 63 250	Surface 175 Montant 100 625	Surface 0 Montant 0	Surface 0 Montant 0	Surface 1 190 Montant 684 250	Surface 820 Montant 471 500	Surface 10 Montant 5 750	Surface 0 Montant 0	Surface 110 Montant 63 250	Surface 1 360 Montant 782 000
Niv 4	870,00 €	Surface 510 Montant 443 700	Surface 1 500 Montant 1 305 000	Surface 0 Montant 0	Surface 0 Montant 0	Surface 0 Montant 0	Surface 0 Montant 0	Surface 1 600 Montant 1 392 000	Surface 120 Montant 104 400	Surface 0 Montant 0	Surface 35 Montant 30 450
Montant des interventions courantes HT		974 500	1 645 100	292 500	125 400	1 278 700	660 650	1 604 300	174 150	205 000	988 100
Interventions particulières											
- Isolation des combles		75 000	106 000	35 000	0	0	37 000	150 000	129 000	25 000	75 000
- Gaines ascenseurs + escaliers		404 000	415 000	100 000	0	0	0	95 000	150 000	0	200 000
- Traitement CF		550 000	360 000	0	0	0	0	235 000	0	0	0
- Gaines techniques et travaux divers GO		121 000	110 000	50 000	0	0	0	0	0	0	25 000
- Aménagement de SO spécifiques (espaces musée, sanitaires, restaurant)		0	1 058 000	0	0	800 000	72 000	485 000	0	0	45 000
- Agencement muséographique et spécifiques		0	285 000	0	0	60 000	0	1 176 000	0	0	20 000
- Ascenseurs - monte-charges		75 000	75 000	75 000	0	0	0	62 500	52 500	0	82 500
- Incidence clos et couvert		50 000	100 000	15 000	0	45 000	25 000	50 000	45 000	0	25 000
- Aménagements extérieurs		0	115 000	0	0	60 000	0	15 000	0	0	0
Montant des interventions particulières HT		1 150 000	2 449 000	185 000	0	920 000	109 000	2 156 000	279 000	25 000	365 000
Montant HT par bâtiments		2 124 500	4 094 100	477 500	125 400	2 198 700	769 650	3 760 300	453 150	230 000	1 353 100
Installations de chantier / Interventions en site occupé 20 %		3 117 280									
Evolution du programme au projet 15 %		2 805 552									
Montant Global du cout des Travaux HT		21 509 232									
Etales du déroulement		1	2	6	4	5	1	3	6	3	4

Cette estimation s'entend valeur 2eme trimestre 2013.

Elle ne comprend pas :

- L'ensemble des travaux de restauration du clos et couvert (façades, couvertures, menuiseries extérieures) des bâtiments du quadrilatère ROHAN/SOUBISE
- La restauration des espaces patrimoniaux de l'hôtel de SOUBISE et quelques salons remarquables de l'hôtel de BRETEUIL, ainsi que la consolidation des planchers de ses mêmes espaces si nécessaire.

les interventions de structure sont ponctuelles et liées principalement à l'implantation de circulations verticales et à l'innervation techniques des bâtiments

l'architecture patrimoniale métallique apparente de certaines parties des grands dépôts interdit le traitement au feu réglementaire. Des mesures compensatoires seront à proposer (compartimentage, escalier de secours, désenfumage)

Les interventions de clos et couvert sur les bâtiments existants sont limitées aux stricts besoins du fonctionnement des espaces intérieurs réaménagés.

Elles concernent :

- des exutoires techniques en couvertures (ventilation, désenfumage escaliers)
- des modifications / adaptations de menuiseries extérieures liées aux accès / sorties de secours, désenfumage ...

Pour les installations techniques, aucune intervention sur la distribution générale d'électricité ou de chauffage n'est prévue

Les interventions se limitent à la zone de travaux concernée et à son niveau de rénovation. Pour l'électricité les modifications/adaptations auront lieu depuis l'armoire divisionnaire de zone, pour le chauffage depuis la colonne montant de proximité. En ce qui concerne les installations de ventilations elles seront neuves uniquement dans la partie musée. Les quelques groupes de sanitaires créés comporteront des installations de plomberie raccordées au plus près des installations existantes; une VMC spécifique sera créée.

Les installations de SSI ne sont modifiées, juste adaptées à la marge en fonction des aménagements; pour les réseaux VDI ils adaptés depuis la baie de brassage de zone.

Sujétions liées au site occupée

Ces sujétions sont liées aux transferts des fonctions entre l'état existant et l'état projeté dans un bâtiment en activité et ouvert au public.

Elles regroupent :

- les déménagements internes des équipements et mobiliers courants.
- les adaptations des locaux adjacents aux périmètres des travaux, avec adaptation des flux et de la sécurité incendie.
- les ouvrages provisoires nécessaires au maintien du fonctionnement des espaces pendant les travaux.
- Les sujétions liées au morcellement des travaux et à leurs difficultés d'accès et de réalisation dans un site occupé.

Evolution du programme au projet

La multiplicité des interventions dans les espaces AN vont engendrer des découvertes et nécessiter des adaptations des prestations envisagées ou d'en étendre la réalisation à un périmètre plus important. Ces aléas concernent les réseaux dont la juxtaposition et / ou la superposition des strates constructives nécessitera des purges et remise à neuf plus conséquentes qu'envisagées, ainsi que quelques aléas structurels.

**ANNEXE 1 : SURFACES, CAPACITES ET CARACTERISTIQUES DES MAGASINS
DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE
SCENARIO D'IMPLANTATION DES FONDS**

Localisation & capacité des magasins occupés / Proposition mai 2013

Localisation & caractéristiques spatiales								Capacité			Capacité pondérée			Capacité non pondérée	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place	Fonds pressentis	ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé	Type rayonnages et autres équipements	total ml "utilisés" scénario recomposé	Conditions de conservation Problèmes associés	En l'état (AN)	Si restructuration & rénovation (IC)
SOUBISE				917,60 m2	405,70 m2	0,00 m2		4 960 ml	2 840 ml	0 ml	2 840 ml		3 590 ml			
Soubise-Clisson	sous-sol	salle 6	NR	21,90 m2				38 ml						risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise-Clisson	sous-sol	salle 7	NR	26,40 m2				193 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise-Clisson	sous-sol	salle 8	NR	49,90 m2				344 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	2e étage - Combles	salle 31; salle magasiniers	3,00 m	57,80 m2			Salle des magasiniers									OUI
Soubise	2e étage - Combles	salle 32	2,88 m	58,90 m2				50 ml						mauvaises conditions environnementales (rayonnages sous	NON	dégagement dessous fenêtre
Soubise	2e étage - Combles	salle 32					Salle de travail DMAAR	264 ml							OUI	OUI
Soubise	2e étage - Combles	salle 33	2,93 m	49,50 m2	49,5 m2			58 ml						mauvaises conditions environnementales (rayonnages sous	NON	dégagement dessous fenêtre
Soubise	2e étage - Combles	salle 33						252 ml	227 ml		227 ml		252 ml		OUI	OUI
Soubise	2e étage - Combles	salle 34	2,78 m	67,70 m2				378 ml					378 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	2e étage - Combles	salle 35	1,94 m	149,10 m2	218,3 m2			865 ml				autoportants caillebotis	865 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales, risque	NON	POSSIBLE réhaussement sol, suppression autoportant, réduction des linéaires & isolation thermique
Soubise	3e étage - Combles	salle 35bis	1,97 m	108,30 m2			Minutier	623 ml	1 802 ml		1 802 ml	autoportants caillebotis	623 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales, risque incendie	NON	
Soubise	4e étage - Combles	salle 35ter	2,01 m	70,10 m2				390 ml				autoportants caillebotis	390 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales, risque	NON	
Soubise	3e étage - Combles	salle 36	2,07 m	44,40 m2	44,40 m2			146 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	3e étage - Combles	salle 37	2,61 m	13,80 m2	13,80 m2			110 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	3e étage - Combles	salle 39	3,64 m	140,20 m2	93,47 m2		Minutier	1 082 ml	812 ml		812 ml		1 082 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	3e étage - Combles	salle 41	3,64 m	27,20 m2				33 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Soubise	3e étage - Combles	salle 42	2,48 m	32,40 m2				134 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
CLISSON				203,90 m2	0,00 m2	0,00 m2		937 ml	0 ml	0 ml	0 ml		0 ml			
Clisson	sous-sol	salle 15	NR	113,00 m2				46 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON potentiellement inondable et peu efficace
Clisson	sous-sol	salle 16	NR					89 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	sous-sol	salle 17	NR					74 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	sous-sol	salle 18	NR					74 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	sous-sol	salle 19	NR					83 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	sous-sol	salle 20	NR					82 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	sous-sol	salle 21	NR					86 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	
Clisson	2e étage - Combles	combles	2,72 m	90,90 m2				403 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	NON Inaccessible

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité			Type rayonnages et autres équipements	Capacité non pondérée total ml "utilisés" scénario recomposé	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2				total ml "utilisés" scénario recomposé	En l'état (AN)
NAPOLÉON III				3 942,35 m2	2 569,15 m2	1 281,80 m2		21 812 ml	13 429 ml	6 112 ml	19 541 ml		21 712 ml		
Napoléon III/Clisson	sous-sol	salle 12	NR	91,40 m2		1 860,50 m2	100 ml				Fixe métallique	risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Napoléon III	rez-de-chaussée	salle 03	2,90 m	136,20 m2	136,2 m2		855 ml	770 ml		770 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	entresol	salle 04	2,98 m	128,30 m2	128,3 m2		773 ml	696 ml		696 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	rez-de-chaussée	salle 05	2,90 m	124,60 m2	124,6 m2		832 ml	749 ml		749 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	entresol	salle 06	2,95 m	120,40 m2	120,4 m2		765 ml	689 ml		689 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	rez-de-chaussée	salle 07	2,90 m	236,90 m2	236,9 m2		1 500 ml	1 350 ml		1 350 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	entresol	salle 08	2,96 m	227,50 m2	227,5 m2		1 390 ml	1 251 ml		1 251 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	rez-de-chaussée	salle 09	2,90 m	107,60 m2	107,6 m2		1 042 ml	938 ml		938 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	entresol	salle 10	2,98 m	105,00 m2	105,0 m2		685 ml	617 ml		617 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	rez-de-chaussée	salle 11	2,90 m	213,05 m2	213,1 m2		973 ml	876 ml		876 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	entresol	salle 12	2,98 m	207,50 m2	207,5 m2		1 018 ml	916 ml		916 ml	Fixe métallique		OUI	OUI	
Napoléon III	1er étage	salle 101	6,10 m	83,20 m2		83,2 m2	163 ml		147 ml	147 ml		accès aux derniers rayons par "girafe"; encombrement de mobilier fixe ou mobile	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 102					126 ml		113 ml	113 ml		Risque de chute des agents (ou de glissement des boites les plus difficiles à prendre)	OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 103	6,06 m	137,40 m2		137,4 m2	475 ml		428 ml	428 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 104					197 ml		177 ml	177 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 105	5,98 m	117,70 m2		117,7 m2	206 ml		185 ml	185 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 106					97 ml		87 ml	87 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 107	6,03 m	22,80 m2		22,8 m2	70 ml		63 ml	63 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 108					91 ml		82 ml	82 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 109	6,03 m	68,30 m2		68,3 m2	288 ml		259 ml	259 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 110					97 ml		87 ml	87 ml	Fixes bois périmétriques avec escalier et coursive-mezzanine en fonte. Divers mobiliers centraux fixés ou non aux poteaux en fonte		OUI	OUI	
Napoléon III	1er étage	salle 111	6,00 m	68,90 m2		68,9 m2	331 ml		298 ml	298 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 112					143 ml		129 ml	129 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 113	6,02 m	67,90 m2		67,9 m2	314 ml		283 ml	283 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 114					160 ml		144 ml	144 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 115	6,02 m	105,80 m2		105,8 m2	163 ml		147 ml	147 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 116					84 ml		76 ml	76 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 117	6,02 m	62,40 m2	62,4 m2		144 ml	130 ml		130 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 118					123 ml	111 ml		111 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 119	6,02 m	64,40 m2		64,4 m2	224 ml		202 ml	202 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 120					120 ml		108 ml	108 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 121		61,80 m2		61,8 m2	140 ml		126 ml	126 ml		idem	OUI		
Napoléon III	mezzanine	salle 122	6,02 m				185 ml		167 ml	167 ml			OUI		
Napoléon III	1er étage	salle 123	6,02 m	19,80 m2		19,8 m2	79 ml		71 ml	71 ml		idem	OUI		

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité		Capacité pondérée			Capacité non pondérée	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé	Type rayonnages et autres équipements			total ml "utilisés" scénario recomposé	En l'état (AN)
Napoléon III	mezzanine	salle 124					DMAAR	84 ml		76 ml	76 ml	84 ml		OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 201	4,34 m	90,40 m2		90,4 m2	DMAAR	409 ml		368 ml	368 ml	409 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 202	4,32 m	133,50 m2	133,5 m2		DMAAR	820 ml	738 ml		738 ml	820 ml	idem	OUI	OUI	
Napoléon III	2e étage	salle 203	4,32 m	38,80 m2	38,8 m2		DMAAR	279 ml	251 ml		251 ml	279 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 204	4,32 m	39,50 m2	39,5 m2		DMAAR	255 ml	230 ml		230 ml	255 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 205	4,32 m	39,10 m2	39,1 m2		DMAAR	256 ml	230 ml		230 ml	256 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 206	4,32 m	23,90 m2	23,9 m2		DMAAR	105 ml	95 ml		95 ml	105 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 207	4,32 m	33,30 m2	33,3 m2		DMAAR	310 ml	279 ml		279 ml	310 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 208	4,32 m	34,40 m2	34,4 m2		DMAAR	220 ml	198 ml		198 ml	220 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 209	4,32 m	34,30 m2	34,3 m2		DMAAR	201 ml	181 ml		181 ml	201 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 210	4,32 m	34,50 m2	34,5 m2		DMAAR	337 ml	303 ml		303 ml	337 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 211	4,32 m	34,20 m2		34,2 m2	DMAAR	247 ml		222 ml	222 ml	247 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 212	4,32 m	33,50 m2		33,5 m2	DMAAR	219 ml		197 ml	197 ml	219 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 213	4,32 m	98,50 m2		98,5 m2	DMAAR	524 ml		472 ml	472 ml	524 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 214	4,32 m	29,00 m2		29,0 m2	DMAAR	203 ml		183 ml	183 ml	203 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 215	4,32 m	32,80 m2		32,8 m2	DMAAR	210 ml		189 ml	189 ml	210 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 216	4,32 m	32,40 m2		32,4 m2	DMAAR	178 ml		160 ml	160 ml	178 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 217	4,32 m	31,60 m2		31,6 m2	DMAAR	182 ml		164 ml	164 ml	182 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 218	4,32 m	30,70 m2		30,7 m2	DMAAR	345 ml		311 ml	311 ml	345 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 219	4,32 m	30,90 m2		30,9 m2	DMAAR	334 ml		301 ml	301 ml	334 ml	idem	OUI		
Napoléon III	2e étage	salle 220	4,32 m	19,80 m2		19,8 m2	DMAAR	103 ml		93 ml	93 ml	103 ml	idem	OUI		
Napoléon III	3e étage - Combles	salle 301	2,03 m	47,40 m2	47,4 m2		Bibliothèque	108 ml	97 ml		97 ml	108 ml	mauvaises conditions environnementales	NON		
Napoléon III	3e étage - Combles	salle 302	2,41 m	132,90 m2	132,9 m2		Bibliothèque	712 ml	641 ml		641 ml	712 ml	mauvaises conditions environnementales	NON		
Napoléon III	3e étage - Combles	salle 303	2,54 m	131,10 m2	131,1 m2		Bibliothèque	654 ml	589 ml		589 ml	654 ml	mauvaises conditions environnementales	NON		
Napoléon III	3e étage - Combles	salle 304	2,53 m	177,00 m2	177,0 m2		Bibliothèque	564 ml	508 ml		508 ml	564 ml	mauvaises conditions environnementales	NON		

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité		Capacité pondérée			Capacité non pondérée	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé	Type rayonnages et autres équipements			total ml "utilisés" scénario recomposé	En l'état (AN)
LOUIS-PHILIPPE "CARTES & PLANS & ATELIER "				860,00 m2	705,10 m2	0,00 m2		3 965 ml	3 569 ml	0 ml	3 569 ml		3 260 ml			
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	ancienne salle consultation	> 5,50 m							0 ml						
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	ancien atelier restauration	> 2,20 m				705 ml			0 ml						
Louis-Philippe	Entresol	ancien atelier restauration	>3,00m							0 ml						
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 6	2,95 m	164,00 m2	164,0 m2		Minutier	675 ml	3 569 ml	3 569 ml	Meubles à plans tiroirs et rayonnages en berceau, grilles de suspension...	3 260 ml	OUI	POSSIBLE Isolement à prévoir si différence d'affectation entre le rdc et l'entresol Etude à prévoir sur la pathologie des pieds de poteaux		
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 7	2,24 m	17,50 m2	17,5 m2		Minutier	79 ml					OUI			
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 8	2,24 m	134,80 m2	134,8 m2		Minutier	138 ml					OUI			
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 9	2,23 m		0,0 m2		Minutier	430 ml					OUI			
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 10	2,20 m	114,50 m2	114,5 m2		Minutier	369 ml					OUI			
Louis-Philippe	Rez-de-chaussée	salle 11	2,90 m		0,0 m2		Minutier	13 ml					OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 12	3,06 m	79,90 m2			Tri & Mag. Minutier						OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 1	3,20 m	10,00 m2	10,0 m2		Minutier	142 ml					OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 2	3,06 m	19,50 m2	19,5 m2		Minutier	17 ml					OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 3	3,05 m	21,70 m2	21,7 m2		Minutier	151 ml					OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 4	3,05 m	108,60 m2	108,6 m2		Minutier	769 ml					OUI			
Louis-Philippe	Entresol	salle 5	3,38 m	114,50 m2	114,5 m2		Minutier	477 ml	OUI							
Louis-Philippe	Entresol	bureaux		75,00 m2									OUI			
LOUIS-PHILIPPE HORS CARTES & PLANS				2 510,00 m2	1 500,50 m2	875,20 m2		12 425 ml	6 744 ml	3 745 ml	10 489 ml		11 593 ml			
Louis Philippe/Braibant	rez-de-chaussée	salle 4. N3 (rdc)	2,27 m	49,10 m2	49,10 m2		Minutier	123 ml	111 ml	111 ml	rayonnages mobiles pivotants? A contrôler	123 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	Devrait être considéré comme une plateforme de circulation ou de travail plutôt que comme magasin. Ascenseur trop petit	
Louis Philippe/Braibant	mezzanine sur rez-de-chaussée	salle 5.N4 (mez. sur N3)	3,00 m	40,00 m2	40,00 m2		Minutier	125 ml	113 ml	113 ml		125 ml	mauvaise accessibilité	NON		
Louis Philippe/Napoléon III	1er étage	salle 125	5,99 m	108,20 m2		108,2 m2	DMAAR	383 ml		345 ml	345 ml	383 ml		OUI	OUI	
Louis Philippe/Napoléon III	mezzanine	salle 126	2,49 m				DMAAR	178 ml		160 ml	160 ml	178 ml	Structures & coursives métalliques & rayonnages bois	OUI	Lieu culte réduction de l'usage des rayons les plus hauts ; documents les moins consultés	
Louis-Philippe	1er étage	salle 131	6,24 m	7,30 m2	7,3 m2			49 ml						OUI	OUI	
Louis-Philippe	1er étage	salle 132	5,83 m	10,00 m2				18 ml			rayonnages bois			OUI	NON restituer des issues	
Louis-Philippe	1er étage	salle 133	6,14 m	99,80 m2	99,8 m2			405 ml			rayonnages bois			OUI	OUI	
Louis-Philippe/Braibant	1er étage	salle 134	3,54 m	90,30 m2	90,3 m2		Minutier	412 ml	371 ml	371 ml	rayonnages métalliques	412 ml		OUI	Devrait être considéré comme une plateforme de circulation ou de travail plutôt que comme magasin. Ascenseur trop petit	
Louis-Philippe/Braibant	1er étage	salle 134bis	NR	50,00 m2	50,0 m2		Minutier	231 ml	208 ml	208 ml	rayonnages métalliques	231 ml		OUI		
Louis-Philippe	1er étage	salle 135	3,54 m	338,50 m2		338,5 m2	DMAAR	553 ml		498 ml	498 ml	553 ml		OUI	OUI "Lieu culte"	
Louis-Philippe	1er étage	salle 136	6,52 m				DMAAR	314 ml		283 ml	283 ml	314 ml	rayonnages bois	OUI		

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité			Type rayonnages et autres équipements	Capacité non pondérée total ml "utilisés" scénario recomposé	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation		
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2				total ml "utilisés" scénario recomposé	En l'état (AN)	Si restructuration & rénovation (IC)
Louis-Philippe	1er étage	salle 137	6,52 m				DMAAR	848 ml		763 ml	763 ml		848 ml		OUI	
Louis-Philippe Rotonde	1er étage	salle 138	3,55 m	85,00 m2		85,0 m2	DMAAR	365 ml		329 ml	329 ml	rayonnages bois à contrôler	365 ml		OUI	OUI
Louis-Philippe ?	1er étage	salle 139	NR				DMAAR	262 ml		236 ml	236 ml		262 ml		OUI	OUI
Louis-Philippe	1er étage	salle 140	5,55 m	167,90 m2		167,9 m2	DMAAR	777 ml		699 ml	699 ml	rayonnages bois	777 ml		OUI	OUI
Louis-Philippe	1er étage	salle 141	5,72 m	17,20 m2				82 ml				rayonnages bois			OUI	Extension ascenseurs?
Louis-Philippe	1er étage	salle 142	5,73 m	134,60 m2		134,6 m2	DMAAR	481 ml		433 ml	433 ml	rayonnages bois	481 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N2	salle 212	2,01 m	116,10 m2	116,1 m2		DMAAR	577 ml	519 ml		519 ml	rayonnage fixe métallique	577 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N3	salle 213	2,59 m	82,80 m2	82,8 m2		DMAAR	416 ml	374 ml		374 ml	rayonnage fixe métallique	416 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage	salle 201	3,31 m	41,00 m2		41,0 m2	Minutier	264 ml	238 ml		238 ml	rayonnage fixe métallique	264 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage	salle 202	3,68 m	79,10 m2	79,1 m2		Minutier	526 ml	473 ml		473 ml	rayonnage fixe métallique	526 ml		OUI	
Louis-Philippe/Braibant	2e étage	salle 203		90,30 m2	90,3 m2		Minutier	250 ml	167 ml		167 ml		167 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N2	salle 205	1,98 m	253,70 m2	253,7 m2		DMAAR	1 099 ml	989 ml		989 ml	rayonnage fixe métallique	1 099 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N3	salle 206	2,04 m	87,30 m2	87,3 m2		DMAAR	553 ml	498 ml		498 ml	rayonnage fixe métallique	553 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage	salle 207	5,05 m	81,80 m2	81,8 m2		DMAAR	355 ml	320 ml		320 ml	rayonnage fixe métallique	355 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage	salle 208	4,51 m	84,80 m2	84,8 m2		DMAAR	621 ml	559 ml		559 ml	rayonnage fixe métallique	621 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N2	salle 209	4,04 m	187,90 m2	187,9 m2		DMAAR	916 ml	824 ml		824 ml	rayonnage fixe métallique	916 ml		OUI	
Louis-Philippe	2e étage N3	salle 210	2,03 m	126,40 m2	126,4 m2		DMAAR	657 ml	591 ml		591 ml	rayonnage fixe métallique	657 ml		OUI	
Louis-Philippe	3e étage - Combles N4	salle 211	2,50 m	80,90 m2	80,9 m2		DMAAR	585 ml	390 ml		390 ml	rayonnages autoportant & caillebotis	390 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	Possible à 50 %
Louis-Philippe/Braibant	N4 Combles	salle										rayonnages autoportant & caillebotis		mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	Possible à 50 %
BRAIBANT				1 436,13 m2	1 113,60 m2	139,60 m2		10 570 ml	7 405 ml	908 ml	8 313 ml		9 237 ml			
Braibant	2e sous-sol	salle 1 N1	NR	122,43 m2				925 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON
Braibant	1er sous-sol	salle 2 N2	NR	139,60 m2		139,6 m2	Minutier	1 009 ml		908 ml	908 ml	rayonnages mobiles	1 009 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	rez-de-chaussée	salle 3 N3 (rdc)	2,10 m	139,60 m2	139,6 m2		Minutier	1 014 ml	913 ml		913 ml	rayonnages mobiles	1 014 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	1er étage	salle 7. N4	2,11 m	139,60 m2	139,6 m2		Minutier	1 067 ml	960 ml		960 ml	rayonnages mobiles	1 067 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	POSSIBLE avec remise en jeu du mobilier et collections en conditionnement neuf. Possibilité de redimensionner ascenseur articulation Braibant/Louis-Philippe
Braibant	2e étage	salle 8. N5	2,10 m	139,60 m2	139,6 m2		Minutier	1 056 ml	950 ml		950 ml	rayonnages mobiles	1 056 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	3e étage	salle 9. N6	2,10 m	139,70 m2	139,7 m2		Minutier	1 061 ml	955 ml		955 ml	rayonnages mobiles	1 061 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	4e étage	salle 10. N7	2,10 m	139,60 m2	139,6 m2		Minutier	926 ml	833 ml		833 ml	rayonnages mobiles	926 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	5e étage	salle 11. N8	2,11 m	139,60 m2	139,6 m2		Minutier	1 083 ml	975 ml		975 ml	rayonnages mobiles	1 083 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	6e étage	salle 12. N9	2,10 m	139,80 m2	139,8 m2		Minutier	1 023 ml	921 ml		921 ml	rayonnages mobiles	1 023 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	7e étage	salle 13.N10 BIB ADM.	2,11 m	136,10m2	136,1 m2		Minutier	998 ml	898 ml		898 ml	rayonnages mobiles	998 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	
Braibant	8e étage	salle 14. N11 BIB ADM. AD	2,63 m	60,50m2				408 ml						mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité		Capacité pondérée			Capacité non pondérée	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé	Type rayonnages et autres équipements			total ml "utilisés" scénario recomposé	En l'état (AN)
CARAN				1 615,50 m2	609,50 m2	850,00 m2	7 587 ml	1 791 ml	5 538 ml	7 329 ml		7 329 ml				
Caran	sous-sol	salle 1	NR	39,00 m2			Matériel et fournitures conservation	177 ml			rayonnage fixe métallique en bon état		mauvaises conditions environnementales pour le moment car climatisation défectueuse (audiovisuel)	OUI	OUI Limitation vulnérabilité par fermeture des galeries de liaison. Plan d'évacuation des collections	
Caran	sous-sol	salle 2	NR	73,00 m2			Matériel et fournitures restauration & CP	381 ml			rayonnage fixe métallique en bon état		Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	Salle 2 bis	NR	44,00 m2			Publication	0 ml	0 ml		rayonnage fixe métallique en bon état		Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	salle 3	NR	26,00 m2	26,0 m2		Minutier	40 ml	40 ml	40 ml	contient meubles à plans	40 ml	Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	salle 5	NR	55,00 m2	55,00 m2		Cartes & plans	271 ml	271 ml	271 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	271 ml	Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	salle 5	NR	100,00 m2		100,00 m2	DMAAR	677 ml	677 ml	677 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	677 ml		OUI		
Caran	sous-sol	salle 7	NR	204,00 m2			Minutier				rayonnage fixe métallique en bon état		Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran		salle 7	NR		204,0 m2		Minutier	1 180 ml	1 180 ml	1 180 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	1 180 ml		OUI		
Caran	sous-sol	salle 4	NR	340,00 m2		340,0 m2	Minutier	2 019 ml		2 019 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	2 019 ml	Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	salle 8	NR	105,00 m2		105,0 m2	Minutier	461 ml		461 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	461 ml	Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	sous-sol	salle 6	NR	305,00 m2		305,0 m2	Minutier	2 381 ml		2 381 ml	rayonnage fixe métallique en bon état	2 381 ml	Sous-sol mais bonnes conditions environnementales + niveau plus haut donc risque d'inondation plus faible	OUI		
Caran	deuxième étage	rue		164,00 m2	164,0 m2		Cartes & plans		702 tiroirs	702 tiroirs	Mobilier spécifique neuf ou récupéré	702 tiroirs				
Caran	troisième étage	mezzanine	NR	160,50 m2	160,5 m2				300 ml	300 ml		300 ml	mauvaise accessibilité, mauvaises conditions environnementales	NON	possible après isolation	
ROHAN MINUTIER				190,00 m2	0,00 m2	0,00 m2		653 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml				
Rohan Minutier	Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	NR	100,00 m2				363 ml			autoportants caillebotis		risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON Absence de liaison mécanique et physique avec le	
Rohan Minutier	1er étage	1er étage	NR	90,00 m2				290 ml			autoportants caillebotis		risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON		
STAGES				313,60 m2	0,00 m2	0,00 m2		1 929 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml				
Bâtiment des stages	sous-sol	salle 1	NR	15,30 m2				122 ml			rayonnages mobiles		risques inondation	NON	NON. Protection contre les inondations à étudier. Mais échelle petite par rapport à la complexité	
Bâtiment des stages	sous-sol	salle 2	NR	8,30 m2				48 ml			rayonnages mobiles		risques inondation	NON		
Bâtiment des stages	sous-sol	salle 3	NR	13,00 m2				108 ml			rayonnages mobiles		risques inondation	NON		
Bâtiment des stages	sous-sol	salle 4	NR	5,80 m2				40 ml			rayonnages mobiles		risques inondation	NON		
Bâtiment des stages	sous-sol	salle 5	NR	131,70 m2				1 368 ml			rayonnages mobiles		risques inondation	NON		
Bâtiment des stages	2ème étage	salle n°630 (grenier)	2,64 m	16,30 m2				8 ml					mauvaise accessibilité, inadapte	NON		
Bâtiment des stages	3ème étage	salle n°589 (grenier)	2,18 m	123,20 m2				235 ml					mauvaise accessibilité, inadapte	NON		

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité				Type rayonnages et autres équipements	Capacité non pondérée total ml "utilisés" scénario recomposé	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé				En l'état (AN)	Si restructuration & rénovation (IC)
QUATRE-FILS				394,50 m2	0,00 m2	0,00 m2	2 879 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml					
Quatre-Fils	Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	2,44 m	83,40 m2			665 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Quatre-Fils	1er étage	1er étage	2,38 m	77,40 m2			651 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Quatre-Fils	2e étage	2e étage	2,38 m	119,00 m2			786 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Quatre-Fils	3e étage	3e étage	2,55 m	114,70 m2			777 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
TEMPLE				1 170,40 m2	0,00 m2	0,00 m2	7 532 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml					
Temple	Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	2,42 m	332,30 m2			1 998 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	POSSIBLE Suppression autoportant, réduction des linéaires & isolation thermique changement d'ascenseur	
Temple	1er étage	1er étage	2,43 m	285,10 m2			1 750 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON		
Temple	2e étage	2e étage	2,40 m	284,50 m2			1 657 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON		
Temple	3e étage	3e étage	2,37 m	268,50 m2			1 697 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON		
Temple	Combles	Grenier du Minutier central					430 ml					pas de rayonnages mais 430 ml d'archives stockés	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales, mauvaise accessibilité, pas de rayonnages	NON		
MINUTIER				95,90 m2	0,00 m2	0,00 m2	360 ml									
Minutier	1er étage	entrée	6,56 m	51,30 m2			311 ml					bureaux	mauvaise accessibilité, inadapté	NON	NON	
Minutier	1er étage	salle de consultation	2,91 m	44,60 m2			49 ml					bureaux	mauvaise accessibilité, inadapté	NON	NON	
AFFAIRES ETRANGÈRES				823,50 m2	0,00 m2	0,00 m2	4 170 ml									
Affaires étrangères	rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	2,08 m	181,80 m2			972 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Affaires étrangères	1er étage	1er étage	2,08 m	165,50 m2			800 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Affaires étrangères	2e étage	2e étage	2,08 m	165,50 m2			816 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Affaires étrangères	3e étage	3e étage	2,08 m	160,70 m2			799 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Affaires étrangères	4e étage	4e étage	2,08 m	150,00 m2			783 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
GUERRE				882,60 m2	0,00 m2	0,00 m2	5 061 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml					
Guerre	Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	2,08 m	172,70 m2			921 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Guerre	1er étage	1er étage	2,08 m	161,60 m2			942 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Guerre	2e étage	2e étage	2,08 m	196,60 m2			1 155 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Guerre	3e étage	3e étage	2,08 m	175,50 m2			1 027 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
Guerre	4e étage	4e étage	2,08 m	176,20 m2			1 016 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
DÉPÔT ROHAN				685,70 m2	0,00 m2	0,00 m2	4 043 ml	0 ml	0 ml	0 ml	0 ml					
dépôt Rohan	Rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	2,68 m	111,60 m2			772 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
dépôt Rohan	1er étage	1er étage		111,60 m2			687 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
dépôt Rohan	2e étage	2e étage	2,08 m	116,70 m2			694 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
dépôt Rohan	3e étage	3e étage	2,08 m	116,50 m2			614 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
dépôt Rohan	4e étage	4e étage		111,20 m2			663 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
dépôt Rohan	5e étage	5e étage	2,08 m	118,10 m2			613 ml					autoportants caillebotis	risques incendie, poussière, mauvaises conditions environnementales	NON	NON	
CHAMSON ROHAN SUD				1 227,10 m2	734,10 m2	0,00 m2	8 946 ml	4 478 ml	0 ml	4 478 ml	0 ml	4 976 ml				

Localisation & caractéristiques spatiales							Fonds pressentis	Capacité			Capacité pondérée			Capacité non pondérée	Conditions de conservation Problèmes associés	Diagnostic de réutilisation	
Bâtiment	Etage	Salle	HSP	m2 surfaces magasins Archives & Biblio. Hist. actuelles	m2 utilisés fonds déplacés	m2 utilisés fonds restant en place		ml rayonnages actuels	ml utilisés fonds déplacés scénario recomposé	ml utilisés fonds restant en place scénario 2	total ml "utilisés" scénario recomposé	Type rayonnages et autres équipements	total ml "utilisés" scénario recomposé			En l'état (AN)	Si restructuration & rénovation (IC)
Rohan sud	2e sous-sol	salle 1	non renseigné	126,60 m2			1 669 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON Inondable		
Rohan sud	2e sous-sol	salle 2	non renseigné	250,00 m2			2 001 ml				rayonnages mobiles		risques inondation, mauvaises conditions environnementales	NON	NON Inondable		
Rohan sud	1er sous-sol	1er sous-sol	non renseigné	250,00 m2	250,00 m2		1 961 ml	1 765 ml		1 765 ml	rayonnages mobiles	1 961 ml		OUI	NON Inondable		
Rohan sud	Rez-de-chaussée	salle de tri section Xxe (Local DPCI)	3,17 m	116,40 m2			300 ml				rayonnage fixe métallique bon état		mauvaise accessibilité (PC sécurité empêche accès à l'ascenseur)	NON	NON		
Rohan sud	entresol	entresol	2,61 m	252,20 m2	252,20 m2		1 101 ml	991 ml		991 ml	rayonnage fixe métallique bon état	1 101 ml		OUI	OUI		
Rohan sud	1er étage	1er étage	3,10 m	201,90 m2	201,90 m2		1 661 ml	1 495 ml		1 495 ml		1 661 ml		OUI	OUI		
Rohan sud	1er étage	pont des soupirs	3,08 m	30,00 m2	30,00 m2		253 ml	228 ml		228 ml		253 ml		OUI	OUI		
CHAMSON BÂTIMENT SUD				760,90 m2	607,90 m2	0,00 m2	6 246 ml	4 451 ml	0 ml	4 451 ml		4 946 ml					
Bâtiment sud	2e sous-sol	2e sous-sol	NR	153,00 m2			1 300 ml				?		risques inondation	NON	NON Inondable		
Bâtiment sud	1er sous-sol	1er sous-sol	NR	157,00 m2	157,00 m2		1 393 ml	1 254 ml		1 254 ml	rayonnages mobiles pivotants	1 393 ml	risques d'écrasement de boîtes en cas de formats non standards	OUI	OUI		
Bâtiment sud	rez-de-chaussée	rez-de-chaussée	3,26 m	144,50 m2	144,50 m2		1 277 ml	1 149 ml		1 149 ml	rayonnage fixe métallique bon état	1 277 ml		OUI	OUI		
Bâtiment sud	entresol	entresol	2,73 m	161,20 m2	161,20 m2		1 020 ml	918 ml		918 ml		1 020 ml		OUI	OUI		
Bâtiment sud	1er étage	1er étage	3,18 m	145,20 m2	145,20 m2		1 256 ml	1 130 ml		1 130 ml	coffres AP au fond du magasin	1 256 ml		OUI	OUI		
CLAUSTRIER & BRETEUIL				476,70 m2	0,00 m2	476,70 m2	1 624 ml	0 ml	2 420 ml	2 420 ml		2 958 ml					
Breteuil	Rez-de-chaussée			179,70 m2		179,70 m2	1 438 ml		959 ml	959 ml		1 438 ml					
Breteuil	Entresol			28,60 m2		28,60 m2	73 ml		66 ml	66 ml		73 ml					
Breteuil	1er étage			207,10 m2		207,10 m2	1 042 ml		938 ml	938 ml		938 ml					
Claustrier et rez-de-chaussée est Breteuil	Rez-de-chaussée			61,30 m2		61,30 m2	509 ml		458 ml	458 ml		509 ml					

MAGASINS ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE 2011	18 030 m2		
SYNTHÈSE SURFACES	11 869 m2	8 246 m2	3 623 m2

Les AN ont majoré de 15% le linéaire programmé à la cible + 30 ans.

Nous faisons 2 hypothèses :

. la première correspond à une nouvelle pondération de 10% en général portant sur les capacités des magasins utilisées (hors CARAN), 25% dans les parties en combles, pour prévenir l'impact de travaux ultérieurs ;

. la seconde sans nouvelle pondération, considérant que la pondération proposée par les AN intègre l'impact d'éventuels travaux. C'est cette option qui est retenue, la double pondération sur les collections et sur les équipements ne se justifiant pas.

ANNEXE 2 : SURFACES DANS ŒUVRE ET TYPOLOGIE DES TRAVAUX A REALISER DANS LES ESPACES DES ARCHIVES NATIONALES

QUADRILATÈRE ROHAN SOUBISE		Existant			SCHÉMA DIRECTEUR Archives Nationales Paris Juillet 2013							
Code	Bâtiment	Surface Utile	espaces recevant du public	SDO existante* hors caves, combles et parkings	intervention légère ou mise à disposition pour locaux techniques	rénovation	restructuration lourde	SDO TOTALE hors caves non aménagées et parkings	Affectation	Commentaires	Clos couvert	Commentaires
AS	Hôtel d'Assy	963 m2	0 m2	1 269 m2	70 m2	1 276 m2	0 m2	1 346 m2				
	dont bureaux					924 m2			. Administratif	. Planchers en mauvais état.	. Mauvais état des fenêtres.	107,1 m2 (combles) non comptabilisés dans le bilan historique.
	dont logements de fonction					141 m2				. Ouverture du mur mitoyen avec Breteuil.	. Interface obligatoire et simultanée avec	Réaménagement d'appartements en bureau au R+3 sur rue
	dont circulations					212 m2				. Recloisonnement très limité.		
	dont espaces libérés				70 m2					. Accessibilité PMR au moins au rdc		
BR	Hôtel de Breteuil	969 m2	0 m2	1 157 m2	16 m2	889 m2	241 m2	1 145 m2				
	dont bureaux administratifs					607 m2			. Administratif et	. Création dans l'aile Ouest d'un dispositif ascenseur, escalier et rampe distribuant Assy et Breteuil rue et jardin.	. Mauvais état des fenêtres et des planchers.	Là où il est placé ou ailleurs, l'installation d'un ascenseur ou deux pour distribuer simultanément Assy & Breteuil est le gros travail.
	dont bureaux magasiniers					23 m2			. Bibliothèque		. Interface obligatoire et simultanée avec aménagements.	Tous aménagements tertiaires en lien avec statut MH des espaces.
	dont logements					186 m2			. Logements de fonction	. Les planchers paraissent en état.		Il semble qu'il soit possible de sissocier dans le temps accès PMR au rdc et ascenseur
	dont circulations					74 m2	241 m2		maintenus au R+3			
	dont espaces libérés				16 m2							
	dont circulation sous-sol					31 m2						
FO	Hôtel de Fontenay	309 m2	0 m2	455 m2								
FO c	Maison Claustrier	566 m2	0 m2	782 m2				865 m2		laissé à terme; pas de travaux		
JA	Hôtel de Jaucourt	1 455 m2	0 m2	1 879 m2				1 879 m2				

QUADRILATÈRE ROHAN SOUBISE		Existant			SCHÉMA DIRECTEUR Archives Nationales Paris Juillet 2013							
Code	Bâtiment	Surface Utile	espaces recevant du public	SDO existante* hors caves, combles et parkings	intervention légère ou mise à disposition pour locaux techniques	rénovation	restructuration lourde	SDO TOTALE hors caves non aménagées et parkings	Affectation	Commentaires	Clos couvert	Commentaires
SO	Hôtel de Soubise	3 034 m2	1 336 m2	3 050 m2	226 m2	2 590 m2	0 m2	2 816 m2				
	dont Musée					980 m2			. Musée . Logistique . Magasins	. Création d'un ascenseur permettant d'assurer l'accessibilité handicapés et le parcours de visite dans les salons princiers... Intervention délicate à voir avec l'ACMH.		276,8 m2 non comptabilisés dans le bilan historique
	dont Espaces patrimoniaux					550 m2					Espaces patrimoniaux en cours de	
	dont Magasin					574 m2						
	dont Bureau magasinier					110 m2						
	dont Atelier des moyens techniques/espace traiteur					60 m2						
	dont stockage en sous-sol					101 m2						
	dont circulation en sous-sol					216 m2						
	dont circulations											
	dont espaces libérés				226 m2							
SO I	Hôtel de Soubise (loges)	compté dans bilan Soubise		383 m2	384 m2	0 m2	0 m2	384 m2				
	dont Public								. Accueil . Administratif			
	dont services internes et				384 m2							
	dont circulation											
	dont espaces libérés											
CL	Hôtel de Clisson	522 m2	115 m2	648 m2	0 m2	642 m2	0 m2	642 m2				
	dont atelier pédagogique					215 m2			. Logistique . Magasins . Bureaux et conservation	Création d'un ascenseur Recloisonnement très partiel		138,7 m2 non comptabilisés dans le bilan historique
	dont ateliers des moyens techniques					227 m2				Mise aux normes électrique et ventilation pour ateliers et logistique du sous-sol.		
	dont bureaux					200 m2						
	dont circulations											
RO	Hôtel de Rohan (c. princ.)	2 408 m2	307 m2	1 949 m2	300 m2			300 m2		Y compris combles		
RO a	Rohan (aile nord)			832 m2								

QUADRILATÈRE ROHAN SOUBISE		Existant			SCHÉMA DIRECTEUR Archives Nationales Paris Juillet 2013							
Code	Bâtiment	Surface Utile	espaces recevant du public	SDO existante* hors caves, combles et parkings	intervention légère ou mise à disposition pour locaux techniques	rénovation	restructuration lourde	SDO TOTALE hors caves non aménagées et parkings	Affectation	Commentaires	Clos couvert	Commentaires
CA	Grand Caran	5 220 m2	2 493 m2	6 855 m2	5 374 m2	1 564 m2	240 m2	7 178 m2				
	dont public				1 519 m2	429 m2	120 m2		. Accueil			336,7 m2 non comptabilisé dans le bilan historique
	dont services internes/bureaux / ateliers				518 m2	1 135 m2	120 m2		. Ateliers enfants			
	dont magasins				201 m2				. Restaurant			
	dont magasins en sous-sol				1 291 m2				. Consultation			
	dont circulations				405 m2				. Service sécurité			
	dont circulations en sous-sol				401 m2				. Magasins			
	dont espaces libérés				100 m2				. Logistique			
	dont Locaux techniques				70 m2							
	dont circulations en sous-sol 2				870 m2							
Ca p	Petit Caran	545 m2	0 m2	1 035 m2	1 035 m2	0 m2	0 m2	1 035 m2	AN			
	dont local surv. Jardin			(hors LT)	45 m2							Aménagement de second œuvre pour installation des ateliers de restauration. Un peu de plomberie et ventilation.
	dont magasins				169 m2							
	dont ateliers de restauration				331 m2							
	dont circulations				325 m2							
	dont Locaux techniques				82 m2							
BO	Hôtel de Boisgelin	447 m2	0 m2	609 m2								
ST	Bâtiment des stages	674 m2	0 m2	868 m2								
AT	Ateliers maintenance	235 m2	0 m2	244 m2								laissé à terme; pas de travaux
DN	Dépôts Napoléon III	4 263 m2	0 m2	4 457 m2	4 044 m2	400 m2	0 m2	4 444 m2				
	dont magasins				3 230 m2	400 m2						Espaces libérés pour gestion technique : caves de la bibliothèque angle 4 fils-Archives insallubres.
	dont circulations				432 m2							
	dont logistique en sous-sol				130 m2							
	dont circulations sous-sol				145 m2							
	dont espaces libérés				107 m2							
DL	Dépôts Louis Philippe	4 205 m2	91 m2	4 346 m2	3 703 m2	600 m2	0 m2	4 303 m2				
	dont magasins				2 592 m2	600 m2						Manque les mezzanines La moitié du niveau 4 est affectée à des locaux techniques et/ou nécessaires à l'isolation des combles.
	dont bureaux magasiniers				323 m2							
	dont musée				363 m2							
	dont circulations				210 m2							
	dont espaces libérés				215 m2							

QUADRILATÈRE ROHAN SOUBISE		Existant			SCHÉMA DIRECTEUR Archives Nationales Paris Juillet 2013							
Code	Bâtiment	Surface Utile	espaces recevant du public	SDO existante* <i>hors caves, combles et parkings</i>	intervention légère ou mise à disposition pour locaux techniques	rénovation	restructuration lourde	SDO TOTALE hors caves non aménagées et parkings	Affectation	Commentaires	Clos couvert	Commentaires
DB	Dépôt Braibant	1 460 m ²	0 m ²	1 522 m ²	129 m²	1 452 m²	0 m²	1 580 m²				
	dont magasins					1 253 m ²						56 + 5,8 m ² de cave (non comptabilisé dans le bilan historique) en 2ème sous-sol et Le dernier niveau de magasin (60,5 m ²) sont supprimés et affecté aux locaux techniques.
	dont logistique					124 m ²						
	dont circulations					75 m ²						
	<i>dont espaces libérés</i> <i>dont espaces sous-sol</i>					122 m ² 7 m ²						
BS	Dépôt Bât Chamson	2 145 m ²	0 m ²	2 312 m ²				1 642 m ²				
	dont utilisés	1 530 m ²		1 642 m ²								
	<i>dont inutilisables à terme</i>	615 m ²		670 m ²								
DG	Dépôts Rohan sud, Guerre, Affaires étrangères	2 239 m ²	0 m ²	2 320 m ²								
DM	Dépôts de Minutier	1 739 m ²	0 m ²	1 809 m ²								
Total	AN (hors espaces libérés et/ou locaux techniques)	25 734 m ²	4 342 m ²	28 599 m ²	14 897 m ²	9 413 m ²	481 m ²	26 433 m ²				

Toutes surfaces du site confondues

33 398 m²

hors Jaucourt, Fontenay, Stage (SIAF et associations)

30 710 m² Ecart tableau programme :

0,9%

Cours et jardins

. Accessibilité PMR dont traitement des emmarchements pour tous les bâtiments hors Caran.

Les coursives des grands dépôts (Louis-Philippe et Napoléon III) sont considérées comme du mobilier et ne sont pas intégrées dans ce bilan des surfaces établi par Elisabeth Mourlon (AN)

Ratio Surface dans œuvre/surfaces utiles :

1,11

* Des surfaces sont classées ar Elisabeth Mourlon en locaux techniques par abus de langage. Le bilan des surfaces dans œuvre doit être majoré de quelques centaines de m².

Annexe 5 :

Communications et valorisation

	2011	2012
Entrées aux expositions	178 000	170 000
Nombre d'élèves et étudiants accueillis	13 000	13 000
Fréquentation du site Internet	515 000	600 000
Fréquentation salles de lecture		
Nombre de communications total	136 500	130 000
<i>Nombre de communications Paris</i>	<i>123 000</i>	<i>123 000</i>
<i>Nombre communications Fontainebleau</i>	<i>13 500</i>	<i>7 000</i>
Nombre de séances de travail Total	39 600	36 600
<i>Nombre de séance de travail Paris</i>	<i>37 400</i>	<i>35 000</i>
<i>Nombre de séances de travail Fontainebleau</i>	<i>2200</i>	<i>1600</i>

Annexe 6 :

listes des personnes consultées et services rencontrés

Personnes consultées

Direction générale des patrimoines (Ministère de la Culture et de la Communication)

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines

Christine Pétillat, inspection générale de la direction générale du patrimoine

Philippe Henwood, inspection générale de la direction générale du patrimoine

Hervé Lemoine, directeur chargé des archives des France (SIAF)

Secrétariat général du Ministère de la Culture et de la Communication

Jean-François Collin, secrétaire général

Isabelle Gadrey, sous-directrice des affaires immobilières et générales du MCC

Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC)

Christophe Vallet président de l'OPPIC

Jean-Pierre Dufay, directeur général de l'OPPIC

Véronique Minnereau, architecte OPPIC

Bertrand du Vigneau, WMF Europe

Services consultés

Direction des fonds

- Département du Moyen-âge et de l'Ancien régime y compris la topographie, la sigillographie et les cartes et plans
- Département du minutier central

Direction des publics

- Département de l'accueil des publics de Paris
- Département de l'action culturelle et éducative
- Bibliothèque historique

Direction de l'appui scientifique

- Département de la conservation : régie des fonds, atelier de restauration, atelier des sceaux, pôle image

Direction administrative et financière

- Service de la gestion immobilière et logistique
- Service de la sécurité et de la sûreté

Annexe 7 :

Comptes-rendus d'entretiens

Rencontres avec les organisations syndicales

Les compte-rendus font état des remarques et observations émises par les participants aux réunions sans que les réponses ne soient retranscrites.

Rencontres avec la CFDT

Le 17 avril 2013

- x Les Archives nationales ont fait la démonstration de leur capacité à réussir de grands projets (Pierrefitte-sur-Seine)
- x Contexte du traumatisme du projet de Maison de l'Histoire de France
- x Évaluer les besoins, faire des échéances tout en étant raisonnable
- x Comprendre le site : l'état des magasins et son analyse architecturale
- x Un site marqué par l'histoire des archives : il doit rester cohérent
- x Valoriser l'aspect monument historique du site et maintenir la liaison, pour les visiteurs, de Rohan-Soubise
- x Complexité des conditions de travail : manque de salles de tri, de zones tampons, vétusté des ascenseurs, manque de lieux de convivialité pour le personnel.
- x Ne pas laisser d'agents, isolés ni d'espaces vides
- x Nécessité de prioriser les actions à mener en urgence sur le site

Le 12 juin 2013 (discussions à partir des tableaux d'accroissement des documents d'archives)

- x Sur les magasins d'archives à Paris :
 - il faut prévoir une décongestion notamment pour les magasins de grande hauteur.
 - Prévoir d'accueillir la littérature grise en provenance des ministères.
 - Réfléchir au devenir des magasins impropres à la conservation.
 - Prévoir de fermer l'accès aux magasins en sous-sol pour éviter de les utiliser à nouveau.
- x Sur les autres fonctions des Archives nationales à Paris :
 - Avoir des précisions sur le sort de la bibliothèque qui n'est pas comptabilisée dans les magasins affectés à la conservation d'archives
 - Prévoir une salle de conférence : envisager la grande antichambre de Rohan
 - Prévoir la réalisation de reproduction de documents moyen format par l'atelier photo du site de Paris
 - Maintenir l'unicité de gestion du site.

Le 12 juillet 2013 (discussions à partir des propositions de spatialisation par grandes fonctions)

- x Globalement, les propositions d'implantation semblent convenir.
- x Il existe des réserves sur :
 - Le CARAN et le petit CARAN : les espaces semblent contraints en particulier pour la topographie et les sceaux où il faut prévoir des accroissements.
 - Le rez-de-chaussée du CARAN où coexiste des activités très différentes : bar, espaces serveur, atelier de conservation préventive.
Améliorer et créer les circulations entre les espaces bureaux (Assy/Breteuil) et les magasins.
La salle de travail du DMAAR pourrait être rapprochée de celle du Minutier central.
- x Il faudrait prévoir un espace de réserve (partie Rohan le long de la ruelle de la roche) pour aménager des espaces de travail et rendre moins contraints les espaces du CARAN et du petit CARAN.

Rencontre avec la CFTC

Le 17 avril 2013

- x L'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine ne signifie pas la fin du projet pour les Archives nationales : le projet comprend aussi Paris.
- x Préserver les domaines d'expertise des Archives nationales
- x La collecte du minutier des notaires : 45 à 50 km seront nécessaires à 30 ans pour le Minutier afin d'avoir une collecte des minutes jusque dans les années 60, époque de changement dans la production des minutes.
- x Le traitement : il s'agit de repositionner les fonds aujourd'hui conservés dans des locaux inadaptés et de redéployer les séries qui le nécessitent. Les magasins devront être mis aux normes (réseau électrique, dépoussiérage, rayonnages réglementaires...). Des salles de tri sont nécessaires pour mener à bien les traitements.
- x Communication et valorisation : développer le musée et proposer des parcours sur l'architecture en particulier l'architecture en lien avec les archives.
- x Veiller à ce que les équipes ne soient pas dispersées, les circulations améliorées.
- x Être vigilant en cas de cohabitation avec d'autres institutions sur les questions de sécurité des circulations notamment et sur la gestion du site.

Le 12 juin 2013 (discussions à partir des tableaux d'accroissement des documents d'archives)

- x La collecte des archives publiques pour l'ensemble des trois sites des Archives nationales semble sous-évaluée compte tenu de l'arriéré de versements dans les Missions des Archives de France et de la mise en place d'une nouvelle dynamique de collecte auprès des établissements publics.
- x La collecte des Archives privées pourraient être également supérieure.
- x Sur les accroissements à Paris, pas de remarques particulières sur les évaluations de la collecte du Minutier central et sur les redéploiements de fonds.
- x Pour mener à bien toutes ces opérations de collecte et de reconditionnement, il sera nécessaire que les budgets de fonctionnement soient ré-évalués afin que le projet immobilier ne soit pas seulement une coquille vide.
- x Question de l'avenir de magasins non conformes à la conservation de documents

d'archives comme les dépôts en caillebotis : ils sont aussi un témoignage de l'adaptation d'un monument à des besoins de stockage d'archives. Ils pourraient ainsi être ouverts à la visite.

- x Inquiétudes sur la lettre de mission confiée à l'OPPIC par le SG du ministère.

Le 12 juillet 2013 (discussions à partir des propositions de spatialisation par grandes fonctions)

- x Inquiétude sur les circulations entre les bureaux et les magasins d'archives notamment pour le Minutier central. Ce qui constituerait une régression dans les conditions de travail.
- x Inquiétude sur la centralisation des espaces de consultation des centres de recherche spécialisés : perte de place, perte d'identité.
- x Maintenir un lien entre l'atelier des sceaux et la sigillographie qui seront séparés spatialement.

Rencontre avec la CGC

Le 17 avril 2013

- x Avec le PSCE, les Archives nationales disposent d'une feuille de route.
- x 3 points majeurs :
 - Le redéploiement des fonds
 - La collecte du minutier des notaires : l'arriéré de collecte et la collecte régulière
 - Le développement des espaces d'accueil du musée (développement du parcours permanent)
- x Le site est marqué par l'histoire des archives : tout le panel de l'architecture des archives y est concentré.
- x Des synergies peuvent être construites autour de la formation et de l'enseignement supérieur.
- x La partition du site nécessite une réflexion approfondie sur les circulations.
- x Responsabilité, de l'organisation syndicale, face aux enjeux budgétaires.

Le 12 juin 2013 (discussions à partir des tableaux d'accroissement des documents d'archives)

La CGC s'est excusée de ne pouvoir être présente à cette réunion.

Le 12 juillet 2013 (discussions à partir des propositions de spatialisation par grandes fonctions)

Réunion commune avec la CFTC

Rencontre avec la CGT

Le 19 avril 2013

- x Le site doit être entièrement affecté aux Archives nationales.
- x La collecte nécessite des accroissements permanents. Le Minutier central devra s'accroître de 13 km².

- x Analyser le chiffre de 75 kml de rayonnages évoqués dans le PSCE 2010
- x Nécessité de rénover les bâtiments à Paris
- x Pierrefitte-sur-Seine est plein à 15 ans.

Le 12 juin 2013 (discussions à partir des tableaux d'accroissement des documents d'archives)

- x L'analyse des tableaux d'accroissement des fonds soulèvent plusieurs questions :
 - Pourquoi y-a-t-il coïncidence entre les chiffres d'accroissement à 30 ans sur le site de Paris et les capacités de stockage dans les magasins conformes à la conservation d'archives ?
 - Évaluation des besoins de redéploiement pour les fonds anciens ont été effectués dans la cadre du PSCE et pas dans une perspective à 30 ans. Par conséquent, les redéploiements sont sous-évalués.
 - Sous-évaluation des métrages des séries d'archives existantes sur le site de Paris et de leurs accroissements suite aux opérations de reconditionnement.
 - Sur la collecte des Archives publiques, le chiffre plus raisonnable à retenir est celui de 6 kml et non 4 kml.
 - Il faudrait connaître les chiffres de métrage linéaire occupé par les fonds relevant du département des archives du moyen-âge et d'ancien régime et pour ceux du département du minutier central des notaires.
 - Ne sont pas connues les évaluations pour les cartes et plans et pour la bibliothèque historique.
- x Sur les magasins impropres à la conservation, il sera nécessaire d'y faire des travaux pour en faire de nouveaux magasins afin d'y installer des archives (poursuite de la collecte des minutes de notaires) et pour dé-densifier les autres magasins (ne pas utiliser les tablettes du haut et du bas).
- x Il faudrait évaluer le coût de la réhabilitation d'un magasin impropre aujourd'hui à la conservation.

Le 12 juillet 2013 (discussions à partir des propositions de spatialisation par grandes fonctions)

- x Inquiétudes sur la lettre de mission confiée à l'OPPIC par le SG du ministère.
- x Sur le fond, la CGT demande une solution 100% Archives nationales pour le site de Paris.
- x Un contre-projet est en cours d'élaboration.

Besoins exprimés lors des réunions avec les services présents sur le site de Paris

Les comptes-rendus font état des remarques et observations émises par les participants aux réunions sans que les réponses ne soient retranscrites.

Rencontre avec le département de la conservation

Le 4 avril 2013

- x Éviter éparpillement ou isolement des agents
- x Volonté de rapprocher géographiquement les ateliers (restauration, sceaux, photographie, conservation préventive)
- x Faciliter les accès aux documents
- x Prévoir des zones tampons pour accueillir les documents, espace qui peut être mutualisé pour l'ensemble des ateliers s'ils sont proches
- x Prévoir une zone humide pour l'atelier de restauration
- x Penser aux différentes fonctions d'un atelier et évaluer l'emprise des machines

Le 9 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x L'implantation des ateliers au petit CARAN entraîne une diminution des surfaces de travail
- x Il est nécessaire de trouver un local pour les fournitures des ateliers en évitant leur dispersion
- x Prévoir un espace d'environ 20 m² pour un congélateur en cas de sinistres

Rencontre avec le département du Minutier central des notaires

Le 25 avril 2013

- x Besoin en capacité de rayonnage à 30 ans (collecte et redéploiement) : 47 km^l
- x Magasins actuels dénommés Temple et Quatre-Fils disposent de rayonnages à taille d'homme mais qui présentent des problèmes de sécurité (systèmes auto-porteur).
- x Les espaces bureaux et magasins doivent être proches et bénéficier d'une bonne circulation. Proximité avec la salle de lecture
- x Nécessité de disposer de salles de tri qui soit des salles de travail archivistique donc confortables
- x Quai de déchargement à identifier
- x Implantation des fonds lors des redéploiements : le rangement doit être effectué dans un ordre logique pour faciliter les réintégrations de documents
- x Identifier les besoins de restauration des fonds

Le 8 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x Demande d'information sur le calendrier après la remise du rapport et notamment quand il faudra vider les magasins « Minutier ».

- x Avenir des espaces non nécessaires aux Archives nationales à 30 ans : il serait préférable que s'installent des établissements avec lesquels les Archives nationales peuvent travailler en confiance.
- x Inquiétude sur la liaison sécurisée entre les bureaux d'Assy-Breteuil et les magasins de conservation
- x Demande d'information sur la localisation du personnel technique du Minutier (à proximité des dépôts de conservation ou près des bureaux du service ?)

Rencontre avec le département de l'accueil du public à Paris

Le 21 mai 2013

- x Pour l'avenir de la bibliothèque sur le site de Paris, il est rappelé que seules les bibliothèques des anciennes sections XIX^e et XX^e ainsi que des ouvrages du site de Fontainebleau seront transférés à Pierrefitte-sur-Seine. Il n'y a pas de déménagement massif de la bibliothèque vers Pierrefitte-sur-Seine. En revanche, sur le site de Paris, les périodiques seront transférés au 3^e étage de Napoléon III.
- x Pour l'onomastique, la sigillographie ou la topographie, il s'agit de rendre les collections plus accessibles. L'hypothèse étudiée est leur installation dans l'ancienne salle des inventaires.
- x Pour les cartes et plans, il s'agit aussi d'améliorer leur accessibilité au CARAN.
- x La vocation de consultation du bâtiment CARAN doit être maintenue et renforcée.
- x Trouver un lieu de cantine et de convivialité sur le site de Paris pour le personnel.
- x Améliorer l'offre de convivialité pour les lecteurs.
- x Sur la mise en niveau des magasins : il faudra faire une évaluation des coûts.
- x Sur l'utilisation de l'hôtel de Rohan : au rez-de-chaussée, les décors de la chancellerie d'Orléans seront prochainement installés. Le premier étage constitue un espace patrimonial. Pour le second étage, il est envisagé d'y installer les associations hébergées par les Archives nationales.
- x Le nombre actuel de salles de réunion sur le site n'est pas assez important. La situation aujourd'hui est très tendue en particulier pour l'accueil de réunions extérieures. L'espace de la Rotonde des cartes et plans pourrait être affecté à cette fonction.

Le 8 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x Les espaces dédiés à la consultation des microfilms et des cartes et plans sont trop contraints et ne permettront aux lecteurs qui travaillent sur microfilms de disposer d'un espace de travail convenable.

Rencontre avec le département de l'action culturelle et éducative et la bibliothèque historique

Le 21 mai 2013

- x Pour la bibliothèque, il est nécessaire de désengorger le rez-de-chaussée de Breteuil. La bibliothèque doit retrouver son espace patrimonial. Les espaces dédiés aux bureaux sont trop étroits.
- x Le musée a besoin de disposer de réserves pour les documents, d'espace de stockage des publications accessible sans rupture de charge, d'espace de réserves pour l'atelier du musée afin d'y stocker le matériel et les vitrines.
- x Les expositions temporaires nécessitent des espaces dédiés à cette fonction. Sont

prévus pour les expositions temporaires les espaces occupés aujourd'hui par les ateliers de conservation préventive et de restauration. Reste la question de l'affectation de la Rotonde des cartes et plans.

- x Pour le service éducatif : le besoin est surtout en réserve pour les fournitures et aussi un espace pour les tout-petits avec du mobilier adapté.
- x Trouver un lieu de convivialité pour le public.
- x Réfléchir à la question des bureaux un peu étroits du DACE et à une éventuelle implantation sur Breteuil ou Claustrier en plus de Soubise.

Le 9 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x Pour les activités du musée : satisfaction sur le projet de développement du Musée ; il est rappelé que l'organisation, autrefois, d'expositions temporaires à Rohan ne fut pas concluante.
- x Il sera nécessaire de trouver un espace pour les réserves du Musée
- x Le service éducatif ne dispose pas actuellement d'un espace d'accueil dédié pour les tout-petits.
- x Pour la bibliothèque, les espaces actuels ne sont pas suffisants notamment pour sortir les ouvrages qui sont aujourd'hui stockés dans les sous-sols. Il faudrait éviter un éparpillement des collections de la bibliothèque sur l'ensemble des trois sites des Archives nationales.
- x Demande d'information sur la localisation de lieux de concert ou de colloques et sur le calendrier à venir.

Rencontre avec le département du Moyen-âge et de l'ancien régime

Le 24 mai 2013

- x Les priorités de reconditionnement et de redéploiement des fonds anciens sont :
 - La série S : les premiers tests donnent des temps de traitement de 2h à 2 personnes pour deux cartons.
 - Sortir les documents aujourd'hui conservés en sous-sol (ZZ, X1b par exemple) ; les mettre en quarantaine dans le bâtiment Guerre, puis mettre en place un chantier des fonds en se fixant une méthodologie.
 - Changer de localisation les procès-verbaux des Assemblées.
 - Série Y
 - Série O1.
- x Vu l'ampleur des opérations, il est indispensable que ces projets soient communs à l'ensemble du département.
- x Pour le traitement des fonds, prévoir une salle de tri à proximité des fonds.
- x L'onomastique et la sigillographie s'installeront au second étage du CARAN. Il s'agit de maintenir cette spécialité mais également de la rendre plus accessible.
- x Pour les cartes et plans, l'hypothèse étudiée est celle de les installer au 3ème étage du CARAN afin de faciliter leur consultation en salle de lecture.

Le 4 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x La salle de traitement dédié au DMAAR semble trop petite et basse de plafond.
- x L'affectation de l'ancienne salle de tri de la section du XIXe siècle au musée rend plus difficile l'accès du rez-de-chaussée vers Braibant.
- x Il faut prévoir des petits de lieux de travail dans les magasins de conservation.
- x Les sous-sols du CARAN sont potentiellement inondables en cas de crues. Il faut

donc réfléchir à la conservation des fonds « Marine » et des cartes et plans dans ces espaces et notamment de leur évacuation en cas de sinistres.

- x Dans les zones inondables, il y a également les caves qui méritent que des études archéologiques soient menées. Il faudrait également prévoir une mise en valeur patrimoniale de ces espaces souterrains.
- x La mutualisation de la consultation des microfilms et d'une partie des cartes et plans doit être étudiée plus finement. Pour la consultation sur lecteur de microfilms, l'apport de lumière doit être faible. En revanche, pour la lecture de cartes et plans, il est nécessaire de disposer d'une bonne luminosité.
- x Volonté de rapprocher les équipes techniques du DMAAR de l'ensemble du service.

Rencontre avec les services logistiques et sécurité (direction des affaires administratives et financières)

Le 30 mai 2013

- x Sur le site de Paris, aujourd'hui, certaines installations sont à bout de souffle comme le réseau d'eau par exemple. Il faut prévoir une remise aux normes de l'ensemble du site.
- x Aujourd'hui Il est nécessaire d'assurer l'entretien des espaces qui ont été vidés comme Boisgelin.
- x En termes de sûreté/sécurité du site, il sera difficile de mettre en place une co-gestion, dans le cas d'un partage, par exemple pour la gestion des fluides. Il faudrait maintenir l'unicité de gestion.
- x Il est parfois difficile de dissocier les bâtiments. Ainsi, par exemple, dans le cas d'un partage, que devient l'entrée du 87 vieille du temple qui donne accès à l'hôtel de Rohan et à la cour des Chevaux du soleil.
- x La vocation du site de Paris d'ouverture au public doit être maintenue et améliorée.

Le 4 juillet 2013 (avec propositions d'implantation)

- x Les jardins font partie intégrante du site et doivent être gérés par les Archives nationales.
- x Réfléchir à la sécurité des sous-sols.
- x Pour les conférences et colloques, trouver un autre lieu que les salons du Prince à Soubise.